



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)

153-7-7

Distr.  
LIMITÉE  
PPD.6  
16 octobre 1986  
FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

---

**SÉRIE D'ÉTUDES  
SUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL**

**CÔTE D'IVOIRE**

---

Établi par  
le Service des études par région et par pays

---

Document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle. Les appellations employées dans ce document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La mention dans le texte de la raison sociale ou des produits d'une société n'implique aucune prise de position en leur faveur de la part de l'ONUDI.

Les opinions et conclusions contenues dans la présente étude ne sont pas nécessairement celles du Gouvernement ivoirien et n'engagent pas non plus officiellement l'ONUDI.

## Préface

La présente série d'études sur le développement industriel des pays en développement est réalisée par le Service des études par région et par pays de la Division des études et de la recherche de l'ONUDI.

Son objet est de donner un aperçu et une brève analyse du secteur industriel des divers pays, à l'intention des sections intéressées de l'ONUDI, d'autres institutions internationales et d'organismes qui, dans les pays développés, s'occupent d'assistance technique à l'industrie. On espère qu'elle constituera une source d'informations utile et pratique pour les dirigeants des pays en développement, les industriels, les financiers et les économistes.

Les études reposent principalement sur des renseignements tirés de la base de données de l'ONUDI et de publications statistiques nationales et internationales. Comme les statistiques nationales ne sont généralement pas complètes, les études de l'ONUDI devront bien entendu être périodiquement mises à jour. L'ONUDI espère que les autorités et les institutions nationales compétentes et les autres lecteurs lui communiqueront des observations, suggestions et informations qui l'aideront à améliorer sa base de données et à suivre régulièrement l'évolution de l'industrie et qui contribueront à l'actualisation de ses études.

La présente étude est tirée des informations disponibles au Siège de l'ONUDI au début de 1986. Elle se subdivise en deux parties bien distinctes. Les chapitres I et II sont de caractère analytique et contiennent un bref aperçu de l'économie du pays et de son secteur manufacturier, puis un exposé plus détaillé de la structure et du développement de ses industries manufacturières. Le chapitre III contient des informations diverses relatives aux plans et principes nationaux de développement industriel, aux principales institutions gouvernementales ou autres qui s'occupent du développement industriel et aux ressources naturelles, humaines et financières que la Côte d'Ivoire peut consacrer à ce développement. On trouvera en outre dans l'étude des séries d'indicateurs de base et des graphiques qui montrent les tendances du secteur manufacturier, ainsi que des appendices statistiques et autres.

On notera que les études ne sont pas des déclarations officielles d'intention ou de politique générale des gouvernements et qu'elles ne constituent pas des rapports complets et approfondis sur le développement industriel des pays concernés.

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
Données de base	vii
Sommaire	xiv
1. L'ECONOMIE DE LA COTE D'IVOIRE	1
1.1 Evolution récente de l'économie	1
1.2 Structure économique	3
1.3 Vue d'ensemble du secteur manufacturier	5
2. STRUCTURE ET RESULTATS DU SECTEUR MANUFACTURIER	14
2.1 Croissance et évolution des structures	14
2.2 Résultats et efficacité	19
2.3 Exportations et importations de produits manufacturés	22
2.4 Répartition du capital et de l'investissement	26
2.5 Dimension des entreprises et répartition géographique	31
3. DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL : GRANDS PRINCIPES, PLANS, INSTITUTIONS ET RESSOURCES	35
3.1 Politique et plans industriels	35
3.2 Principaux obstacles au développement industriel	39
3.3 Cadre institutionnel du financement industriel	41
3.4 Ressources disponibles pour le développement industriel	43
3.5 Rôle de la coopération technique dans le développement industriel	48
Appendice A. Tableaux statistiques	51
Appendice B. Projets de coopération technique de l'ONUDI ayant été approuvés	80
Appendice C. Principales entreprises industrielles	81
Bibliographie choisie	90

LISTE DES TABLEAUX

	<u>Page</u>
1. Répartition en pourcentages du PIB par secteur, 1960-83 (certaines années)	4
2. Etat de l'industrie, octobre 1982	7
3. Indices de la production industrielle de certaines industries (1979-1984)	15
4. Composition de la valeur ajoutée manufacturière (aux prix de 1980), 1975-1983	18
5. Croissance de la VAM et de l'emploi manufacturier, 1975/76 - 1981/82	19
6. Résultats du secteur manufacturier, 1970-1982	20
7. Résultats des branches manufacturières, 1970, 1975 et 1982	22
8. Croissance et composition des exportations, 1982-1984	24
9. Croissance de la production intérieure et des importations de certains produits manufacturés, 1974-1980	25
10. Répartition du capital autorisé des entreprises, 1976-1982	27
11. Investissement public par branche industrielle, 1980-1983	30
12. Evolution récente de l'investissement selon la répartition du capital, 1982-1985	31
13. Principales entreprises industrielles, 1982	33
14. Plan 1981-1985 : prévisions de croissance de la VAM, 1980-1990	37
15. Production des principaux produits primaires, 1961-1984 (certaines années)	44

LISTE DES TABLEAUX DE L'APPENDICE A

	<u>Page</u>
Tableau A-1. Produit intérieur brut par genre d'activité économique, 1970-1983	52
Tableau A-2. Taux de croissance annuelle par secteur, 1976-1983	53
Tableau A-3. Emploi dans les activités artisanales et traditionnelles, 1980	54
Tableau A-4. Taux de croissance annuelle de la valeur ajoutée manufacturière réelle, 1975-1983	55
Tableau A-5. Evolution de l'emploi dans les principaux secteurs de l'activité économique, 1975 et 1985	56
Tableau A-6. Ressources et emploi de biens et de services, par branche d'activité, 1980	57
Tableau A-7. Evolution du chiffre d'affaires par branche manufacturière, 1970-1981/82	59
Tableau A-8. Exportations par branche industrielle, 1974-1982	60
Tableau A-9. Répartition des exportations et des importations selon le degré de transformation des produits, en 1975 et 1983, et taux de croissance pour les périodes 1975-1980 et 1980-1983	61
Tableau A-10. Structure des échanges de produits manufacturés, 1975, 1982 et 1983	62
Tableau A-11. Destination des exportations de produits manufacturés, par branche d'activité marchande, 1983	65
Tableau A-12. Origine des importations de produits manufacturés, par branche d'activité marchande, 1983	68
Tableau A-13. Consommation apparente moyenne de certains produits manufacturés, 1981-1983	71
Tableau A-14. Finances publiques, 1975-1985	75
Tableau A-15. Production et consommation d'énergie, 1972-1983	76
Tableau A-16. Population active, 1975, 1980 et 1985	77
Tableau A-17. Ressources humaines : formation, 1970-1981	78
Tableau A-18. Crédits à l'économie, 1980-1983	79

LISTE DES TABLEAUX DE L'APPENDICE C

	<u>Page</u>
Tableau C-1. Les principales entreprises industrielles de Côte d'Ivoire en 1985	81
Tableau C-2. Principales entreprises industrielles du point de vue de la valeur ajoutée en Côte d'Ivoire, 1981-1983	84
Tableau C-3. Les dix-sept entreprises agro-industrielles les plus importantes en Côte d'Ivoire, 1983-1984	85
Tableau C-4. Les dix principales entreprises industrielles de la Côte d'Ivoire dans le textile et l'habillement, 1983/84	86
Tableau C-5. Les huit principales entreprises industrielles dans le secteur du bois en Côte d'Ivoire, 1983/84	87
Tableau C-6. Les onze principales entreprises industrielles dans le secteur des produits chimiques et des produits apparentés en Côte d'Ivoire, 1983/84	88
Tableau C-7. Les quinze principales entreprises industrielles dans les branches mécanique, métallurgique et électrique en Côte d'Ivoire, 1983/84	89



### Notes explicatives

Sauf indication contraire, les tableaux statistiques de la présente étude reprennent les classifications régionales, industrielles et commerciales ainsi que les signes conventionnels figurant dans l'Annuaire statistique de l'Organisation des Nations Unies.

Les dates séparées par une barre oblique (/) (par exemple, 1984/85) désignent une campagne agricole ou un exercice financier. Les dates séparées par un tiret (par exemple, 1984-1985) délimitent une période donnée dans laquelle sont comprises la première et la dernière année mentionnées.

Sauf indication contraire, le terme "dollar" s'entend du dollar des Etats-Unis d'Amérique.

#### Dans les tableaux :

Trois points (...) signifient que les données ne sont pas disponibles ou ne sont pas fournies séparément;

Un tiret (-) indique que le montant est nul ou négligeable;

Un espace laissé en blanc indique que la rubrique est sans objet;

Un point (.) indique que l'insuffisance des données ne permet pas de calculer le montant.

La somme exacte des montants détaillés ne correspond pas nécessairement au total indiqué, les valeurs ayant été arrondies.

Dans la présente étude, les indicateurs de base et les graphiques qui montrent les tendances de l'activité manufacturière se fondent sur des informations qui proviennent de la base de données de l'ONUDI, d'organisations internationales et de sources commerciales et nationales.

#### Le présent document comporte les abréviations suivantes :

b/j	Barils par jour
BIDI	Banque ivoirienne de développement industriel
BNCI	Banque nationale pour le commerce et l'industrie
CAPEN	Centre d'assistance pour la promotion des entreprises nationales
CFAF	Franc CFA
CICE	Centre ivoirien du commerce extérieur
CIDT	Compagnie ivoirienne pour le développement des textiles
CIRES	Cahiers ivoiriens de recherche économique
CEE	Communauté économique européenne
CITI	Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique
CTCI	Classification type pour le commerce international
PIB	Produit intérieur brut
VAM	Valeur ajoutée manufacturière

DONNEES DE BASE 1

L'économie

---

PIB (1985) :	2 996 Md FCFA					
Population (1985) :	10,2 millions d'habitants					
Population active (1983) :	4,493 millions					
PNB par habitant (1984) :	610 dollars					
PIB par habitant (1985) :	669 dollars a/					
Taux de croissance du PIB :	<u>1960-70</u>	<u>1970-75</u>	<u>1975-80</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>
(%)	7,9	5,6	7,4	0,2	-3,9	-4,4
		<u>1984</u>	<u>1985</u>	<u>1986</u>	a/	
		-2,8	4,2	3,2		
Structure du PIB (%) :	<u>1960</u>	<u>1970</u>	<u>1980</u>	<u>1983</u>		
Agriculture	43,5	27,2	25,8	26,7		
Secteur secondaire	14,1	21,5	23,4	22,8		
Industries manufacturières	4,0	13,2	11,7	10,9		
Services	42,1	51,3	50,7	50,4		
Taux d'inflation annuel moyen :	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>
(%)	14,7	8,8	7,4	4,3	4,3	5,0
Taux de change :	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>
(FCFA pour 1 dollar)	211,3	271,7	328,6	381,1	437,0	378,0
					Déc.	Mai
					<u>1985</u>	<u>1986</u>
					378,0	349,0

---

a/ Prévision.

DONNEES DE BASE 2

Ressources et moyens de transport

---

Principaux produits de base agricoles (1984) : (milliers de tonnes)	Igname (2 350), canne à sucre (1 800), manioc (800), fèves de cacao (440), riz (396), café (85)		
Pêche (1983) (milliers de tonnes) :	Poissons de mer (79), poissons d'eau douce et poissons diadromes (12), crustacés (2)		
Production forestière (1983) : (milliers de mètres cubes)	Grumes de sciage (4 088), bois de chauffage et charbon de bois (7 192), bois rond industriel (4 647), sciages et panneaux (966)		
Cheptel (1984) (en milliers) :	Ovins (1 400), caprins (1 400), bovins (760), porcins (410)		
Ressources minérales :	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>
Diamants (milliers de carats)	10	37	40
Réserves de gaz (1986) :	3 500 millions de pieds cubes		
Production de pétrole brut (1985) :	22 500b/j		
Energie (milliers de tonnes) :			
Bois	2 150 (1980)		
Pétrole	1 100 (1983)		
Hydroélectricité	977 millions kWh (1983)		
Routes :	46 580 km )		
(dont routes bitumées)	3 694 km )(1982)		
Véhicules utilitaires :	28 000 (1981)		
Chemins de fer (tonnes/km) :	1 179 km (1982)		
Réseau	631 millions (1981)		
Ports :	Abidjan, San Pedro		
Aéroports :	Abidjan (international) et 13 autres		

---

DONNEES DE BASE 3

Commerce extérieur et balance des paiements

---

Exportations :	Valeur totale (1985) <u>a/</u> :	1 300 Md FCFA
	Principaux produits (1984) : (Md de FCFA)	Cacao (396,9), café (183,4) produits pétroliers (98,1) bois d'oeuvre (78,4)
	Principales destinations : (1983)	
	CEE	410 Md FCFA
	Autres pays d'Europe occidentale	37 Md FCFA
	Europe de l'Est	24 Md FCFA
	Afrique	145 Md FCFA
	Amérique	106 Md FCFA
	Asie	46 Md FCFA
Importations :	Valeur totale (1985) <u>a/</u> :	750 Md FCFA
	Principaux produits (1983) : (Md de FCFA)	Métaux et machines (185), produits pétroliers (130), produits alimentaires et tabac (122), produits chimiques, caoutchouc et papier (79), textiles (26), matériaux de construction (17)
	Principales régions d'origine : (1983)	
	CEE	360 Md FCFA
	Autres pays d'Europe occidentale	42 Md FCFA
	Europe de l'Est	6 Md FCFA
	Afrique	120 Md FCFA
	Amérique	51 Md FCFA
	Asie	105 Md FCFA
	Balance des paiements (1984) : (déficit courant)	200 millions de dollars
	Réserves de change : (31 janvier 1985)	5,9 millions de dollars
	Dettes publiques extérieures : (1985)	6,3 milliards de dollars
	Service de la dette (1986) :	1 282 milliards de dollars soit 32 % des recettes totales d'exportation

---

a/ Chiffres provisoires.

DONNEES DE BASE 4

Le secteur manufacturier

---

Valeur ajoutée manufacturière :	638 millions de dollars (1983)					
Valeur ajoutée par habitant :	31 000 FCFA					
Production industrielle :	599 Md FCFA (1984)					
Emploi dans les industries manufacturières :	81 600 (1985) <u>a/</u>					
Pourcentage de la population active totale :	1,8					
Croissance de la VAM : (en pourcentage)	<u>1960-70</u>	<u>1970-80</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>
	12,4	9,1	-6,1	-9,9	-11,5	8,5
Répartition sectorielle de la VAM (en pourcentage) :	<u>1975</u>	<u>1983</u>				
Produits alimentaires	19,0	30,6				
Textiles	24,9	25,2				
Produits du bois	8,4	2,7				
Divers	47,7	41,5				
Echanges extérieurs de produits manufacturés : <u>b/</u>						
Valeur totale - exportations	221 826 dollars (1983)					
- importations	1 044 400 dollars (1983)					
Part des produits manufacturés :						
- dans les exportations totales	10,7 %					
- dans les importations totales	57,6 %					

---

a/ Estimation.

b/ Sections 5 à 8 de la CITC (sauf la division 68).

DONNEES DE BASE 5

Commerce des produits manufacturés

---

En 1983

Exportations de produits  
manufacturés : a/

886,7 millions de dollars

Composition (pourcentage) :

Produits pétroliers (22,1), beurre et  
pâte de cacao (11,4), bois, façonné ou  
simplement travaillé (7,7), produits  
chimiques (5,1), textiles (5,0)

Destinations (pourcentage) :

Pays en développement (42,8),  
Etats-Unis (5,7), CEE (30,1),  
Japon (3), pays développés à économie  
planifiée (1), autres (17,4)

Importations de produits  
manufacturés : a/

1 398,4 millions de dollars

Composition (pourcentage) :

Produits chimiques (13,6), machines et  
matériel de transport (32,2), produits  
manufacturés classés d'après la matière  
première b/ (22,9), divers (31,3)

Origine (pourcentage) :

Pays en développement (18,4),  
Etats-Unis (4,6), CEE (60,1),  
Japon (5,6), autres (11,3)

---

a/ Ce tableau est fondé sur la définition des échanges de biens manufacturés correspondant à 148 indicatifs de la CTCI à 3 et 4 chiffres et représentant toute une gamme de phases de transformation. Cette définition déborde les sections 5 à 8 (moins la division 68) de la CTCI.

b/ Section 6 de la CTCI.

DONNEES DE BASE 6

Comparaisons avec d'autres pays

		Cameroun	Côte d'Ivoire	Nigéria	Sénégal
<b>I. Indicateurs démographiques</b>					
Population (milieu de 1984)	millions	9,9	9,9	96,5	6,4
Croissance de la population (1973-84)	taux annuel	3,1	4,5	2,8	2,8
Mortalité infantile pour 1 000 (1984)		92	106	110	138
Superficie (1983)	milliers de km <sup>2</sup>	475	322	924	196
Densité (1983)	habitants par km <sup>2</sup>	21	31	104	33
<b>II. Indicateurs économiques</b>					
PIB (1983)	millions de dollars	7 800	6 690	73 450	2 390
PNB par habitant (1983)	dollars	820	710	770	260
Croissance annuelle moyenne du PIB (1973-1983)	pourcentage	7,1	3,7	0,7	2,6
Agriculture (1983)	pourcentage du PIB	22	26,7	27	17
Industrie (1983)	pourcentage du PIB	35	22,9	30	28
Secteur manufac- turier (1983)	pourcentage du PIB	11	10,9	4	18
Services (1983)	pourcentage du PIB	43	50,4	43	55
Exportations de marchandises (1983)	pourcentage du PIB	32	46	16	29
Investissement intérieur brut (1983)	pourcentage du PIB	26	13	12	15
Dettes publique extérieure (1983)	pourcentage du PNB	31,3	107,5	17,0	69,4

		Cameroun	Côte d'Ivoire	Nigéria	Sénégal
<b>III. Indicateurs industriels</b>					
VAM (1982)	millions de dollars (1975)	715	1 204	4 252	640
Part de la VAM dans le PIB (1983)	pourcentage	11	10,9	4	18
Croissance <u>a/</u> annuelle moyenne de la VAM (1973-1983)	pourcentage	13,5	5,0	8,5	4,1
Part des <u>d/</u> exportations de biens manufacturés dans les expor- tations totales (1982) <u>b/</u>	pourcentage	7,5	10,7	0,30 <u>c/</u>	19,5
Part de la VAM dans la VAM mondiale (1981)	pourcentage	0,02	0,04	0,18	...

a/ 1970-1981.

b/ Sections 5 à 8 de la CITC (sauf divisions 67 et 68).

c/ 1979.

d/ 1981.



## Sommaire

L'économie de la Côte d'Ivoire a connu en 1985 une bonne reprise, due principalement aux résultats positifs enregistrés dans l'agriculture, après trois années marquées par un recul de la croissance économique. En 1986, le redémarrage général de la croissance devrait se poursuivre lentement, les perspectives de progrès étant quelque peu limitées par le caractère irrégulier des recettes d'exportation et certaines faiblesses intrinsèques de l'économie.

Pendant les deux premières décennies suivant son accession à l'indépendance, en 1960, la Côte d'Ivoire a vu son économie se développer rapidement, grâce en particulier à l'expansion des cultures pour l'exportation. L'essor constaté pour les deux principales d'entre elles - le cacao et le café - s'est arrêté en 1981 avec la brusque chute des prix sur le marché mondial. Environ 55 % des recettes d'exportation du pays continuent à provenir de ces cultures, malgré les efforts visant à diversifier l'économie. La grande instabilité des marchés mondiaux pour les exportations de produits de base a pour conséquence de fortes fluctuations dans les recettes de l'Etat et un assombrissement des perspectives de croissance. L'agriculture est la principale source de revenu, mais le pays n'est pas autosuffisant en ce qui concerne la production alimentaire. L'augmentation du service de la dette et l'irrégularité des recettes provenant des cultures marchandes entraînent diverses contraintes financières.

Le secteur manufacturier voit son importance décliner depuis 1970, et sa part dans le PIB est aujourd'hui d'environ 11 %. Ses activités sont axées sur la transformation des produits agricoles. Les industries agro-alimentaires et les industries des textiles, de l'habillement et de la chaussure ont considérablement accru leur production jusqu'en 1980. Pour quelques produits de ces secteurs, le rythme d'expansion a pu se maintenir au début des années 80 alors que bon nombre d'entreprises pâtissaient de contraintes financières entraînant une sous-utilisation de la capacité (textiles), des mesures de restructuration (certains complexes sucriers), un net recul de l'emploi, et des réductions de salaire. Toutefois, en 1985, le secteur manufacturier a commencé à bénéficier de l'accroissement de la production agricole et de la relance économique internationale. Le gouvernement espère maintenir la reprise grâce à un certain nombre de réformes.

Des changements structurels considérables se sont produits au sein du secteur manufacturier. La part des produits alimentaires dans la VAM totale est passée de 19 % en 1975 à 30,6 % en 1983. Malgré le net recul qu'il a connu entre 1975 et 1980, le secteur textile a pu assurer environ 25 % de la VAM en 1983. La part de l'industrie du bois est tombée de 8,4 % en 1975 à 2,7 % en 1983, tandis que celle de l'industrie chimique augmentait, passant de 3,1 % à 6,1 % pendant la même période.

Le secteur industriel est dominé par quelques entreprises pour la plupart fixées à Abidjan. La technologie, les capitaux, et les compétences en matière de gestion proviennent pour l'essentiel de l'étranger. On attribue à cette lourde dépendance financière et technique par rapport à l'extérieur, l'orientation du processus de production vers les techniques à forte intensité de capital et l'emploi de spécialistes étrangers, qui a limité la capacité de l'industrie à absorber la main-d'oeuvre.

Cependant, l'emploi dans le secteur manufacturier a doublé de volume entre 1970 et 1980, passant de 33 350 à 67 170 personnes, et l'on s'attendait à le voir atteindre le chiffre de 81 600 travailleurs en 1985. L'industrie alimentaire, les industries du pétrole et certaines branches de la construction mécanique et électrique ont fortement accru leur contribution à l'emploi, tandis que le secteur du bois est à cet égard resté en deçà des objectifs fixés. La productivité du travail a augmenté surtout dans les industries du bois et des matériaux de construction, où l'accroissement de l'emploi a été marginal. D'autres secteurs, au contraire, paraissent avoir compté davantage sur l'accroissement de l'emploi que sur la productivité de travail comme facteur de croissance.

Les coûts salariaux ne semblent pas constituer une contrainte grave pour la rentabilité des entreprises manufacturières, tandis que les coûts des matériaux ont augmenté. Le rapport moyen de la VAM à la production brute pour le secteur manufacturier entre 1970 et 1982 a été nettement inférieur au même rapport pour un groupe représentatif de pays en développement en 1970 et 1978, avec des conséquences négatives sur la capacité de ce secteur à créer des excédents investissables. En ce qui concerne les résultats financiers des entreprises manufacturières, c'est dans les secteurs des raffineries de pétrole, du matériel de transport, des machines électriques, du papier, de l'imprimerie et des industries alimentaires qu'ont été réalisés les taux de

hénéfice brut les plus élevés. Les économies sur les coûts des matériaux vont probablement jouer un grand rôle dans l'amélioration de la rentabilité des entreprises manufacturières ivoiriennes.

Dans le domaine des produits destinés à l'exportation - notamment jus et conserves de fruits, café, cacao, huiles et graisses, bois, textiles, caoutchouc - la croissance a été depuis 1972 plus rapide que dans les industries travaillant pour le marché intérieur. Celles-ci ont cependant bien réagi devant l'expansion de la demande intérieure. Pendant les périodes de rapide croissance économique, la production intérieure s'est accrue beaucoup plus vite que les importations, sauf pour les produits chimiques et les ouvrages en métaux.

On s'attendait à ce que la Côte d'Ivoire devienne le principal centre ouest-africain de raffinerie, mais l'industrie pétrolière n'a pu qu'en partie atteindre les objectifs fixés et remplir les plans initiaux. Les coûts élevés d'extraction et la récente baisse du prix du pétrole compromettent les chances qu'a la Côte d'Ivoire de se placer parmi les pays exportateurs de pétrole. Les entreprises découragées par les problèmes techniques posés par l'exploration pétrolière semblent compter sur les abondants gisements de gaz du pays.

Le développement de l'industrie ivoirienne a bénéficié d'une forte participation extérieure. La plupart des entreprises ont des partenaires étrangers, qui assurent l'essentiel des transferts de techniques et de capitaux. Au cours des dernières années, la Côte d'Ivoire s'est efforcée d'acheminer des ressources vers les industries travaillant pour l'exportation. Le gouvernement s'emploie à améliorer les performances et la compétitivité de l'industrie grâce à un programme d'ajustement des structures.

## 1. L'ECONOMIE DE LA COTE D'IVOIRE

### 1.1 Evolution récente de l'économie

Après avoir connu une croissance négative de 1982 à 1984, l'économie ivoirienne a progressé de 4 % en 1985. La reprise a touché surtout les grandes cultures commerciales d'exportation<sup>1/</sup>. En 1984/85, la récolte de cacao a atteint le volume record de 552 000 tonnes, soit 135 000 tonnes de plus que lors de la campagne précédente. La récolte de café devrait en 1985/86 égaler le volume atteint lors de la campagne précédente, soit 300 000 tonnes. La récolte de coton devrait également approcher les résultats de la campagne précédente (215 700 tonnes). La production de caoutchouc naturel, qui avait été de 39 000 tonnes en 1985, devrait se situer, en 1986, aux alentours de 47 000 tonnes, et celle de sucre, qui avait été de 111 500 tonnes en 1984/85, atteindre 138 000 tonnes en 1985/86. Grâce au montant énorme des exportations de cacao et de café, le pays a enregistré un excédent commercial de 1 484 millions de dollars en 1985.

Malgré l'augmentation de la production enregistrée récemment, les perspectives économiques n'en restent pas moins préoccupantes, en raison de l'instabilité des recettes procurées par les cultures commerciales. Les cours mondiaux de la quasi-totalité des produits de base (à l'exception du café) restent déprimés, ce qui freine la croissance à court terme, et, à prix constants, on ne prévoit en 1986 qu'une croissance modérée (3,2 %) du PIB. Le gouvernement s'efforce de soutenir la reprise économique et de se prémunir davantage contre l'instabilité des cours mondiaux. En juillet 1986, la Côte d'Ivoire a accepté les clauses essentielles du nouvel accord international sur le cacao, qui vise à stabiliser les cours mondiaux de ce produit.<sup>2/</sup>

---

<sup>1/</sup> La Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial de cacao (26 % de la production totale). C'est aussi le quatrième producteur mondial de café, après le Brésil, la Colombie et l'Indonésie. Le cacao et le café représentent environ 55 % des recettes d'exportation. Pendant plusieurs mois de 1986, les plantations de cacao ont souffert des mauvaises conditions atmosphériques, qui ont entraîné une baisse de production de 50 à 75 000 tonnes pour la campagne 1985/86.

<sup>2/</sup> La Côte d'Ivoire avait refusé d'adhérer à l'accord sur le cacao qui était entré en vigueur en 1980. Les pays consommateurs ont fait savoir qu'ils n'accepteraient pas de nouvel accord auquel la Côte d'Ivoire ne serait pas partie. Le nouvel accord international n'a pu être conclu qu'après quatre tentatives fructueuses pour stabiliser les prix du cacao pour une durée de cinq ans.

Le montant total de la dette publique extérieure de la Côte d'Ivoire a été estimé en 1985 à quelque 6 300 millions de dollars. Le service de la dette se monte à 1 282 millions en 1986, ce qui représente 32 % des recettes d'exportation prévues, contre 21 % en 1985. Ce service demeurera semble-t-il une lourde charge durant la seconde moitié des années 80. Le pays cherche actuellement à négocier un accord pluriannuel de réaménagement de la dette pour la période 1986-89 avec le Club de Londres, et un accord de deux ans (1986-88) avec le Club de Paris. La Banque mondiale, qui assure environ 90 % de l'aide financière fournie par des organismes internationaux en 1986, a approuvé un troisième prêt à l'ajustement structurel (PAS) de 250 millions de dollars en juin 1986. Ce prêt vise à aider la Côte d'Ivoire à restructurer ses engagements de dépenses ordinaires et à améliorer son programme d'investissement. L'ouverture d'une nouvelle ligne de crédit du FMI, d'une durée de 12 mois et d'un montant de 70,8 millions de dollars, a été approuvée en juin 1986. Les nouveaux prêts accordés par le FMI et la Banque mondiale témoignent de la confiance que semble inspirer la politique économique de la Côte d'Ivoire et pourraient encourager les sources bilatérales et multilatérales à lui fournir une aide financière accrue.

En 1980, le pays a commencé à exploiter le pétrole découvert en mer. La production actuelle, estimée à 22 500 b/j, est très inférieure aux prévisions, qui tablaient sur 300 000 b/j en 1985. On prévoyait un boom pétrolier au début des années 80, mais ces espoirs ont été déçus en raison de la chute des prix du pétrole, qui s'est ajoutée aux difficultés de l'exploration en mer. L'exploration et le forage sont pratiquement interrompus, mais de nombreuses entreprises comptent sur les réserves marines de gaz - associé ou non associé - qui sont estimées à quelque 3,5 milliards de pieds cubes, soit une quantité suffisante pour assurer une production journalière de 55 millions de pieds cubes pendant 20 ans.

Le projet de budget pour 1986, déposé en janvier dernier, prévoit des investissements dépassant d'un tiers ceux de 1985, qui avaient atteint 87 600 millions de FCFA<sup>1/</sup> (239,3 millions de dollars). Les droits de douane ont été modifiés et des incitations à l'exportation ont été introduites pour rendre l'industrie plus compétitive.

Bien que la campagne 1985-86 ait été l'une des meilleures, aidant ainsi la Côte d'Ivoire à sortir de la crise économique, le pays continue à importer, pour nourrir sa population, des quantités substantielles de produits

---

<sup>1/</sup> Francs CFA.

alimentaires, notamment de riz, de blé et de poisson. Pour le riz, produit importé en grande quantité, le gouvernement espère atteindre l'autosuffisance d'ici à 1987. Il pourrait ainsi économiser quelque 100 millions de dollars par an en devises.

Après plusieurs années de récession, l'économie a redémarré et le PIB à prix constants est en légère croissance. Etant donné la forte dépendance du pays par rapport à un petit nombre de produits d'exportation - d'où l'irrégularité des recettes d'exportation et de la croissance -, il est impératif, pour que cette croissance se stabilise durablement, de diversifier l'économie.

## 1.2 Structure économique

Le niveau de vie de la Côte d'Ivoire est un des plus élevés d'Afrique sub-saharienne : son PNB par habitant était de 950 dollars en 1982. Cependant, ce chiffre est tombé à 610 dollars en 1984, en raison de la croissance rapide de la population (due pour une large part à l'immigration) et à la décélération de la croissance économique au cours des années 1982-84.

Le tableau 1 indique l'origine par secteur du PIB durant la période 1960-83. La part de l'agriculture est tombée de 43,7 % en 1960 à 26,8 % en 1983. Les principaux produits exploités avant l'accession à l'indépendance (1960) étaient le café, le cacao (introduit plus tard) et le bois. Ces trois produits représentaient 86 % des exportations. L'ouverture du canal de Vridi en 1959 a permis de doter le pays de son premier port en eau profonde - celui d'Abidjan, ce qui a provoqué une concentration croissante des activités économiques dans cette ville et a favorisé la création d'un pôle industriel à proximité immédiate du port.

Dès 1960, le gouvernement a cherché à appliquer une vigoureuse politique de diversification agricole, tant sectorielle que géographique. Il a encouragé le développement d'autres cultures d'exportation (palme, ananas, caoutchouc) et notamment du coton puis du sucre et du riz dans le nord. Les efforts du gouvernement pour diversifier l'agriculture se sont heurtés à des obstacles, notamment la forte demande extérieure pour les grands produits d'exportation du pays, à laquelle un grand nombre de petits agriculteurs qui cultivaient principalement ces produits ont répondu positivement.

Tableau 1. Répartition en pourcentage du PIB par secteur, 1960-1983  
(certaines années)

	1960	1965	1970	1975	1980	1983
Agriculture	43,7	35,9	27,2	28,7	25,7	26,8
Industries extractives	0,8	0,7	0,2	0,2	0,2	3,1
Industries manufacturières	4,0	6,9	10,5)	13,1	11,7	10,9
Artisanat	4,0	3,2	2,7)			
Eau et électricité	0,6	0,9	1,2	1,6	3,2	3,7
Bâtiment et travaux publics	4,8	5,4	6,7	6,6	8,6	5,1
Services	42,1	47,0	51,5	49,8	50,6	50,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Sources: Comptes de la nation; budgets économiques.

La part des industries manufacturières (y compris l'artisanat) dans le PIB a diminué depuis 1970. Ce secteur, qui assurait 8 % du PIB en 1960 et 13,2 % en 1970, n'en représentait plus que 11 % en 1983. L'industrie compte surtout de grosses entreprises modernes créées par l'Etat avec des concours étrangers - qui produisent des biens de grande consommation ou transforment, en vue de l'exportation des produits agricoles d'origine locale - et des entreprises petites ou quasi-artisanales aux mains d'entrepreneurs privés autochtones.

Le secteur des services est très hétérogène. Il comprend d'une part un secteur moderne à revenu élevé, implanté surtout à Abidjan. Ce secteur, qui a connu une croissance très rapide pendant les années de haute conjoncture, absorbe des ressources importantes et risque de ce fait de peser sur les activités productives. Le secteur des services comprend aussi des activités traditionnelles non structurées à faibles revenus et à faible productivité et différentes activités implantées dans la banlieue d'Abidjan.

Vers 1970, le taux d'épargne intérieure était relativement élevé (22 %) et suffisait à assurer le financement de l'investissement intérieur. Cependant, comme la plupart des entreprises industrielles et commerciales appartenaient à des intérêts étrangers (principalement français) et que le gouvernement avait opté pour l'ouverture économique et la participation des investisseurs étrangers, près du quart de l'épargne intérieure sortait du pays sous forme de transferts de salaires (5,6 milliards de FCFA en 1963 et 148 milliards en 1983) et de dividendes (4,7 milliards de FCFA en 1963,

35 milliards en 1978 et 19 milliards en 1983). Par la suite, le gouvernement a entrepris de financer les investissements publics par l'emprunt étranger plutôt que par l'épargne intérieure; c'est ainsi qu'est apparu le problème de la dette.

L'Etat a non seulement autorisé l'implantation des entreprises étrangères, mais il s'est fait lui-même entrepreneur, suppléant ainsi à l'insuffisance du secteur privé. Sa part dans le capital social des entreprises était, en 1976, de 16,7 milliards de FCFA sur un total de 61,6 milliards (soit 27,1 %) et, en 1982, de 102,5 milliards de FCFA sur un total de 199,2 milliards (soit 51,4 %). La forte progression des recettes d'exportation agricoles qui s'est produite entre 1976 et 1978 a entraîné un accroissement considérable des investissements publics dans le secteur de la production.

Depuis 1979, l'investissement public s'est réorienté légèrement vers l'agriculture (laissée pour une large part à l'initiative des producteurs), et, de façon plus marquée, vers l'infrastructure (réseaux de communications et aménagement urbain d'Abidjan) et l'industrie. Après avoir servi surtout, au cours des années 60, à financer la production pour le marché intérieur, l'investissement industriel - et notamment les fonds publics - a visé davantage à valoriser des produits agricoles destinés à l'exportation.

### 1.3 Vue d'ensemble du secteur manufacturier

Le secteur manufacturier de la Côte d'Ivoire est caractérisé par la prépondérance des grandes entreprises, la faiblesse des relations interindustrielles (surtout entre les entreprises étrangères et les petites entreprises locales), l'importance de la participation et des entreprises étrangères et la concentration des activités industrielles dans la région d'Abidjan. Ce secteur repose surtout sur la transformation du cacao, du café, du bois d'oeuvre et d'autres produits agricoles. Les agro-industries, qui représentent environ 60 % de la production industrielle, sont sensibles aux fluctuations des récoltes causées par les périls naturels.

Les industries agro-alimentaires comprennent 16 unités de décorticage du café (325 000 tonnes par an), 4 usines de transformation du cacao (110 000 tonnes par an), 6 complexes sucriers (2 millions de tonnes par an)<sup>1/</sup>, des usines de boissons (2 millions d'hectolitres par an), des

---

<sup>1/</sup> Deux complexes sucriers ont été fermés en avril 1984; ils seront aménagés pour la transformation d'autres produits agricoles.



huileries (1,2 million de régimes de palme par an), et des usines de conserves d'ananas, de tomate, de mangue, de thon et d'aliments du bétail.

Quatre entreprises, ayant une capacité annuelle globale de 110 000 tonnes de fèves de cacao et employant ensemble 1 000 salariés, ont produit pour 150 millions de dollars en 1985. Le développement de cette industrie est limité par deux facteurs : tout d'abord, il est peu probable que la récolte de cacao puisse dépasser 550 000 tonnes par an; ensuite, les activités de transformation ne portent que sur les fèves de qualité inférieure qui représentent 25 % de la récolte.

Le tableau 2 fait apparaître la structure de l'industrie en 1982. Il y avait à cette date 723 entreprises industrielles employant 63 000 personnes et dégageant un chiffre d'affaires supérieur à 12 millions de FCFA, alors qu'il n'y en avait que 110 en 1960, dont 47 scieries. Les principaux secteurs sont l'industrie alimentaire, le travail du bois et les textiles. Citons aussi les industries du tabac, du cuir et des boissons. On constate que 687 de ces 723 entreprises ont investi moins de 2 milliards de FCFA, que 684 d'entre elles ont un chiffre d'affaires inférieur à 5 milliards de FCFA et que 628 emploient moins de 100 salariés. Ainsi, le nombre des "grosses" entreprises était inférieur à 100. La répartition des entreprises par branche reflète la structure de l'économie ivoirienne : la plupart travaillent pour l'exportation (bois, café, cacao, conserves de fruits et de poisson) ou produisent des biens de grande consommation (textiles, chaussures). La gamme des produits d'exportation est assez différente de celle des produits destinés au marché intérieur. Une proportion croissante de certains produits d'exportation (bois, huiles végétales) sert à satisfaire la demande locale, tandis que d'autres, destinés avant tout au marché intérieur (tissus de coton, sucre), sont exportés depuis quelques années.

En 1980, l'artisanat et le secteur traditionnel occupaient 103 100 personnes, pour moitié en milieu rural et pour moitié dans les villes de plus de 10 000 habitants, dont 27 500 à Abidjan (voir le tableau A-3 de l'appendice). Les PME emploient 4 800 personnes, surtout dans la boulangerie, l'industrie du bois et l'imprimerie. L'importance de l'artisanat et des PME tient essentiellement à leur contribution à l'emploi et au fait que les biens et services produits sont bien adaptés aux besoins et au pouvoir d'achat de la plus grande partie de la population; par ailleurs, ces secteurs n'exigent que des investissements modestes et la petite taille des unités permet à la production de s'adapter à un marché étroit et dispersé.

Tableau 2. Etat de l'industrie, octobre 1982

Branches	Nombre d'entreprises	Capital social Mio. FCFA	Investiss cumulés Mio. FCFA	Chiffre d'affaires (Mio. FCFA) a/			Emploi				Salaires + charges Mio. FCFA
				Ventes en Côte d'Iv.	Export.	Total	Ivoiriens	Autres africains	Non- africains	Total	
Grains et farines	230	9 936	48 708	51 829	101 019	152 848	3 903	3 944	143	7 990	7 004
Conservation et prép. aliment.	23	12 446	32 630	12 162	81 337	93 499	3 560	1 712	101	5 373	8 423
Boissons et crèmes glacées	9	5 736	29 136	36 511	230	36 741	2 590	582	106	3 278	6 309
Graisses alimentaires (élaborées)	5	8 937	34 350	32 387	21 924	54 311	1 657	883	45	2 585	3 266
Autres indust. alim. + tabac	14	68 941	85 587	44 307	6 033	50 340	5 518	563	250	6 331	8 674
Textile et habillement	40	20 490	56 722	90 541	38 469	129 010	10 853	529	222	11 604	17 345
Indus. du cuir et de la chaussure	35	1 077	4 819	6 301	1 471	7 772	866	191	44	1 121	1 750
Industrie du bois	107	11 500	43 000	27 789	26 894	54 683	5 695	3 765	193	9 653	7 065
Raffinage pétrole + dérivés	4	14 458	162 742	83 163	93 037	176 200	916	31	22	969	4 679
Industries chimiques	55	11 031	34 135	63 868	8 155	72 023	3 427	812	188	4 427	9 648
Industrie du caoutchouc	6	7 062	4 331	1 267	7 323	8 590	505	159	62	726	698
Matériaux construction	20	4 680	11 164	25 113	1 850	26 963	725	358	61	1 144	2 582
Sidérurgie et première transformation des métaux	1	400	1 441	828	0	828	102	14	1	117	261
Matériel de transport	21	3 635	7 408	27 010	632	27 642	1 448	358	110	1 916	4 163
Autres industries méc. et élect.	38	7 430	20 690	43 274	4 304	47 578	2 795	686	174	3 655	7 784
Industries diverses	115	3 162	9 467	21 824	1 080	22 904	1 783	313	108	2 204	3 919
<b>Total</b>	<b>723</b>	<b>190 911</b>	<b>585 970</b>	<b>568 174</b>	<b>393 758</b>	<b>961 932</b>	<b>46 343</b>	<b>14 900</b>	<b>1 830</b>	<b>63 093</b>	<b>93 510</b>

Sources : Chambre d'industrie : L'industrie ivoirienne en 1982.

a/ Au cours des 12 mois précédents.

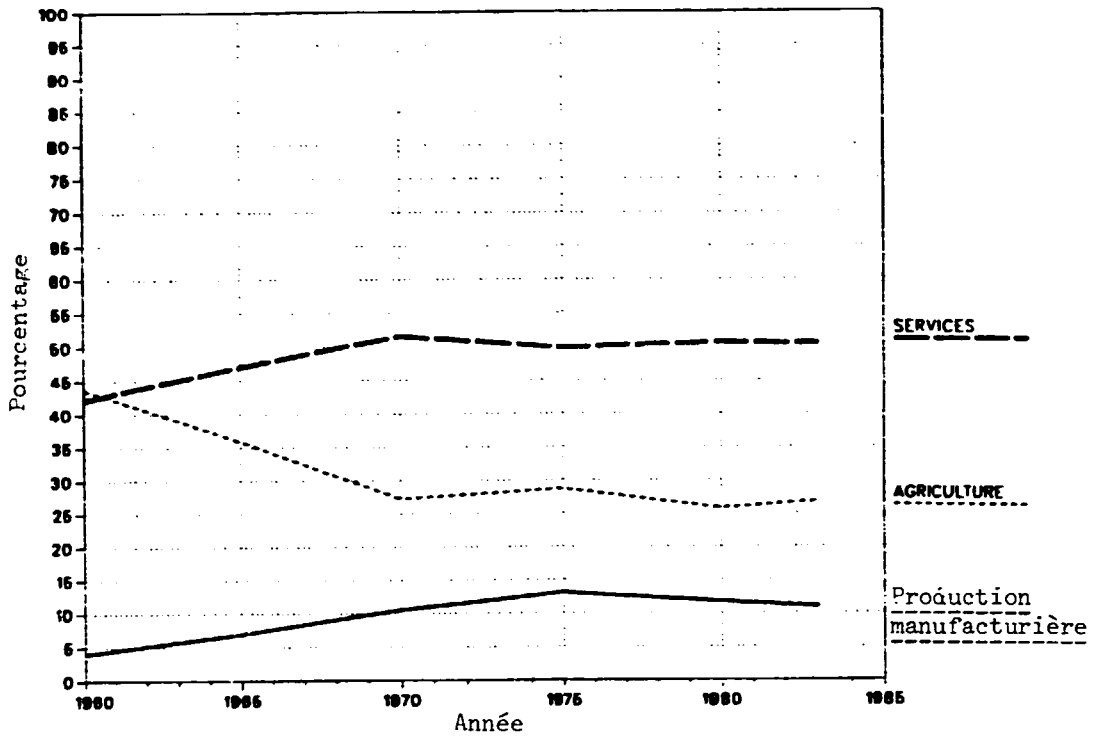
L'industrialisation, à laquelle le pays a consacré une part importante de la plus value agricole depuis 1960, n'avait pas pour objectif premier de mettre en place une structure industrielle intégrée. La dépendance du pays vis-à-vis des sources extérieures de financement s'en est trouvée accrue. Pour investir, il s'est endetté plus que de raison, et il lui faudra faire encore plus appel à l'agriculture pour équilibrer ses transactions avec l'étranger.

Les nouveaux projets de développement industriel comprennent une usine textile qui sera située à Katiola. Cette usine devrait coûter 28 milliards de FCFA et employer 2 600 personnes. Une laiterie, qui coûtera 2 millions de FCFA et fournira 250 emplois, sera construite à Abidjan. Une usine de traitement du latex sera construite à Gagnoa. Malgré le marasme du marché pétrolier, la Société ivoirienne de raffinage a signé un contrat avec le groupe américain Chevron pour le traitement de 800 000 tonnes de brut, importé essentiellement du Nigéria. Les produits raffinés devraient être exportés en totalité vers les pays voisins. Une usine d'emballage du sucre et trois unités de fabrication d'alcool industriel seront construites à Abidjan. On envisage de mettre en exploitation une mine d'or à Ity et de construire une usine d'ammoniaque utilisant comme matière première le gaz provenant de l'exploitation en mer. On envisage également de moderniser et de développer l'industrie de l'huile de palme.

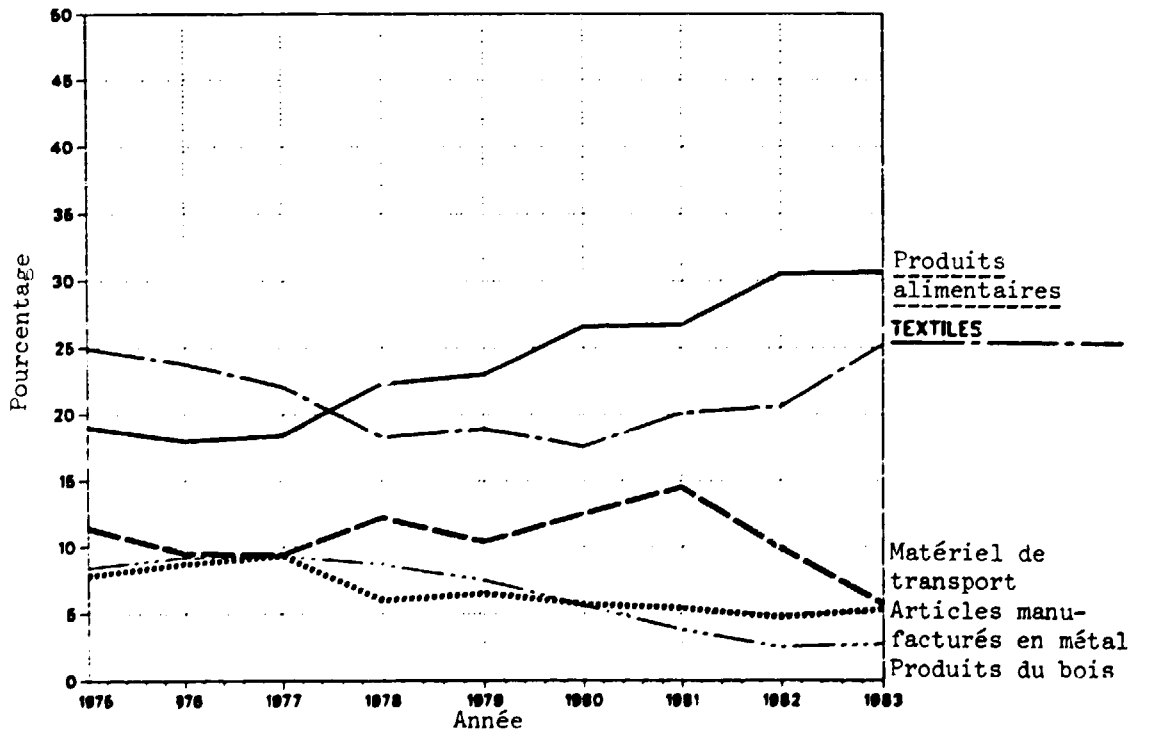
Depuis 1981, le gouvernement s'est efforcé de développer l'industrie par une série de réformes visant à diversifier la production et à la rendre plus compétitive. Les principales réformes, financées par deux prêts à l'ajustement structurel de la Banque mondiale totalisant 500 millions de dollars, sont les suivantes : modification des droits à l'importation (entrée en vigueur le 1er janvier 1985); barème dégressif des droits à l'importation sur cinq ans; barème dégressif des surtaxes à l'importation sur cinq ans; primes à l'exportation limitées initialement à l'agro-industrie, aux engrais, aux textiles et aux produits du bois; nouveau code des investissements encourageant la création de petites entreprises, surtout celles situées en dehors d'Abidjan ; celles qui transforment des matières premières locales pour l'exportation; réformes fiscales encourageant la création d'entreprises en dehors d'Abidjan pour équilibrer le développement industriel.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION MANUFACTURIERE

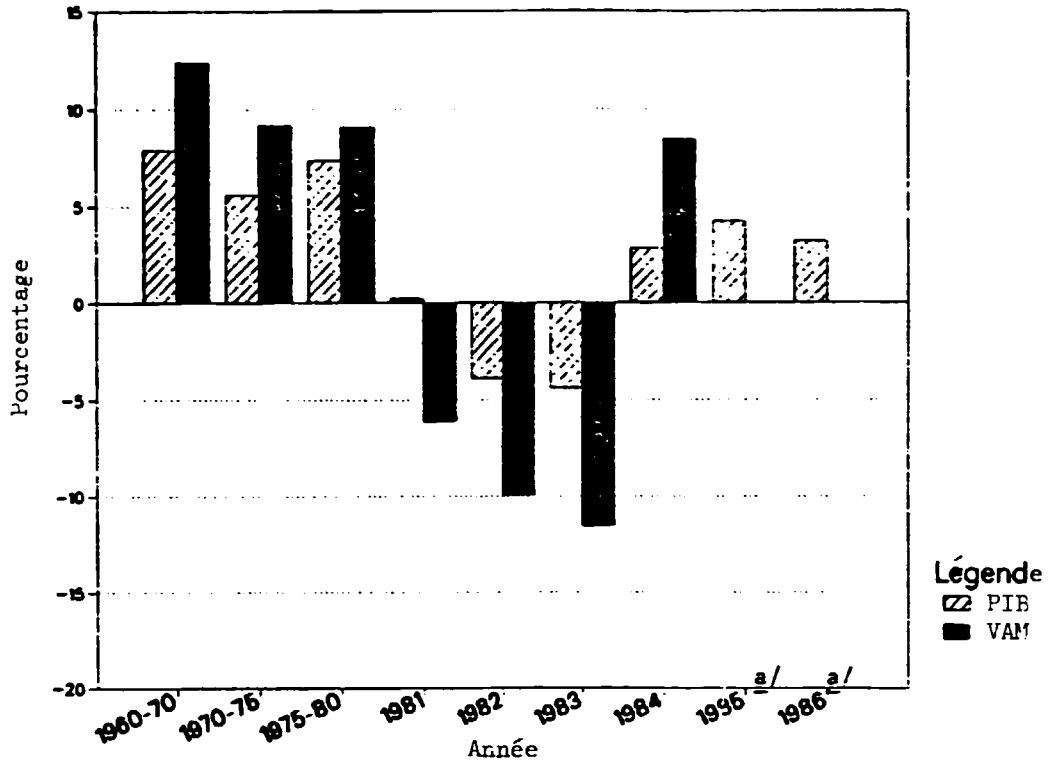
Répartition du produit intérieur brut par secteurs, 1960-1983  
(aux prix courants)



Part de certaines industries dans la VAM, 1975-1983  
(en prix de 1980)

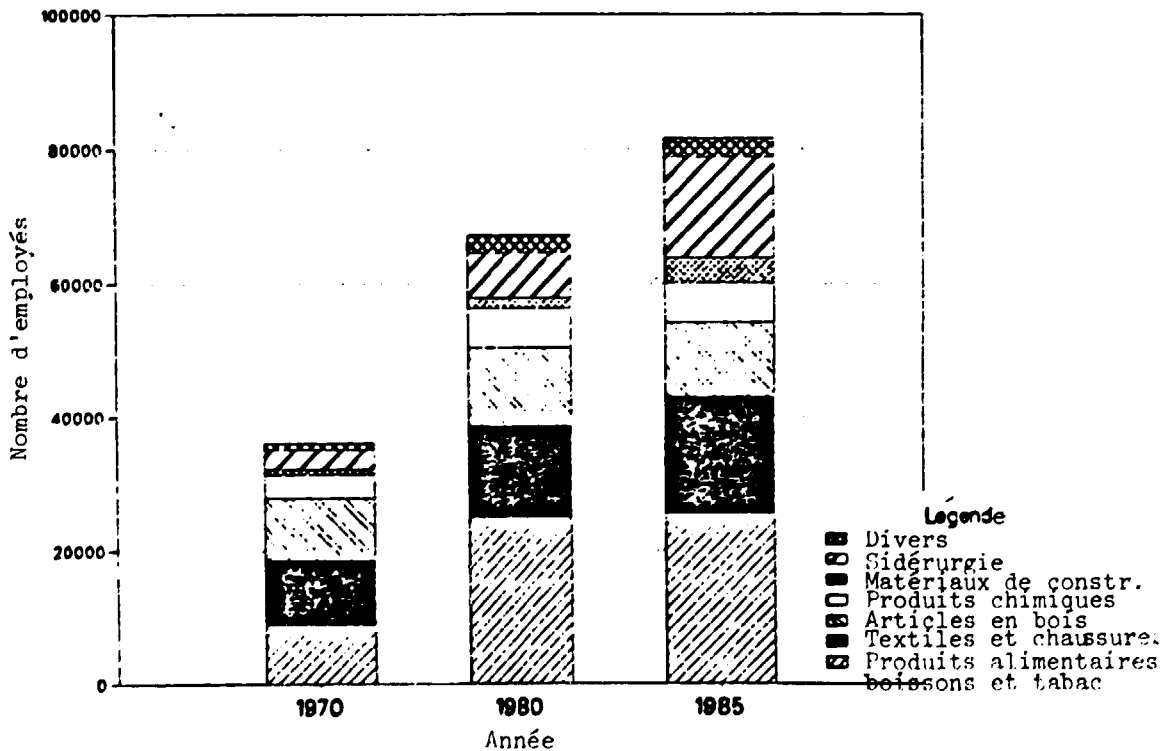


CROISSANCE REELLE DU PIB ET DE LA VAM, 1960-1986

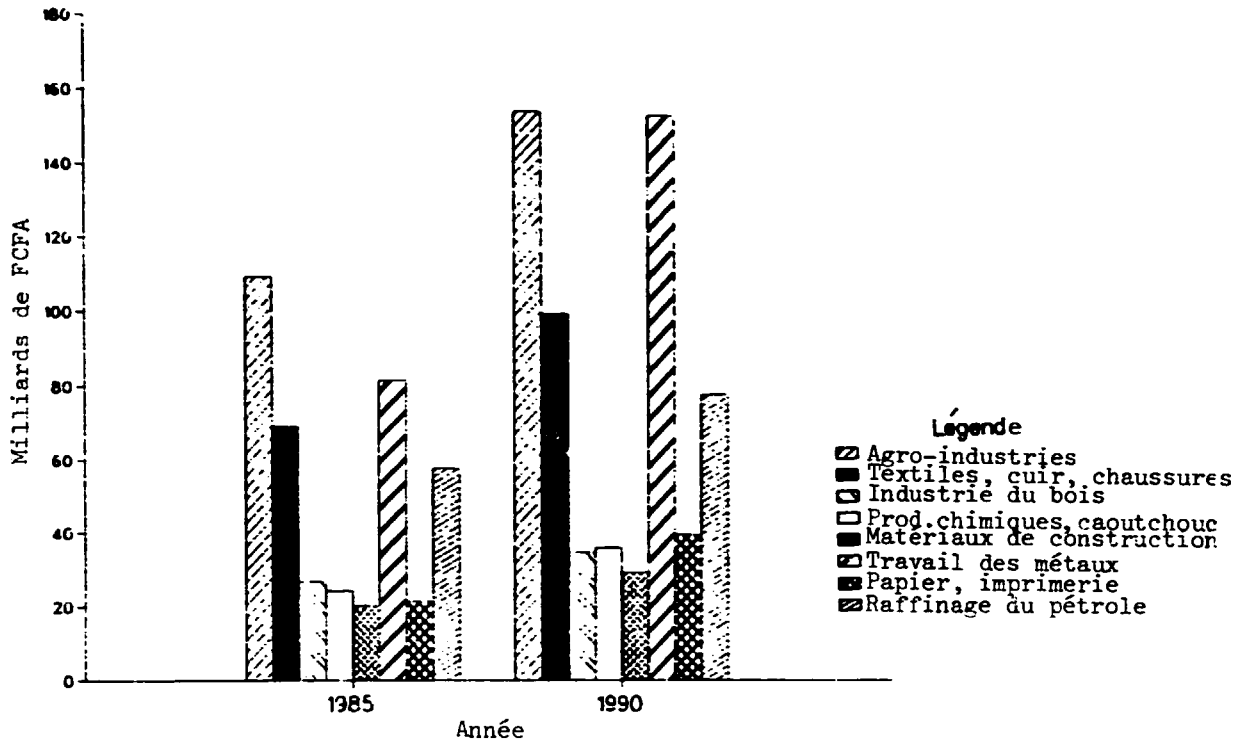


a/ Taux de croissance de la VAM pour 1985 et 1986 : non connu  
Taux de croissance du PIB pour 1986 prévision

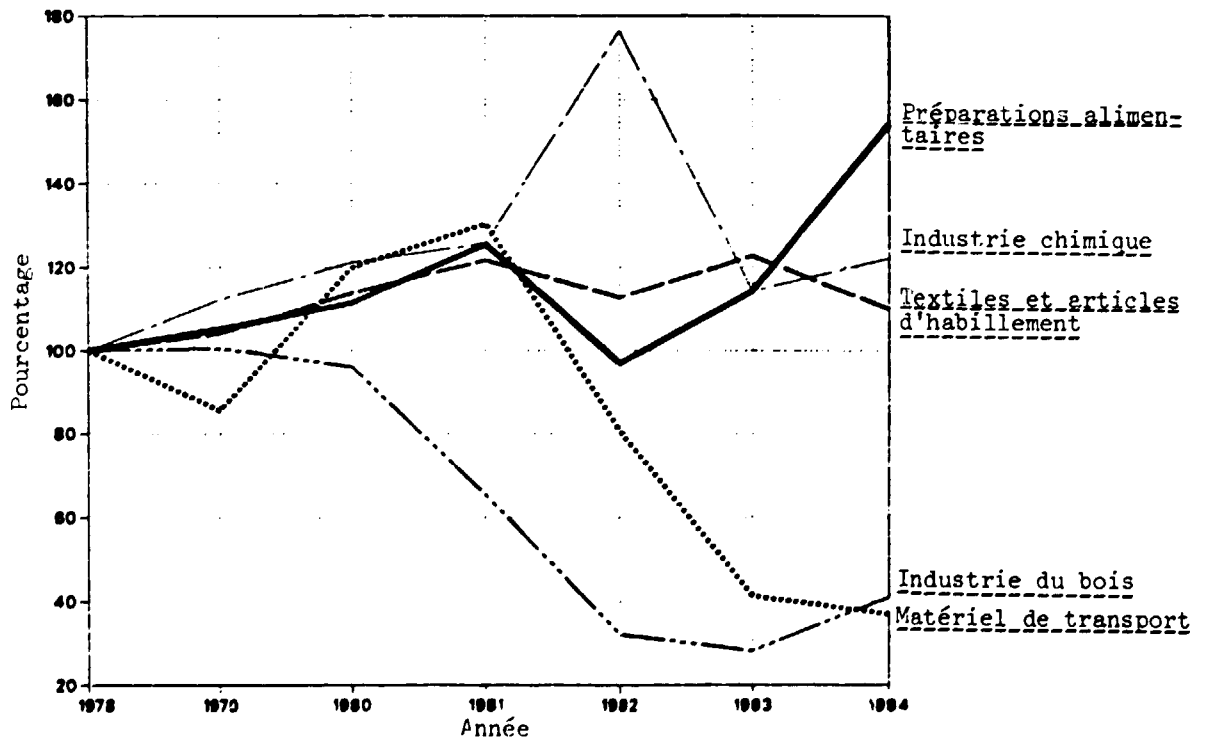
CROISSANCE ET STRUCTURE DE L'EMPLOI MANUFACTURIER - 1970, 1980 et 1985



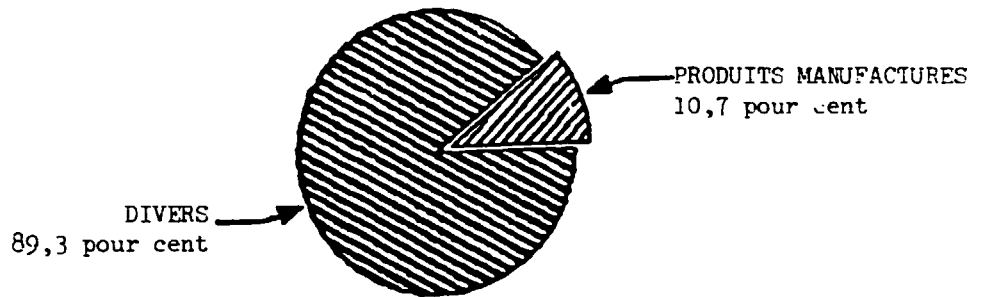
VAM PROJETEE PAR BRANCHE, 1985 ET 1990



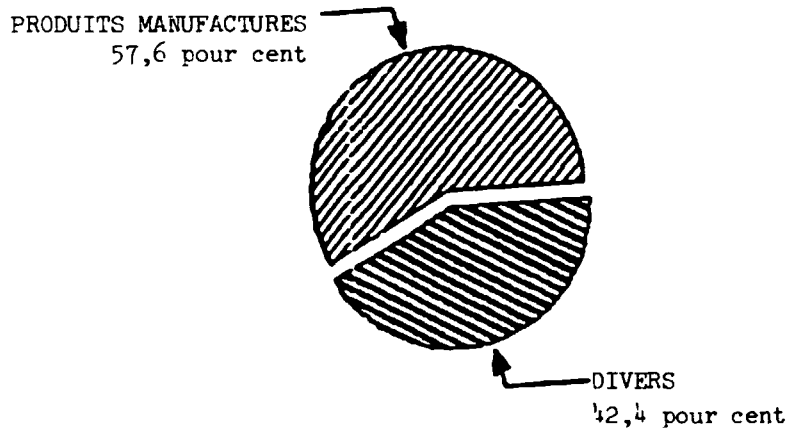
INDICE DE PRODUCTION DE CERTAINES INDUSTRIES, 1979-1984  
(1978=100)



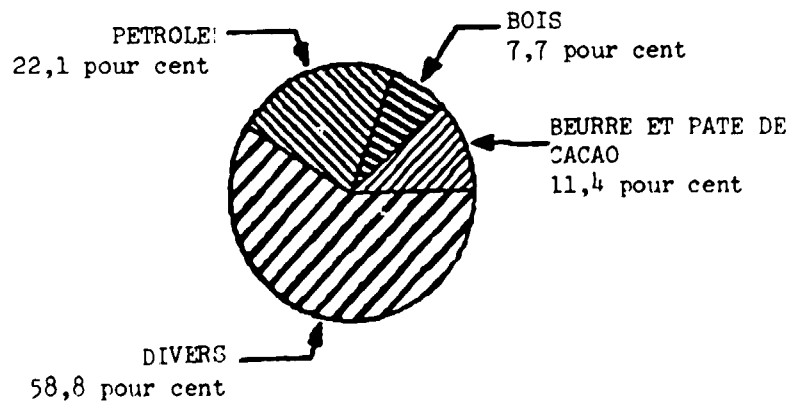
PART DES PRODUITS MANUFACTURES DANS LES EXPORTATIONS TOTALES  
(1983)



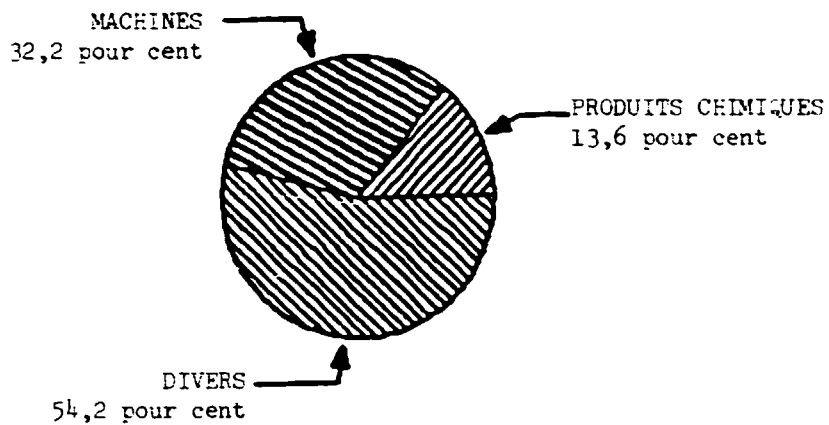
PART DES PRODUITS MANUFACTURES DANS LES IMPORTATIONS TOTALES  
(1983)



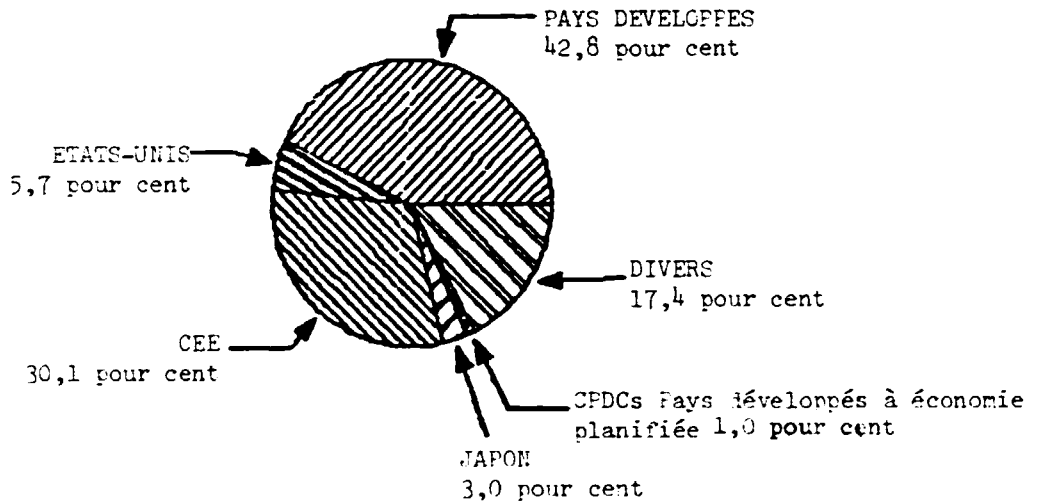
COMPOSITION DES EXPORTATIONS DE PRODUITS MANUFACTURES  
(1983)



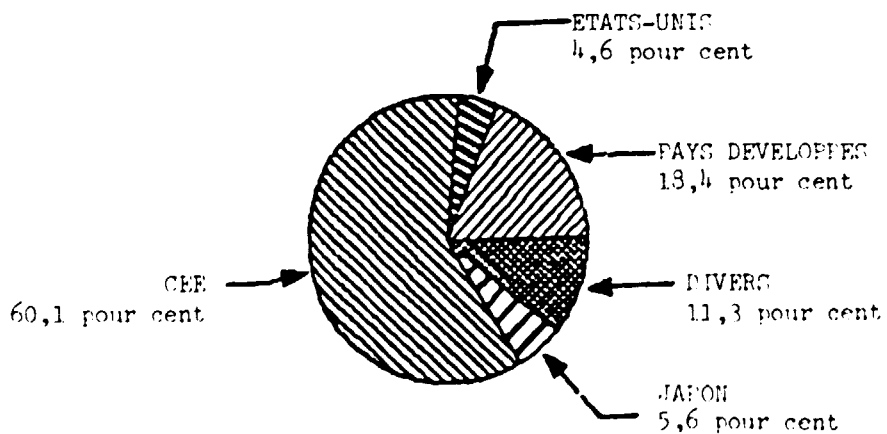
COMPOSITION DES IMPORTATIONS DE PRODUITS MANUFACTURES  
(1983)



DESTINATION DES EXPORTATIONS DE PRODUITS MANUFACTURES  
(1983)



ORIGINE DES IMPORTATIONS DE PRODUITS MANUFACTURES  
(1983)





## 2. STRUCTURE ET RESULTATS DU SECTEUR MANUFACTURIER

### 2.1 Croissance et évolution des structures

Le secteur manufacturier a enregistré une croissance moyenne annuelle de 12,4 % dans les années 60 et de 9,1 % dans les années 70. La préparation des céréales, les conserves d'ananas, les produits tirés du palmier, le cacao et la préparation de thon comptaient parmi les activités manufacturières les plus dynamiques et les textiles, le cuir et la chaussure bénéficiaient d'investissements appréciables puis, après deux décennies de croissance soutenue, le secteur manufacturier a vu baisser ses taux de croissance pendant la période 1981-1984.

Le tableau 3 donne les indices de la production industrielle pendant la période 1979-1984. Les industries agro-alimentaires, les textiles, l'habillement, le cuir et la chaussure ont augmenté leur production de façon appréciable jusqu'en 1980. Quelques-unes de ces industries ont pu maintenir le rythme de leur expansion au début des années 80, alors que la récession se faisait sentir dans plusieurs entreprises. Le volume de la production de grains et de farines, de produits alimentaires et de tabac a sensiblement augmenté jusqu'en 1982. Toutefois, les conserves et les préparations de produits alimentaires, les boissons et les glaces alimentaires, les corps gras alimentaires, le textile et l'habillement, le cuir et les articles chaussants ont connu de fortes baisses de production pendant la période 1981-1982. L'industrie du bois a stagné pendant le début des années 80 et a enregistré une baisse rapide jusqu'en 1983. Selon les prévisions, le nombre des entreprises industrielles devait se réduire de moitié.

L'évolution indiquée au tableau 3 semble s'accorder avec les taux de croissance de la valeur ajoutée figurant au tableau A-4 de l'appendice, qui montre que la VAM en prix constants de 1980 a connu un taux de croissance de 16,7 % en 1979 et en 1980 et des taux de croissance négatifs au cours des trois années suivantes se terminant en 1982/83. Le taux de croissance annuel moyen des produits alimentaires a été de 8,6 % de 1975/76 à 1982/83. Les articles en bois, y compris les meubles, ont connu un taux de croissance négatif à deux chiffres pendant la même période. Les produits chimiques non industriels se sont développés au taux annuel moyen de 12,8 %. Un coup d'oeil sur le tableau A-4 fait voir que beaucoup d'industries manufacturières se sont développées rapidement jusqu'en 1979/80 et qu'un grand nombre d'industries ont enregistré une baisse rapide au début des années 80.

Tableau 3. Indices de la production industrielle de certaines industries, 1979-1984 (1978 = 100)

Industrie	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Grains et farines	142,7	206,1	235,2	264,2	126,0	160,0
Conserves et préparations de produits alimentaires	105,2	111,4	125,4	96,8	114,2	154,0
Boissons et glace alimentaire	119,2	127,5	107,4	99,1	108,9	95,0
Corps gras alimentaires	102,7	130,3	125,0	108,3	117,7	145,0
Autres industries alimentaires et tabac	122,8	169,4	169,3	187,9	154,0	122,0
Textile et habillement	104,1	113,8	121,6	112,7	122,6	110,0
Industrie du cuir et des articles chaussants	91,5	101,2	109,8	92,7	102,0	91,0
Industrie du bois	100,6	96,0	65,3	32,1	28,2	41,0
Raffineries de pétrole et produits dérivés	114,3	130,0	96,4	106,2	105,9	118,0
Industrie chimique	112,3	121,0	125,7	176,4	114,3	122,0
Industrie du caoutchouc	97,6	89,5	90,2	88,3	83,1	84,0
Matériaux de construction	132,2	145,0	151,2	117,5	63,6	53,0
Sidérurgie et première transformation des métaux	113,7	150,1	60,8	22,5	25,0	...
Matériel de transport	85,5	119,8	130,3	80,6	41,3	37,0
Autres industries mécaniques et électriques	110,1	113,3	108,7	88,6	83,6	171,0
Industries diverses	109,9	122,9	138,5	77,6	99,6	81,0

Source : Ministère de la planification et de l'industrie, Direction de la statistique.

Les difficultés financières et l'alourdissement du service de la dette ont réduit les possibilités de beaucoup d'entreprises du secteur industriel et de celui de la construction, qui commencèrent à éprouver très fortement les effets de la crise. Les entreprises textiles ont dû travailler très en dessous de leur capacité et certaines ont été acculées à la fermeture. Pour ce qui est du sucre, la société nationale Sodesucre a changé radicalement de stratégie et a fermé deux de ses complexes pour les affecter à d'autres productions alimentaires. L'industrie de la construction a également connu des taux de croissance négatifs. Beaucoup de travailleurs du secteur public ont perdu leur emploi et ont subi des réductions de salaires. En 1985, le

secteur manufacturier a commencé à sentir les effets bénéfiques de la croissance de la production agricole, du redressement économique international et des réformes politiques du gouvernement. Le gouvernement espère qu'une série de réformes politiques lui permettront de soutenir le redressement après trois années de récession.

Bien que les efforts accomplis depuis l'Indépendance pour diversifier l'économie n'aient pas donné les résultats attendus, le secteur manufacturier a modifié sensiblement ses structures. La part des produits alimentaires dans le total de la VAM est passée de 19 % en 1975 à 30,6 % en 1983. L'importance relative des textiles s'est réduite pendant la deuxième moitié des années 70, mais cette industrie a pu retrouver en 1983 les 25 % de la VAM auxquels elle était arrivée en 1975. Tandis que la croissance de l'industrie du bois avait tendance à marquer le pas ou à se ralentir, sa part de la VAM est passée de 8,4 % en 1975 à 2,7 % en 1983, alors que les produits chimiques non industriels connaissent une croissance rapide et augmentent leur part de la VAM de 3,1 % à 6,1 % pendant la même période. La part du matériel de transport dans la VAM s'est réduite de moitié en neuf ans (tableau 4).

La part de raffinage du pétrole dans la VAM est passée de 2,3 % en 1975 à 1,9 % en 1973. La Côte d'Ivoire s'est efforcée de devenir le principal centre de raffinage de l'Afrique de l'Ouest en traitant des pétroles importés du Nigéria, de l'Angola et du Zaïre. La production de produits raffinés et de dérivés du pétrole a augmenté de façon appréciable en 1979-80. Après une baisse brutale en 1981, la production a augmenté sensiblement en 1982. Les gisements pétroliers de la Côte d'Ivoire sont relativement peu étendus, géographiquement complexes et situés en eau profonde. La découverte du gisement Espoir en 1979 par la société américaine Philips Petroleum est survenue après l'effondrement des cours mondiaux du cacao et du café. Le pétrole suscitait tant d'espoirs qu'on s'imaginait qu'il allait compenser la perte des recettes dues au cacao et au café. Toutefois, des difficultés techniques ont entraîné en 1983 la fermeture de deux des cinq puits et la production des autres puits n'a pas pu être maintenue. La production était estimée en 1985 à 22 500 barils par jour. Le fléchissement de l'industrie pétrolière s'est produit bien avant l'effondrement des prix. On comptait voilà deux ans une vingtaine de sociétés pétrolières de service. A l'heure actuelle, il semble que trois seulement sont encore en activité.

L'industrie chimique, représentant environ 8,6 % de la VAM en 1983, a connu une croissance régulière de 1979 à 1982. La production de caoutchouc s'est ralentie au cours de la même période. La Société africaine de plantations d'hévéas (SAPH) a produit 23 945 tonnes de caoutchouc en 1984/85. La production de la Société des caoutchoucs de Grand-Beseley (SOGB) augmente constamment. La compagnie des caoutchoucs du Pahlidie, troisième producteur de caoutchouc de la Côte d'Ivoire, produit selon les estimations 5 000 tonnes par jour. Les industries des matériaux de construction ont subi depuis 1982 un recul accentué. A l'heure actuelle, cette industrie est en plein marasme.

Pour le matériel de transport, l'indice de la production est passé de 130,3 (1978=100) en 1981 à 37,0 en 1984. Pendant la période euphorique des années 70, la demande de véhicules a augmenté de 20 % chaque année et a atteint le maximum de 23 300 immatriculations en 1978. Elle est retombée à 8 100 en 1984. Des signes de redressement se manifestent, et les immatriculations de véhicules augmentent actuellement de 10 %. Toutefois, l'assemblage local des véhicules souffre de l'exiguïté du marché intérieur.

Au tableau A-6 de l'appendice, la matrice des échanges intersectoriels montre que, à l'exception des achats de produits agricoles destinés aux conserveries et aux minoteries, les transactions intersectorielles dans l'industrie sont faibles si l'on ne considère que les biens produits dans le pays<sup>1/</sup>. Malgré de grosses différences d'une industrie à l'autre, les ventes des industries aux autres secteurs révèlent que les industries d'exportation traitant des produits agricoles se prêtent à la création d'étroites relations interindustrielles. Les autres transactions interindustrielles portent essentiellement sur les achats d'énergie, les transports et les services.

L'agro-industrie est vulnérable aux variations des récoltes dues à l'inconstance des pluies et elle subit souvent le contrecoup de la forte instabilité des prix sur le marché mondial. Malgré la récente et heureuse conclusion de l'accord international sur le cacao, il ne semble pas que les

---

<sup>1/</sup> La matrice comprend les importations, qui représentent un tiers des achats des autres secteurs.

Tableau 4. Composition de la valeur ajoutée manufacturière (aux prix de 1980), 1975-1983  
(en pourcentage)

Description (CITI)	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
TOTAL INDUSTRIES MANUFACTURIERES (300)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Industries alimentaires (311)	19,0	18,0	18,4	22,3	23,0	26,6	26,7	30,5	30,6
Boissons (313)	3,3	3,9	4,7	4,0	4,7	4,4	3,9	4,0	5,0
Tabac (314)	3,0	3,1	3,4	3,4	3,1	3,0	2,9	3,4	3,7
Textile (321)	24,9	23,8	22,1	18,3	18,9	17,6	20,1	20,6	25,2
Articles d'habillement, à l'exclusion des chaussures (322)	0,8	0,9	1,0	1,0	1,0	1,1	0,8	0,6	0,7
Articles en cuir (323)	1,4 <u>a/</u>	1,5 <u>a/</u>	1,6 <u>a/</u>	1,7 <u>n/</u>	1,4 <u>a/</u>	1,3 <u>a/</u>	1,3 <u>a/</u>	1,8 <u>a/</u>	1,5 <u>a/</u>
Chaussures, à l'exclusion des chaussures en caoutchouc et en matière plastique (324)	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Ouvrages en bois, à l'exclusion des meubles (331)	8,4	9,2	9,3	8,7	7,5	5,6	3,8	2,5	2,7
Meubles, à l'exclusion des meubles en métal (332)	0,9	1,0	1,1	1,1	1,2	1,3	1,3	0,2	0,2
Papiers et articles en papier (341)	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Imprimerie et édition (342)	2,8	2,8	2,8	2,9	2,9	2,9	...	...	...
Industrie chimique (351)	3,2	3,0	3,0	2,3	2,2	2,0	2,2	3,5	2,5
Autres produits chimiques (352)	3,1	3,3	3,4	4,1	5,2	4,9	5,3	8,4	6,1
Raffineries de pétrole (353)	2,3	2,4	2,3	2,3	1,8	1,8	1,4	1,7	1,9
Divers dérivés du pétrole et du charbon (354)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	...	...
Caoutchouc (355)	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3
Ouvrages en matière plastique (356)	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Grès, porcelaines et faïences (361)	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2
Industrie du verre (362)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres produits minéraux non métalliques (369)	1,5	1,6	1,6	1,7	1,9	1,8	2,0	1,7	1,0
Sidérurgie (371)	0,4 <u>b/</u>	0,6 <u>b/</u>	0,5 <u>b/</u>	0,6 <u>b/</u>	0,4 <u>b/</u>	0,5 <u>b/</u>	0,2 <u>b/</u>	0,1 <u>b/</u>	0,1 <u>b/</u>
Métaux non ferreux (372)	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Ouvrages en métaux (381)	7,8	8,7	9,3	6,0	6,5	5,7	5,4	4,7	5,3
Machines, à l'exclusion des machines électriques (382)	0,4	0,5	0,5	0,5	0,6	0,2	0,2	0,5	0,4
Machines électriques (383)	1,2	1,2	1,3	1,5	1,7	1,6	1,9	1,7	1,7
Matériel de transport (384)	11,4	9,5	9,4	12,7	10,4	12,5	14,5	9,9	5,7
Matériel professionnel et scientifique (385)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	...	...
Autres industries manufacturières (390)	3,6	3,9	4,0	4,4	4,9	4,6	5,6	3,6	5,0
TOTAL INDUSTRIES MANUFACTURIERES EN MILLIERS DE DOLLARS EU	633 362	662 274	714 625	731 922	730 221	852 300	800 205	721 114	638 123

Source : Groupe des statistiques et des enquêtes de l'ONUDI. D'après des données fournies par le Bureau de statistique de l'ONU et des estimations du secrétariat de l'ONUDI.

Note : Le total des industries manufacturières étant la somme des éléments connus ne correspond pas nécessairement au total de la classe 300 de la CITI.

a/ 3 230 comprend 3 240.

b/ 3 710 comprend 3 720.

prix veillent se stabiliser à cause de la forte augmentation des stocks en 1986. Les stocks mondiaux de cacao sont trop abondants et s'accroissent encore (550 000 tonnes environ pour la campagne 1985/86 contre 420 000 tonnes pour la campagne 1984/85). Bien que les cours mondiaux du café restent très inférieurs à leur maximum de janvier 1986, il semble qu'une reprise soit possible et qu'elle soit bénéfique à la Côte d'Ivoire. Les stocks mondiaux de sucre augmentent depuis quatre ans, et les prix s'effondrent jusqu'à un minimum encore jamais atteint. Productrice de caoutchouc naturel, la Côte d'Ivoire connaîtra des difficultés car les prix de ce produit resteront vraisemblablement bas, mais certains signes permettent de penser que le pire est peut-être passé.

## 2.2 Résultats et efficacité

Pendant les années 70, la VAM s'est accrue rapidement mais l'emploi n'a pas cessé de la devancer dans le secteur manufacturier. Comme on le voit au tableau 5, le taux de croissance de l'emploi est resté supérieur à celui de la VAM pendant toutes les années de la période 1975/76 - 1978/79. En 1979/80, la croissance de la VAM a été très nettement supérieure à celle de l'emploi, mais le taux de contraction de la production manufacturière a dépassé par la suite la diminution de l'emploi dans le secteur en question. Il est donc clair que la productivité du travail a sensiblement diminué pendant la dernière décennie.

Tableau 5. Croissance de la VAM et de l'emploi manufacturier,  
1975/76 - 1981/82  
(pourcentages)

	Croissance de la VAM	Croissance de l'emploi manufacturier
1975/76	4,9	9,8
1976/77	7,9	8,1
1977/78	2,4	2,8
1978/79	-0,2	5,2
1979/80	10,7	5,8
1880/81	-6,1	-3,4
1981/82	-9,9	-2,7

Sources : BCEAO, Statistiques économiques et monétaires; Plan quinquennal 1981-85.

Le tableau 6 donne un aperçu des résultats financiers des entreprises manufacturières. On y voit que le rapport des bénéfices bruts à la valeur ajoutée est élevé. Il a été en moyenne de 71,4 % pendant une période de 13 ans, avec un écart type de 2,5 % seulement. L'ONUDI a calculé que la valeur moyenne du rapport des bénéfices bruts à la valeur ajoutée pour un groupe représentatif de 26 pays en développement était de 67 % en 1970 et de 66 % en 1978, mais le rapport moyen<sup>1/</sup> a été estimé à 80 % pour le Nigéria pendant la période de 1970-1980<sup>1/</sup> et à 81 % pour le Ghana pendant la période 1970-1984<sup>2/</sup>. Ce qui s'est passé à cet égard en Côte d'Ivoire ne peut donc pas être décrit comme représentatif de l'Afrique de l'Ouest. En outre, au Nigéria et au Ghana, le rapport de la valeur ajoutée à la production brute s'inscrit entre 45 % et 50 % pendant la période 1973-1983, alors que la moyenne de ce rapport n'est que de 34 % pour la Côte d'Ivoire et que son

Tableau 6. Résultats du secteur manufacturier, 1970-1982

	Valeur ajoutée par personne employée a/	Rapport de la valeur ajoutée à la production brute	Rapport des bénéfices bruts à la valeur ajoutée
1970	1 412 654	0,42	0,73
1971	1 531 327	0,43	0,74
1972	1 700 587	0,43	0,75
1973	1 659 499	0,38	0,72
1974	2 133 571	0,38	0,75
1975	1 893 416	0,31	0,70
1976	2 104 740	0,30	0,70
1977	2 765 982	0,30	0,74
1978	3 014 862	0,29	0,71
1979	3 355 089	0,31	0,69
1980	4 003 781	0,32	0,70
1981	4 066 536	0,29	0,67
1982	4 784 445	0,29	0,69

Source : Bases de données de l'ONUDI.

a/ Aux prix courants.

1/ ONUDI, L'industrie dans un monde en mutation, New York, 1983, p. 270, Industrial Development Review Series, Nigeria, IS. 557, p. 19 et 20.

2/ ONUDI, Industrial Development Review Series, Ghana (à paraître).

évolution accuse une baisse sensible. On peut en conclure que, au moment où la hausse des coûts salariaux n'était pas un gros obstacle à la rentabilité des sociétés manufacturières de ce pays, le coût unitaire des matières premières a certainement augmenté pendant cette période et que cette hausse a eu des répercussions sensibles sur la capacité du secteur manufacturier à dégager des excédents susceptibles d'être réinvestis. Le rapport de la valeur ajoutée à la production brute pour le secteur manufacturier de la Côte d'Ivoire pendant la période 1970-1982 était nettement inférieur à la valeur de ce rapport qu'a calculée l'ONUUDI pour un groupe représentatif de pays en développement pour la période 1970-1978<sup>1/</sup>.

Le tableau 7 présente une ventilation des résultats financiers des branches manufacturières de la Côte d'Ivoire. On y voit que, pour les bénéfices bruts, les taux les plus élevés sont ceux des branches suivantes : raffineries de pétrole (CITI 353), matériel de transport (CITI 384), machines électriques (CITI 383), papier et imprimerie (CITI 341/42) et industries alimentaires (CITI 311/312). Le coût des matières premières était élevé pour certaines de ces branches, telles que les raffineries de pétrole et les industries alimentaires, ce qui indique que les bénéfices nets n'étaient pas très importants. La branche des machines électriques est la seule qui ait pu pendant toute cette période, se procurer les matières premières nécessaires à bon marché et réaliser de gros bénéfices. On remarque en outre que la dispersion des taux de bénéfice brut entre les diverses branches a diminué pendant la période 1970-1982<sup>1/</sup> et que la corrélation entre la dispersion des bénéfices bruts et le taux de la valeur ajoutée s'est également atténuée avec le temps. Cet état de chose semble indiquer qu'alors que les coûts salariaux sont relativement constants, les coûts des matières premières se répercutent de plus en plus nettement sur les marges bénéficiaires brutes. Les sociétés dont les taux de bénéfices bruts sont élevés constatent que les dépenses de matières premières tendent à réduire de façon appréciable leur capacité de réinvestissement. C'est pourquoi la réduction des coûts des matières premières, particulièrement pour celles qui sont importées, doit améliorer dans une très large mesure le rendement des entreprises manufacturières de la Côte d'Ivoire.

---

<sup>1/</sup> ONUUDI, L'industrie dans un monde en mutation, p. 238. La valeur du rapport correspondant a été de 42 % en 1978 pour l'échantillon de pays en développement.



Tableau 7. Résultats des branches manufacturières, 1970, 1975 et 1982

CITI	Rapport valeur ajoutée/ Production brute			Rapport bénéfices bruts à valeur ajoutée		
	1970	1975	1982	1970	1975	1982
Industries alimentaires, etc.	0,33	0,24	0,24	0,81	0,75	0,65
Boissons	0,61	0,46	0,45	0,64	0,62	0,59
Tabac	0,33	0,24	0,24	0,81	0,75	0,65
Textile	0,43	0,38	0,36	0,60	0,60	0,64
Articles d'habillement à l'exclusion des chaussures	0,43	0,38	0,36	0,60	0,60	0,64
Articles en cuir et chaussures à l'exclusion des chaussures en caoutchouc et en matière plastique	0,40	0,34	0,45	0,55	0,41	0,62
Ouvrages en bois à l'exclusion des meubles	0,39	0,29	0,27	0,12	0,21	0,54
Meubles, à l'exclusion des meubles en métal	0,39	0,29	0,27	0,12	0,21	0,54
Papier, articles en papier, imprimerie et édition	0,63	0,28	0,28	0,71	0,63	0,52
Produits chimiques et matières plastiques	0,36	0,26	0,20	0,52	0,54	0,41
Raffineries de pétrole, et produits dérivés du pétrole et du charbon	0,70	0,37	0,20	0,97	0,97	0,90
Industrie du caoutchouc	0,30	0,13	0,12	0,72	0,30	0,25
Grès, porcelaines, faïences, verre et autres produits minéraux non métalliques	0,34	0,26	0,22	0,78	0,59	0,60
Sidérurgie et métaux non ferreux	0,26	0,25	0,35	0,81	0,77	0,50
Ouvrages en métal	0,33	0,34	0,32	0,66	0,67	0,60
Machines, à l'exception des machines électriques	0,33	0,34	0,32	0,66	0,67	0,60
Machines électriques	0,34	0,34	0,32	0,66	0,67	0,60
Matériel de transport	0,34	0,30	0,49	0,86	0,69	0,89
Autres industries manufacturières	0,54	0,39	0,75	0,77	0,63	0,84

Source : Base de données de l'ONU/DI.

### 2.3 Exportations et importations de produits manufacturés

Les industries manufacturières d'exportation sont les industries alimentaires (jus de fruits et conserves, café et cacao, huiles et graisses), l'industrie du caoutchouc, du bois et du textile (coton de production locale). Depuis 1972, ces industries se sont développées plus rapidement que

1/ En 1970, la moyenne de la distribution = 0,73 et l'écart type = 0,21; en 1982, la moyenne de la distribution = 0,69 et l'écart type = 0,15.

les industries alimentant le marché intérieur. Les exportations de produits manufacturés sont passées de 20 % de la production industrielle en 1960 à 44 % en 1980.

C'est ainsi que les exportations de produits manufacturés ont augmenté plus vite que l'ensemble des exportations; elles s'élevaient à 1 % du total des exportations en 1960 et à 10,7 % en 1983. Le tableau A-8 de l'appendice donne les chiffres d'exportation des diverses branches industrielles de 1974 à 1981/82 et la part des exportations dans les ventes totales en 1981/1982. Ces chiffres donnent une idée de la forte hausse des prix des principaux produits agricoles exportés. Ils font également ressortir une tendance à l'augmentation de la part de la valeur ajoutée dans les ressources nationales. Les exportations de coton et d'autres textiles ont augmenté régulièrement, les quantités de coton traité localement ont certes diminué au cours des dernières années, mais elles pourraient augmenter à l'avenir. Les exportations de sucre auraient dû jouer un rôle important dans le programme de diversification, surtout parce qu'elles proviennent du nord du pays et que ce produit subit une transformation assez poussée avant d'être exporté. Ce programme s'est heurté à des difficultés dues à des coûts de production élevés. Toutefois, les exportations de sucre ont augmenté sensiblement au début des années 80. La production de caoutchouc destiné à l'exportation (culture et traitement industriel) s'est développée régulièrement mais elle ne représente qu'une petite partie des exportations.

Les importations de pétrole, qui étaient de l'ordre de 2 millions de tonnes avant le démarrage de la production ivoirienne, ont été réduites de moitié. Le pays exporte actuellement à la fois du pétrole brut et des produits raffinés. Le gouvernement applique une politique de taxes à l'exportation de nature à accroître la proportion des bois sciés et travaillés localement. Toutefois, le déclin du bâtiment dans les pays avec lesquels la Côte d'Ivoire entretient des relations commerciales limite le développement de cette industrie et de ses exportations.

Le tableau 8 donne des renseignements plus récents sur les exportations de la Côte d'Ivoire. Le cacao (y compris les fèves) et le café représentaient 55,3 % du total des exportations en 1984. Parmi les autres principaux articles d'exportation en 1984, on peut mentionner les produits suivants : produits pétroliers (8,3 %), ouvrages en bois (6,6 %), bois non transformés (3,6 %), pétrole brut (3,2 %), coton (2,9 %), huile de palme (1,4 %),

caoutchouc (1,3 %) et sucre (0,3 %). En 1983/84, on a enregistré une croissance sensible des exportations de pétrole brut, de fèves de cacao, d'huile de palme et de cacao traité.

Tableau 8. Croissance et composition des exportations, 1982-1984

	Valeur (milliards de FCFA)			Croissance en pourcentage		Part en pourcentage		
	1982	1983	1984	1982/83	1983/84	1982	1983	1984
Cacao (fèves)	163,2	162,8	396,9	-0,2	143,8	21,8	20,4	33,5
Café	152,2	159,5	183,4	4,8	15,0	20,4	20,0	15,5
Produits pétroliers	79,2	76,6	98,1	-3,3	28,1	10,6	9,6	8,3
Articles en bois	69,1	70,3	78,4	1,7	11,5	9,2	8,8	6,6
Cacao traité	39,6	43,3	75,0	9,3	73,2	5,3	5,4	6,3
Bois non transformés	28,7	40,8	43,1	42,2	9,6	3,8	5,1	3,6
Pétrole brut	18,2	14,7	38,1	-19,2	159,2	2,4	1,8	3,2
Coton	18,0	31,9	34,0	77,2	6,6	2,4	4,0	2,9
Huile de palme	9,1	8,5	16,3	-6,6	91,8	1,2	1,1	1,4
Caoutchouc	7,0	10,9	15,1	55,7	38,5	0,9	1,4	1,3
Sucre	6,3	4,2	3,3	-33,3	-69,0	0,8	0,5	0,3
Divers	159,6	173,3	202,6	10,5	18,1	21,0	21,7	17,1
<b>Total</b>	<b>747,5</b>	<b>796,8</b>	<b>1 184,3</b>	<b>6,6</b>	<b>48,6</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Africa Economic Digest, 7 juin 1986.

Dans la conjoncture internationale actuelle, la Côte d'Ivoire a accès à deux marchés d'exportation sensiblement différents l'un de l'autre. Le principal, qui absorbe les trois quarts de ses exportations, est celui des pays développés vers lesquels la Côte d'Ivoire exporte des produits tropicaux à divers degrés de transformation. La Côte d'Ivoire éprouve des difficultés à donner plus d'ampleur à ses exportations traditionnelles car elle se heurte à la saturation de la demande de produits tropicaux et à la vigoureuse concurrence des pays industrialisés et des pays nouvellement industrialisés. Le deuxième marché, très différent du précédent par la gamme des produits, est celui des voisins immédiats pour lesquels la zone d'Abidjan constitue un pôle de développement.

Il est intéressant de comparer la croissance de la production ivoirienne destinée au marché intérieur à celle des importations des mêmes produits. Bien que les chiffres ne soient pas absolument comparables, le tableau 9 montre comment la première et les secondes se sont développées de 1974 à 1980.

Tableau 9. Croissance de la production intérieure et des importations de certains produits manufacturés, 1974-1980  
(en milliards de FCFA)

	Importations			Production destinée au marché intérieur		
	1974	1980	Taux de croissance moyenne	1974	1979/80	Taux de croissance moyenne
	(milliards de FCFA)	(milliards de FCFA)	(pourcentage)	(milliards de FCFA)	(milliards de FCFA)	(pourcentage)
Industries alimentaires et tabac	43	78	10,4	42	142	22,5
Textile et chaussures	17	38	14,3	21	76	23,9
Produits chimiques	32	116	23,9	37	97	17,4
Matériaux de construction	9	23	16,9	6	24	25,9
Métaux	13	33	16,9	2	3	6,9
Matériel de transport	32	79	16,2	9	27	20,1
Machines, y compris machines électriques	49	152	20,7	9	41	28,7
Autres produits industriels	12	35	19,5	4	19	29,6
Total des produits industriels (à l'exclusion du bois)	207	561	10,1	129	429	22,2
Part du marché en pourcentage	62	57		38	43	

Source : Chambre d'industrie.

Les prix des marchandises importées augmentaient probablement plus vite que ceux des articles fabriqués en Côte d'Ivoire, mais la production intérieure s'accroissait plus vite que celle des importations. Les importations se sont beaucoup développées pendant les années d'expansion rapide. Dans certains cas, l'augmentation était négligeable, mais dans l'ensemble l'industrie ivoirienne a su répondre à la croissance rapide de la demande intérieure. Pendant toute la période considérée, les importations ne se sont développées plus vite que la production intérieure que dans le cas de certains produits (notamment les produits chimiques et les ouvrages en métal) pour lesquels la Côte d'Ivoire était assez mal lotie. S'agissant des principaux produits, toutefois, la production intérieure a augmenté beaucoup plus rapidement que les importations : 22,5 % contre 10,4 % pour les produits alimentaires et le tabac; 23,9 % contre 14,3 % pour le textile et les chaussures; 25,9 % contre 16,9 % pour les matériaux de construction. La différence serait encore plus nette en valeur réelle.

Le tableau A-9 de l'appendice indique la part des exportations et des importations classées selon le degré de transformation. Il ne semble pas qu'il y ait eu une modification importante du pourcentage des diverses catégories d'exportations et d'importations ainsi classées entre 1975 et 1983. Toutes ont connu des taux de croissance négatifs entre 1980 et 1983. L'énorme part des produits d'exportation non transformés (58 % en 1983) montre que le pays peut encore largement développer les industries transformant ses propres ressources et qu'il existe de grandes possibilités de transformation des matières premières et des produits intermédiaires en vue d'une utilisation finale.

#### 2.4 Répartition du capital et de l'investissement

Le secteur manufacturier intérieur n'était encore en 1960 qu'au premier stade de son développement. Le pays aurait gravement retardé son développement industriel s'il avait attendu de l'initiative privée des Ivoiriens l'édification de ce secteur. Comme le gouvernement avait d'entrée de jeu choisi de mettre en place une économie libérale et ouverte, l'industrie devait nécessairement être compétitive. C'est pourquoi on fit la part belle à l'investissement étranger dans la croissance industrielle. Les investisseurs étaient attirés par la stabilité politique du pays et l'absence de contrôle des changes.

Tableau 10. Répartition du capital autorisé des entreprises, 1976-1982  
(en milliards de FCFA)

	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	Pourcentage		
								1978	1980	1982
Etat ivoirien	16,7	29,1	31,4	36,8	94,7	100,1	102,5	33,1	52,7	51,5
Entreprise privée ivoirienne	6,9	10,4	11,1	15,0	19,8	25,2	27,2	11,7	11,0	13,6
France	25,2	31,4	32,3	36,3	38,5	41,1	39,8	34,0	21,4	20,0
Suisse	3,2	3,5	5,5	6,2	6,9	7,0	6,7	5,8	3,8	3,4
Etats-Unis	2,7	2,3	2,9	3,3	3,2	3,2	3,2	3,1	1,8	1,6
Liban	1,1	2,0	2,3	3,0	3,2	3,8	4,2	2,4	1,8	2,1
Benelux	1,6	2,8	2,8	2,8	3,0	3,0	3,3	2,9	1,7	1,6
Royaume-Uni	0,4	0,3	1,1	1,9	2,1	1,5	4,3	1,2	1,2	2,2
République fédérale d'Allemagne	0,5	1,0	1,2	1,8	1,8	1,3	1,1	1,3	1,0	0,6
Japon	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8	0,7	0,4	0,4
Italie	0,4	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,8	0,5	0,3	0,4
Autres pays	2,2	3,4	3,2	5,2	5,3	4,1	5,3	3,3	2,3	2,3
<b>Total</b>	<b>61,6</b>	<b>87,4</b>	<b>95,0</b>	<b>113,6</b>	<b>179,8</b>	<b>191,7</b>	<b>199,2</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Chambre d'industrie : L'industrie ivoirienne en 1982.

Le tableau 10 indique la répartition du capital autorisé des entreprises entre 1976 et 1982. Le capital autorisé des entreprises d'Etat s'élevait au total en 1982 à 102,5 milliards de FCFA, soit 51,5 % de celui de toutes les entreprises. Ce capital avait augmenté au taux moyen annuel de 35,3 % entre 1976 et 1982. Les capitaux français se montaient en 1982 à 20 % du total des 199,2 milliards de FCFA du capital autorisé des entreprises. Les autres pays avaient investi en 1982 un total de 29,7 milliards de FCFA (14,9 %). Pour la même année, la part du secteur privé ivoirien n'était que de 27,2 milliards, soit 13,6 % du total du capital des entreprises industrielles.

Le rôle d'investisseur de l'Etat remonte à la loi française du 30 avril 1946. Des sociétés d'Etat avaient déjà été créées avant l'Indépendance : Crédit de Côte d'Ivoire en 1955; SATMACI en 1958. En 1962, ont été promulguées deux lois relatives aux sociétés d'Etat et aux sociétés d'économie mixte, auxquelles s'est substituée la loi du 5 novembre 1970. La création des entreprises publiques avait surtout pour but de compenser le peu d'intérêt que manifestait le secteur privé ivoirien. Plusieurs de ces entreprises ont été créées avec l'aide de l'Etat français ou d'organismes publics français. Les entreprises publiques et parapubliques sont diverses :

Les sociétés d'Etat. Peu nombreuses (17 en 1977 et 7 en 1980), leur capital est entièrement détenu par l'Etat. Elles exercent une activité industrielle ou commerciale : palmier à huile, exploitation pétrolière et production de sucre.

Les sociétés d'économie mixte. Au début des années 80, l'Etat détenait une participation substantielle dans 140 de ces sociétés, notamment dans les sociétés suivantes :

- 12 dans les industries agro-alimentaires;
- 9 dans l'industrie textile;
- 10 dans les industries mécaniques et métallurgiques;
- 5 dans les industries du caoutchouc et du plastique;
- 7 dans les industries diverses.

Les entreprises parapubliques ont absorbé de gros capitaux sans avoir beaucoup d'influence sur l'emploi et la valeur ajoutée; cet état de choses est en partie dû à la nature de leurs procédés de production. Dans le secteur

agricole, les entreprises parapubliques assuraient vers 1980 un tiers de la récolte des cultures commerciales et encadraient en outre la production des paysans. Il faut y ajouter le monopole de l'énergie électrique, les principales compagnies de transport et quatre grandes sociétés du bâtiment et des travaux publics. L'agriculture, les transports et les communications et l'énergie ont absorbé 95 % de l'investissement parapublic entre 1975 et 1980. Mais certaines entreprises du secteur agricole ont une forte composante industrielle; par exemple, la SODESUCRE ne s'occupe pas uniquement de plantations mais aussi de la transformation de la canne et du raffinage du sucre. Sa part de l'investissement dans le secteur parapublic est passée de 10 % en 1975 à 46 % en 1980. En revanche, la part de l'industrie proprement dite est très faible, exception faite de la participation de la Société nationale de financement (SONAFI) dans les entreprises d'économie mixte.

La gestion du secteur parapublic posait déjà des problèmes au début des années 70, et plusieurs mesures ont dû être prises vers la fin de la décennie. Le but était de rétablir l'équilibre financier du secteur en faisant disparaître certaines entreprises et, dans d'autres cas, en renforçant l'emprise de l'Etat ou en l'atténuant. En avril 1984, la fermeture de deux des six complexes de la SODESUCRE a assaini la situation financière du secteur parapublic.

L'investissement public prévu au budget de 1985 était très faible : 88 milliards de FCFA, contre 313 milliards en 1980. Toutefois, le plan 1981-1985 accorde beaucoup d'importance aux secteurs de l'énergie, des transports et de l'agriculture, où l'intervention de l'Etat est grande, et aux investissements productifs plutôt qu'à l'infrastructure.

La politique d'ivoirisation du capital et de l'emploi industriel tend à diminuer la part de l'étranger; l'ouverture d'un marché financier à Abidjan vise à attirer l'épargne intérieure vers le financement de l'industrie ivoirienne. Si la part de l'étranger doit s'amenuiser encore à l'avenir, c'est sans doute parce que l'occasion de créer une grande entreprise se présente rarement et que des entreprises quasi-artisanales ont de bonnes chances de se développer.

Outre la crise financière qui a causé le fléchissement des investissements publics et parapublics pendant la période 1982-1985, d'autres causes expliquent la stagnation de l'investissement. Le rendement élevé des



investissements était dû à l'expansion du marché intérieur à partir de 1960, à la transformation des produits destinés à l'exportation et à la création de complexes agro-industriels pour alimenter le marché d'exportation après 1970. Mais les possibilités d'investissements rentables sont très réduites depuis près de dix ans. Les produits qui se développaient le plus rapidement accusent maintenant une tendance à la stagnation. A partir de 1980, on a compté sur le pétrole pour combler la brèche; après trois ou quatre années de gros investissements, la production pétrolière s'est développée au point de répondre aux besoins du pays et cet essor a donné de grandes espérances, mais on peut se demander si de nouveaux investissements sont encore possibles.

Le tableau 11 montre que l'investissement s'est amenuisé au cours des dernières années dans beaucoup de branches industrielles. Cette baisse coïncide notamment avec le ralentissement progressif de la croissance industrielle en 1982 et en 1983. Les dernières tendances de la structure générale de l'investissement sont indiquées au tableau 11. L'investissement public a diminué de 4,1 % en 1985 alors que l'investissement privé diminuait de 2,1 % par suite de difficultés survenues dans le secteur industriel. Le gouvernement s'efforce de mettre en place un système cohérent d'incitations pour encourager l'investissement privé.

Tableau 11. Investissement public par branche industrielle, 1980-1983  
(en millions de FCFA)

Industrie	1980	1981	1982	1983
Industries extractives	1 094	94	29	...
Pétrole a/	63 749	134 133	150 257	109 452
Agro-industries	18 796	9 125	7 197	7 087
Bois	4 637	3 742	3 326	3 872
Pêche	1 327	269	170	508
Construction et travaux publics b/	14 513	27 662	12 358	6 685
Produits chimiques	3 378	3 633	2 649	2 038
Industries mécaniques	2 586	3 418	1 433	1 829
Matériel de transport	845	1 014	923	1 594
Industrie alimentaire	30 808	24 958	15 707	15 002
Textile et habillement	3 089	2 325	4 697	6 473
Equipement ménager	2 308	1 853	1 547	2 035
<b>Total</b>	<b>147 130</b>	<b>212 726</b>	<b>200 293</b>	<b>156 651</b>
a/ Dont les raffineries de pétrole et les produits dérivés du pétrole	46 304	52 152	36 233	16 640
b/ Dont les matériaux de construction	205	252	139	142

Source : Centrale des bilans, 1983.

Tableau 12. Evolution récente de l'investissement selon la répartition du capital, 1982-1985  
(en milliards de FCFA)

	1982	1983	1984	1985
Investissement public	286	288	196	188
Dont : Administrations	168	170	110	97
Entreprises publiques	119	118	87	91
Investissement privé	253	192	192	188
Dont : Investissements pétroliers	146	85	77	85
Divers	107	107	115	103
Dont : Entreprises privées	68	69	75	65
Entreprises individuelles	13	13	15	15
Ménages	22	22	22	20
Banques et assurances	4	3	3	3
Total	540	480	388	376

Source : Bulletin d'Afrique noire, 24 janvier 1985.

Les investisseurs privés ivoiriens ne se lanceront dans une activité industrielle capable de se développer et conforme aux objectifs du pays que si l'on apporte des modifications substantielles aux politiques économique, législative et sociale. Mais ces modifications ne donneront le résultat recherché que dans la mesure où l'initiative privée jouira d'une liberté suffisante et où les pouvoirs publics auront jeté les bases d'une exploitation rationnelle des ressources en créant des conditions favorables à l'industrie.

Les conditions économiques de la Côte d'Ivoire sont éminemment favorables car elles se caractérisent par le libéralisme et une ouverture très nette sur l'extérieur. Toutefois, sous prétexte que l'industrie est encore dans son enfance, l'importation de produits compétitifs se heurte à des obstacles tarifaires et administratifs, ce qui entrave la création d'activités industrielles de nature à attirer des investisseurs soucieux de faire de gros bénéfices à l'aide de projets à brève période de gestation.

## 2.5 Dimension des entreprises et répartition géographique

Le secteur manufacturier de la Côte d'Ivoire compte relativement peu de grandes entreprises (il s'agit dans la plupart des cas de sociétés à direction et capitaux étrangers), un grand nombre de petites et moyennes sociétés du secteur moderne et un grand nombre d'entreprises relevant du secteur non

structuré. Les données sur l'investissement, le chiffre d'affaires et l'emploi révèlent que les grandes entreprises occupent une place prédominante dans le secteur industriel (voir tableau 13). Les quatre plus grandes entreprises ont réalisé 67 % du total de l'investissement cumulé en 1982. Trois entreprises appartenant à la catégorie des sociétés qui emploient de 2 500 à 6 000 personnes font 23 % du chiffre d'affaires global. Sur les 727 sociétés ayant fait l'objet de l'enquête de 1982, 628 employaient moins de 100 personnes chacune, 54 employaient de 100 à 250 personnes et 45 autres plus de 250. Des listes détaillées des grandes entreprises industrielles figurent à l'appendice C.

Le secteur non structuré employait quelque 130 000 personnes en 1984, soit plus de la moitié de l'emploi du secteur secondaire et plus du double de l'emploi du secteur industriel moderne. Les filatures, les tissages et la confection représentaient 31 % environ de l'emploi du secteur non structuré, suivis par la transformation des produits agricoles (23 %), la répartition et la construction du matériel de transport (11 %). La majeure partie des activités de production et de service du secteur non structuré répondent aux besoins essentiels des groupes à revenus les plus faibles. Il semble que les activités artisanales et traditionnelles se développeront au cours des dix prochaines années au rythme annuel moyen de 6 %. Ce taux est supérieur à celui des créations d'emplois (3,7 %) prévues dans le secteur industriel moderne pour la période 1981-1985, mais inférieur au taux de croissance de la population urbaine (8 %). La création d'emplois industriels joue un rôle si important que diverses mesures ont été mises au point pour stimuler la production du secteur non structuré. Ces nouvelles mesures portent notamment sur la formation et l'amélioration des techniques.

Les grandes sociétés du secteur moderne sont surtout concentrées à Abidjan. Les deux tiers environ des entreprises sont installées à Abidjan et 10 % d'entre elles à Bouaké, deuxième ville du pays. Les facteurs économiques déterminant la localisation des industries semblent favorables à une certaine décentralisation conduisant à un meilleur équilibre du développement industriel. Les industries du bois se trouvent plus près des sources de matières premières. Les industries agro-alimentaires subissent la même attraction, à part quelques-unes (boissons, riz, etc.) qui sont proches des grandes zones de consommation, et elles sont relativement bien réparties dans le pays. Certaines entreprises pourraient s'installer dans des régions qui se sont fait connaître par leur tradition artisanale. La répartition régionale

Tableau 13. Principales entreprises industrielles<sup>a/</sup>, 1982

Selon l'investissement cumulé				Selon le chiffre d'affaires				Selon l'emploi			
Investissement par entreprise milliards FCFA	Nombre d'entreprises	Investissement total milliards FCFA	%	Chiffre d'affaires par entreprises milliards FCFA	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires total milliards FCFA	%	Travailleurs par entreprise	Nombre d'entreprises	Total des travailleurs milliers	%
A. Au-dessus de 200	1	312,4	29	a. Au-dessus de 30	3	243,8	23	1. 2 500 - 6 000	3	116,6	17
B. 50 - 200	3	403,0	38	b. 20 - 30	8	191,0	18	2. 1 000 - 2 500	6	8,7	13
C. 10 - 50	4	59,7	6	c. 10 - 20	13	173,2	16	3. 500 - 1 000	14	10,2	15
D. 5 - 10	12	85,8	8	d. 5 - 10	19	139,2	13	4. 250 - 500	22	7,6	11
E. 2 - 5	20	69,2	6	e. Moins de 5	684	318,9	30	5. 100 - 250	54	8,8	13
F. Moins de 2	687	143,8	13					6. Moins de 100	628	21,5	31
<b>Total</b>	<b>727</b>	<b>1 074,0</b>	<b>100</b>		<b>727</b>	<b>1 066,2</b>	<b>100</b>		<b>727</b>	<b>68,4</b>	<b>100</b>

Source : Chambre d'industrie : L'Industrie ivoirienne en 1982.

a/ Y compris l'extraction des minerais et minéraux, l'électricité et l'eau.

des industries dépend surtout de la création de moyens de transport. Le gouvernement s'efforce de créer des domaines industriels pour éviter le déséquilibre régional du développement industriel.

Les activités industrielles de la Côte d'Ivoire peuvent s'établir dans quatre types de zones spécialisées : zones industrielles, zones artisanales, domaines artisanaux et zones réservées. Les zones industrielles, situées à Abidjan ou dans l'intérieur du pays, sont équipées pour accueillir des activités industrielles stricto sensu. Les zones artisanales accueillent de petites entreprises, alors que les domaines artisanaux sont exclusivement destinés à stimuler les activités manufacturières des petits artisans, notamment celles qui relèvent du secteur non structuré. Les zones réservées deviendront plus tard de nouvelles zones industrielles.

La première zone industrielle, celle de Koumassi, a été créée à Abidjan, en 1967; une deuxième a été créée à Vridi en 1968; enfin, pour faire face à l'accroissement de la demande de zones industrielles, celle de Yopougon a été créée en 1974. Pour les surfaces loties et occupées, la situation de ces trois zones industrielles est la suivante :

<u>Zones industrielle</u>	<u>Surface lotie</u>	<u>Surface occupée</u>	<u>Surfaces à lotir</u>
Koumassi	120 ha	120 ha	Nil
Vridi	360 ha	360 ha	Nil
Yopougon	650 ha	150 ha	500 ha

Dans l'intérieur du pays, 11 zones industrielles sont prévues ou créées. Celle de Bouaké est la plus grande, et la moitié de ses 1 200 hectares sont déjà occupés. Le Ministère de l'industrie a réalisé des études de faisabilité en vue de la création de zones industrielles dans 14 villages. Quatre domaines artisanaux mesurent de 2 à 8 hectares et sont destinés à stimuler les petits métiers. Sept zones ont été délimitées et réservées à la création d'autres domaines industriels.

### 3. DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL : GRANDS PRINCIPES, PLANS, INSTITUTIONS ET RESSOURCES

#### 3.1 Politique et plans industriels

Le scénario de développement industriel largement suivi pendant la décennie suivant l'Indépendance (1960), souvent appelée phase de "substitution des importations", visait essentiellement à réserver le marché intérieur aux produits ivoiriens. Grâce à des capitaux, des techniques et des méthodes de gestion d'origine étrangère, des entreprises se sont constituées à l'abri de tarifs douaniers modérément protectionnistes. Ce type de développement industriel faisait largement appel à l'initiative privée étrangère. La phase de substitution des importations a bénéficié d'un ensemble relativement simple d'incitations : un code d'investissement généreux et des tarifs douaniers uniformes, sans grand recours aux restrictions quantitatives à l'importation.

Après cette phase initiale de substitution des importations, un protectionnisme plus rigoureux fut instauré par l'adoption en 1973 d'une réforme du code douanier, qui prévoyait des droits progressifs selon le degré de transformation et contingentait les importations, avec des exceptions libérales pour les biens intermédiaires. Cette politique stimulait l'investissement dans les industries de biens de consommation, mais elle décourageait la production locale de biens intermédiaires.

Ces mesures ont contribué à l'expansion rapide du secteur industriel, mais elles ont conduit à la multiplication de productions inefficaces et incapables d'affronter la concurrence sur des marchés non protégés. Le potentiel de croissance s'est trouvé amoindri au moment où il aurait fallu impérativement élargir l'assise industrielle du pays en exportant sur les marchés régionaux, déjà exploités, de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO) et en vendant sur les marchés non régionaux.

Le lancement du plan quinquennal 1971-1975 a marqué le début de la seconde phase d'industrialisation axée sur la transformation des matières premières ivoiriennes en vue de l'exportation. Jusqu'à la fin des années 60, les exportations agricoles du pays se limitaient presque exclusivement au cacao, au café et au plantain. On a enregistré depuis une évolution décisive vers la diversification des cultures, dont les objectifs correspondaient aux possibilités de création d'industries capables de transformer les produits agricoles.

Les agro-industries, le textile et l'industrie du bois ont bénéficié au cours du plan 1971-1975 de cette nouvelle stratégie industrielle. En 1978/79, on comptait 21 entreprises dans les industries de la conserve et des préparations alimentaires, dont trois conserveries de fruits et de jus de fruits, une conserverie de thon, une usine de congélation de crustacés, une fabrique de café soluble et une installation pour le traitement partiel du cacao. Dans le cadre de la stratégie de l'industrialisation axée sur les exportations, deux grands complexes cotonniers ont été créés : UTEXI avec une capacité de production de 12 000 tonnes de cotonnade par an et COTIVO avec une capacité de production de 9 000 tonnes par an.

Le plan quinquennal 1976-1980 visait à réduire les déséquilibres régionaux au bénéfice des régions du nord et du sud-ouest. Le gouvernement a dû faire de gros emprunts à l'étranger pour financer des projets industriels. Le pays a tant fait appel à l'extérieur pour se procurer des capitaux, des techniques et des méthodes de gestion qu'il s'est retrouvé avec des procédés de fabrication exigeant des techniques étrangères à forte intensité de capital, ce qui a limité l'aptitude de l'industrie à absorber une main-d'oeuvre urbaine en pleine expansion.

Au début des années 80, l'économie de la Côte d'Ivoire a traversé une série de crises économiques et le secteur industriel n'a pas été épargné par la dégradation de la conjoncture. L'affaiblissement du pouvoir d'achat a entraîné une forte réduction de la demande intérieure de produits industriels. La sous-utilisation des capacités de production et les difficultés liées à l'entretien des installations, aux pièces détachées et à la diminution de l'investissement industriel se sont soldées par de mauvais résultats pour les entreprises industrielles. Les industries d'exportation ont été victimes de l'aggravation de la concurrence et des mesures protectionnistes en vigueur sur les marchés d'exportation.

Les difficultés du secteur industriel ont contraint le gouvernement à adopter un programme de restructuration des industries. Les nouvelles orientations ont été énoncées dans le plan quinquennal 1981-1985. Dans le cadre du nouveau programme de restructuration, une nouvelle politique industrielle a été mise au point pour assurer le redressement du secteur manufacturier. Le programme de restructuration portait sur quatre grands domaines : modernisation de l'agriculture, dynamisation des agents

économiques, promotion et modernisation des activités artisanales et industrielles, utilisation plus poussée des ressources humaines du pays. Les objectifs prioritaires du développement industriel étaient les suivants :

- Assurer une transformation plus poussée des ressources locales, surtout des ressources agricoles;
- Promouvoir l'intégration entre secteurs industriels;
- Améliorer la compétitivité des industries, tant pour satisfaire la demande intérieure que pour prendre pied sur les marchés extérieurs;
- Accroître la participation du capital local et de la main-d'oeuvre locale au développement industriel;
- Satisfaire en priorité la demande locale et la demande régionale qui sont prometteuses;
- Eviter tout déséquilibre régional dans le développement industriel;
- Encourager les petites industries et l'artisanat.

Pour la période 1980-1985, les auteurs du plan tablaient sur un accroissement annuel moyen de la VAM de 7 %. On peut voir au tableau 14 les objectifs de croissance fixés pour les principales branches du secteur secondaire. Le développement industriel fait l'objet d'un nouveau plan directeur dont l'élaboration bénéficie de l'assistance de l'ONUDI.

Tableau 14. Plan 1981-1985 : prévisions de croissance de la VAM, 1980-1990  
(en milliards de FCFA aux prix de 1980)

	1980	1985	1990	1980-1985 taux de croissance annuel (%)
Agro-industries	77,4	109,2	153,6	7,1
Textile, cuir, chaussures	47,5	69,2	99,2	7,8
Industrie du bois	18,5	26,8	34,6	7,7
Industrie chimique, caoutchouc	18,6	24,3	35,9	5,5
Matériaux de construction, carrières	17,0	20,2	29,1	3,5
Ouvrages en métaux, industries méca- nique et électrique, matériel de transport, réparation	55,0	81,3	152,2	8,1
Papier, imprimerie, industries diverses	15,0	21,4	39,5	7,4
Raffineries de pétrole	43,6	57,5	77,3	5,7
Total	292,6	409,9	621,4	7,0

Source : Plan 1981-1985, p. 159.



Appliqué à partir de 1981, le programme de restructuration visait à créer des conditions permettant d'atteindre les objectifs ci-dessus dans le secteur industriel. Il s'agissait notamment de restructurer sept entreprises d'Etat, d'en privatiser 15 autres et de modifier le statut juridique de diverses autres entreprises. Vers la fin de 1984, le gouvernement a procédé à une refonte complète du système d'aides à l'industrie afin de relever la compétitivité des entreprises.

Le code de l'investissement du 8 novembre 1984 a été adopté pour encourager les petites industries (de préférence aux grandes installations), faciliter la déconcentration régionale (en dehors d'Abidjan) et piloter le développement industriel vers les marchés extérieurs. Ce code est complété par un programme de modernisation des entreprises industrielles publiques. Pour stimuler les exportations, il crée une prime d'un montant équivalent au tarif protectionniste consenti au secteur industriel.

Les nouveaux tarifs douaniers entrés en vigueur le 12 mars 1985 se caractérisent par l'uniformisation de la protection accordée aux produits manufacturés de préférence à une protection différentielle selon le degré de leur transformation. Cette réforme tarifaire devrait redonner du dynamisme aux entreprises et leur permettre d'être plus compétitives sur les marchés intérieurs et extérieurs.

De nouvelles mesures sont expérimentées de façon concertée et progressive. Pour commencer, elles ont été appliquées à partir de janvier 1986 dans les agro-industries, l'industrie du bois et le textile. En septembre 1987, elles seront étendues à l'industrie chimique, aux matériaux de construction, à l'électricité, aux emballages en carton, etc. Ces nouvelles mesures favoriseront, semble-t-il, les industries transformant des matières premières locales, surtout celles qui bénéficient d'une aide à l'exportation. Elles devraient stimuler les exportations dans trois secteurs prioritaires : agro-industries (préparations de poisson, extrait de café, chocolat, ananas et cacao traités); industrie textile (particulièrement les tissus écrus et à un moindre degré les tissus imprimés); industrie du bois (essentiellement le contreplaqué, les bois moulés et les parquets).

Les responsables de cette nouvelle politique industrielle espèrent que toutes les entreprises se restructureront et qu'elles s'adapteront aux nouvelles formes de concurrence. L'expansion ne progressera que si l'industrie fait le nécessaire pour surmonter ses faiblesses fondamentales qui freinent encore l'industrialisation.

### 3.2 Principaux obstacles au développement industriel

#### Difficultés commerciales

L'expansion industrielle de la Côte d'Ivoire bute toujours sur la taille du marché. La capacité d'absorption du marché intérieur est si faible qu'elle pose des problèmes à un appareil industriel dominé par de grandes entreprises qui font la part belle aux économies d'échelle. L'exiguïté de ce marché ne laisse aucun avenir aux entreprises produisant des biens intermédiaires (notamment la chimie et la métallurgie). La Côte d'Ivoire a besoin des marchés régionaux pour élargir sa production de biens intermédiaires en tirant parti des possibilités qu'offrent les dernières réformes douanières. Les importations de biens intermédiaires et de biens d'équipement contribuent dans une large mesure à affaiblir les relations interindustrielles.

#### Faiblesse des relations interindustrielles

La faiblesse des relations interindustrielles est encore aggravée par le faible volume de la sous-traitance dans l'ensemble du secteur manufacturier et sa quasi-inexistence dans beaucoup de branches. A part les agro-industries, le textile et l'industrie du bois, l'industrie manufacturière n'a que peu de relations avec les entreprises produisant des biens intermédiaires d'origine locale. Les importations de matières premières, la rémunération des étrangers, le coût des assurances et les charges financières qu'entraînent les capitaux étrangers imposent d'énormes dépenses en devises à toutes les entreprises industrielles, y compris, dans certains cas, à celles qui transforment des ressources locales (sucre).

#### Prépondérance des techniques et des capitaux étrangers

Le secteur manufacturier de la Côte d'Ivoire a souffert du phénomène "d'échange inégal" parce qu'il était largement tributaire de la technologie et des capitaux étrangers qui tendent à favoriser la production de biens à forte intensité de capital et de techniques à un moment où les uns et les autres étaient assez rares dans le pays. La rémunération relativement élevée des gestionnaires étrangers, le transfert des bénéfices et le prélèvement de plus-values excessives semblent avoir été préjudiciables aux intérêts de ce pays hôte qu'est la Côte d'Ivoire. L'expansion de l'industrie des biens d'équipement ne doit rien aux sociétés étrangères car elles préfèrent investir

dans des secteurs très rentables, notamment en exportant sur les marchés européens des produits fabriqués à partir de ressources locales. Le peu d'intérêt de ces sociétés pour la formation des Ivoiriens et leur accès à des postes de direction a encore limité le rôle qu'auraient pu jouer les capitaux étrangers dans le maintien du rythme de l'expansion. Le choix de techniques importées a engendré une structure de la production assez peu favorable à la création d'emplois.

Les investissements français ont occupé une place prédominante, mais les capitaux étrangers ont désormais tendance à se diversifier géographiquement sous l'influence des efforts délibérés du gouvernement pour diversifier l'investissement étranger. La part des investisseurs privés ivoiriens n'a pas dépassé 10 % de la totalité du capital investi dans l'industrie. Le gouvernement s'efforce d'attirer l'épargne des particuliers vers l'industrie. Les chefs d'entreprises ivoiriens ont été encouragés par la création de l'Office national de promotion de l'entreprise ivoirienne (ONPEI) et par le Centre d'assistance à la promotion des entreprises nationales (CAPEN).

On s'efforce à l'heure actuelle d'encourager les jeunes ivoiriens à développer leurs facultés créatrices. Pour familiariser le public avec les résultats des recherches techniques qui pourraient avoir des applications industrielles, le Salon ivoirien de l'invention (SINOVA) cherche à coordonner les activités des chercheurs et des investisseurs. Le SINOVA s'est fixé trois grands objectifs :

- Encourager dans l'ensemble du pays la créativité et l'esprit d'invention;
- Protéger les droits attachés à la propriété industrielle en tant que facteur déterminant de l'application des résultats de la recherche;
- Engager un dialogue fructueux entre industriels, chercheurs, créateurs et organisations financières pour qu'ils s'informent de leurs besoins respectifs.

Un code de l'invention est à l'étude afin d'encourager la créativité. Ce code réglementera l'aide matérielle à apporter aux PME, aux investisseurs, aux créateurs indépendants et aux inventeurs qui voudraient réaliser des projets fondés sur des techniques adaptées aux besoins de la Côte d'Ivoire.

### Contraintes financières

La dette extérieure de l'industrie est passée de 0,99 milliard de FCFA en 1980 à 1,84 milliard en 1983. Elle était imputable, pour 86,7 %, au pétrole, au bâtiment et à l'industrie alimentaire. Le secteur industriel a souffert d'une crise de liquidités. Du fait de l'importance du déficit et des arriérés du secteur public il est devenu de plus en plus difficile d'assurer le service de la dette. Ces difficultés semblent avoir réduit l'aptitude du système bancaire à financer le développement industriel. Certains établissements spécialisés ont largement remanié leurs méthodes de gestion et leurs pratiques financières afin de mieux adapter le système bancaire aux besoins du secteur industriel.

### 3.3 Cadre institutionnel du financement industriel

Le financement industriel est assuré par 13 banques commerciales (dont 5 sont des filiales de banques étrangères), 6 banques spécialisées (anciennes banques de développement) et 9 sociétés financières n'appartenant pas au secteur bancaire. Parmi les six banques spécialisées, la Banque ivoirienne de développement industriel (BDI) et la Compagnie financière de la Côte d'Ivoire (COFINCI) se chargent des prêts au secteur industriel et s'intéressent surtout aux grands projets.

Encouragées par la politique de la Banque centrale, les banques commerciales ont joué un rôle considérable en fournissant à l'industrie des moyens de trésorerie et des capitaux d'investissement. Les quatre banques les plus anciennes - Société générale de banques en Côte d'Ivoire, Banque internationale pour l'Afrique de l'Ouest, Banque internationale pour le commerce et l'industrie de la Côte d'Ivoire et Société ivoirienne de banques - occupent une place prépondérante dans le système bancaire car elles fournissent les deux tiers du total des crédits. Ces quatre banques ont encore des liens avec les banques françaises.

### Assistance aux PME

L'expansion des PME a longtemps été considérée comme un moyen de donner aux ivoiriens le goût des affaires, de créer des emplois et d'assurer un développement régional mieux équilibré.

Outre l'assistance financière que leur fournissent les banques commerciales, les PME obtiennent des moyens de financement auprès du Crédit de la Côte d'Ivoire (CCI). La création du CCI remonte à 1955. Depuis 1975, il fournit son assistance financière aux artisans et aux PME. En septembre 1982, les prêts accordés aux petites entreprises représentaient 10 % de l'investissement total du CCI (141 millions de dollars). Bien que le CCI canalise l'assistance financière destinée aux petites entreprises en complétant l'action de la Banque mondiale, il faudrait donner plus d'efficacité à l'ensemble des établissements bancaires et aux opérations d'assistance technique.

L'Office national de promotion de l'entreprise ivoirienne (ONPEI) a été créé en 1968. Cet établissement public à caractère industriel et commercial relève du Ministère de la planification. Outre les services de formation et l'assistance technique qu'il fournissait aux chefs d'entreprise ivoiriens, l'ONPEI participait à l'élaboration de projets d'investissement financés par les banques d'affaires et les banques commerciales locales. L'ONPEI a fusionné en 1980 avec l'Office de développement industriel (ODI), qui fournissait une assistance consultative aux grandes entreprises. En 1982, il a été réorganisé et a pris le nom de Centre d'assistance à la promotion des entreprises nationales (CAPEN). Le fonctionnement du CAPEN a été gêné par la réduction de son autonomie financière et opérationnelle.

Le Fonds de garantie des crédits aux entreprises ivoiriennes (FGCEI) a été créé en 1968 pour faciliter le développement des entreprises ivoiriennes en apportant sa garantie aux prêts bancaires à court et moyen terme. Le Fonds a perdu toute efficacité quand il s'est vu privé des ressources et de l'appui des banques commerciales. En février 1981, il a été rattaché au Fonds autonome d'amortissement. Grâce à l'aide de la Société nationale de financement (SONAFI), le Fonds spécial pour les petites et moyennes entreprises a été créé en 1970. Désormais la SONAFI s'intéresse davantage aux PME ivoiriennes.

Les établissements spécialisés dans l'assistance financière et technique aux petites entreprises ont médiocrement joué leur rôle par suite de l'inefficacité de leur gestion, d'un défaut de coordination, d'un manque de rigueur et de l'absence de priorités bien définies. Comme ces établissements

n'ont pas répondu à ce que l'on attendait d'eux, l'intervention et l'assistance de l'Etat est recherchée dans plusieurs domaines :

- Promotion des PME au moyen de l'aide aux services chargés des problèmes artisanaux;
- Formation grâce à la création de centres d'information technique;
- Financement par les banques de développement et des accords de lignes de crédit expressément conçus pour répondre aux besoins des artisans et des PME.

### 3.4 Ressources disponibles pour le développement industriel

#### Ressources naturelles

L'agriculture continue de fournir une bonne partie des ressources nécessaires au développement industriel. La partie sud du pays, naguère recouverte par la forêt tropicale, se prête à la culture du café, du cacao, du palmier à huile, de l'hévéa, de la banane, de l'ananas, etc. Cette zone, initialement peu peuplée, a accueilli beaucoup d'immigrants. Le nord du pays est une zone de savane. Traditionnellement plus peuplé que le sud, il éprouve de la peine à subvenir aux besoins de sa population. Depuis l'accession à l'Indépendance, le gouvernement s'efforce de lui trouver des possibilités de développement. La culture du coton s'est étendue depuis les années 60. De grandes plantations de sucre ont été créées dans cette zone vers 1975, mais leur rentabilité n'est pas assurée. La culture du riz connaît aujourd'hui un nouvel essor pour satisfaire les besoins du pays. Le tableau 15 indique les tendances de la production des principaux produits agricoles de 1961 à 1984.

La plupart des productions agricoles servent de matière première à l'industrie. Le gouvernement cherche à maximiser la valeur ajoutée des produits agricoles exportés : traitement du café et du cacao, conserveries et extraction de l'huile de palme. Tout dernièrement, sa politique était de construire de grandes unités industrielles (usines de pneumatiques, papeteries et complexes sucriers) basées sur les ressources naturelles du pays. Ces industries sont avides de capital et de technologie, mais elles n'offrent que peu d'emplois et ne contribuent que faiblement à l'exploitation de la principale ressource du pays : la population active.

La culture du caféier, du cacaoyer, etc., s'est développée de façon anarchique, au détriment de la forêt. On ne peut plus mettre en culture de nouvelles terres. La culture doit devenir plus intensive. La gestion de l'environnement doit prendre en considération tous les problèmes écologiques.

Tableau 15. Production des principaux produits primaires, 1961/84  
(certaines années)

	Unité	1961	1965	1970	1975	1982	1983	1984
Principaux produits :								
Cacao (fèves)	1000 t	81	113	179	231	360	405	440
Grumes de sciage	1000 m3	1 304	2 554	3 548	3 960	4 106	4 088	...
Café vert	1000 t	97	273	280	270	250	270	85
Riz (Paddy)	1000 t	156	250	316	496	400	398	396
Ignames	1000 t	1 150	1 300	1 551	2 172	2 250	2 320	2 350
Canne à sucre	1000 t	...	...	...	115	2 150	2 550	1 800
Sciages	1000 m3	114	258	338	510	748	805	...
Pâte à papier	1000 t	...	...	...	...	244	244	...
Manioc	1000 t	460	500	540	630	800	800	800

Source : FAO, Country Tables: Basic Data on the Agricultural Sector, 1985.

Les ressources forestières couvraient naguère une quinzaine de millions d'hectares, qui sont devenus 9 millions en 1966 et 3,6 millions en 1980; elles donnent aujourd'hui des signes d'épuisement. De toute façon, l'exploitation de la forêt ne pourra guère dans quelques années se poursuivre comme par le passé, et l'industrie du bois se trouvera en péril.

Grâce à ses lagunes, à ses rivières et à sa façade maritime, le pays se prête à la pêche. Le total des prises s'est élevé à 93 000 tonnes en 1983.

La Côte d'Ivoire n'a que très peu de ressources minérales, tout au moins selon les connaissances géologiques du moment. Quelques minerais pourraient être exploités (or, fer), mais la rentabilité serait très incertaine. La seule ressource minérale exploitée aujourd'hui est le pétrole. Son extraction en mer coûte relativement cher et suffit à peine aux besoins du pays. En 1985, le pays a produit 22 500 b/j de pétrole brut. Les réserves de gaz sont estimées à 98 millions de m3 (1986).

### Infrastructure et énergie

Depuis 25 ans, la Côte d'Ivoire utilise largement sa capacité d'investissement pour améliorer son infrastructure. Mais l'équipement de l'arrière-pays demeure insuffisant, alors que les travaux d'amélioration se concentrent de plus en plus à Abidjan.

Quant aux transports, deux ports en eaux profondes ont été créés : Abidjan et San Pedro. Une ligne de chemin de fer relie Abidjan au Nord, et un bon réseau routier dessert l'ensemble du pays. Outre l'aéroport international d'Abidjan, on trouve plusieurs aéroports provinciaux.

La principale source d'énergie était le bois (2,15 millions de tonnes consommées en 1980). Il faut aujourd'hui y ajouter le pétrole (consommation légèrement supérieure à un million de tonnes en 1983) et l'énergie hydroélectrique (production proche du milliard de kWh en 1983). La sécheresse de 1983 a compromis la production de cette dernière.

### Ressources humaines

La population augmente rapidement par suite de la forte natalité et de l'immigration. Selon les estimations, elle a atteint 10,2 millions d'habitants en 1985. En 1980, la population totale était de 8,26 millions d'habitants et son taux de croissance était de 4,3 %. A ce rythme la population atteindra 12,57 millions en 1990.

Dans les savanes du Nord, la population ne s'accroît guère à cause de l'exode rural. Dans la zone forestière, la croissance démographique a tendance à s'affaiblir malgré l'immigration, et on estime qu'elle ne dépasse pas 2 % par an. En revanche, la population augmente de 10 % par an à Abidjan et de 9 % à Bouaké. A ce rythme, ces deux villes compteront 65 % de la population totale en 1990. Toutefois, la crise actuelle ralentira probablement le rythme des migrations vers les villes. Du fait de la composition par âge de la population et, surtout, de l'immigration, les actifs ne représentaient en 1980 que 53 % de la population totale.

L'Etat a dépensé des sommes considérables pour la formation. Au cours du plan 1976-1980, 40 % du budget de fonctionnement et 10 % du budget d'investissement lui ont été affectés, soit au total 5,7 % du produit



intérieur brut de 1975 et 7,6 % de celui de 1979. Si le taux d'analphabétisme était encore de 55 % pour les hommes (15 ans et plus) et de 76 % pour les femmes en 1980, le taux de scolarité dans l'enseignement primaire était pour la même année de 92 % pour les garçons et de 60 % pour les filles. Près de 3 % des élèves sont entrés à l'université ou dans d'autres établissements d'enseignement supérieur. En 1981, 61 % des étudiants faisaient des études de lettres et de droit. En raison de la crise et de l'intérêt qu'il y avait à orienter les jeunes vers les spécialités les plus utiles, le gouvernement a diminué le nombre des bourses. En 1982, 7 500 étudiants ont bénéficié d'une bourse. Les jeunes diplômés ont de plus en plus de difficultés à trouver un emploi.

D'une façon générale, la main-d'oeuvre se fait rare dans les zones rurales et son recrutement devient de plus en plus difficile, mais elle est abondante dans les grandes villes, surtout à Abidjan. Il est difficile de se faire une idée du chômage parce que le secteur non structuré joue un rôle important, mais il est certain qu'il augmente rapidement.

Aux premiers stades du développement, il était inévitable que l'industrie fasse appel à des étrangers car la main-d'oeuvre locale, relativement peu préparée à des emplois industriels, ne répondait pas aux besoins d'un secteur manufacturier en expansion et caractérisé par l'existence de grandes entreprises employant des techniques à forte intensité de capital et de spécialisation. L'arrivée des nouveaux diplômés sur le marché de l'emploi n'a guère modifié la situation. En effet, les nouveaux demandeurs d'emploi sont la plupart du temps dépourvus de qualifications professionnelles et d'aptitudes particulières. Cet état de choses s'explique en partie par l'inexistence en Côte d'Ivoire d'un enseignement préparant aux emplois industriels. Sur les 270 000 élèves et étudiants que comptaient en 1984 le secondaire et le supérieur, 41 538 seulement faisaient des études professionnelles dans des établissements relevant du Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. Quelque 4 000 autres faisaient des études les préparant à un emploi industriel. La majeure partie des ivoiriens qui se destinent à des postes de responsabilité dans des entreprises industrielles font leurs études dans des pays développés. Un grand progrès a été accompli pour former les jeunes ivoiriens en vue d'un emploi. Le gouvernement oblige les entreprises à participer à des programmes de formation qui tiennent compte de l'évolution des besoins de l'industrie en matière d'emploi.

## Ressources financières

L'épargne servant à financer l'investissement provient surtout, directement ou indirectement, des recettes d'exportation. Mais il se trouve que les principales exportations du pays subissent fortement les effets des fluctuations des cours et l'inconstance des récoltes. Les prix à la production sont régularisés par la Caisse de stabilisation et de soutien des prix agricoles (CSSPPA). Comme les ressources de cette caisse ont servi dans une large mesure à financer l'investissement industriel, ce dernier subit fortement le contre-coup de ces fluctuations. Le rythme des opérations n'est pas seul à pâtir, car les fluctuations ont constitué un obstacle de taille à la restructuration de l'appareil productif, particulièrement dans l'industrie. Les perspectives commerciales sont précaires et compromettent le rendement des investissements.

Globalement, depuis 1960, l'épargne intérieure a suffi pour financer l'investissement, mais une part croissante de cette épargne est sortie du pays sous forme de transferts de rémunérations et de dividendes. En outre, le service de la dette extérieure exige aujourd'hui des sommes supérieures à l'épargne intérieure.

La capacité d'autofinancement des entreprises est relativement faible. Si elle permettait au début de la période considérée de financer plus des deux tiers de l'investissement, cette proportion s'est fortement amoindrie entre 1976 et 1978, période forte pour l'investissement. Le secteur public ("administrations") a réalisé une épargne suffisante pour faire face à ses investissements. La progression rapide de l'investissement pendant la période 1976-1978 explique en partie la crise financière actuelle. Si les ressources intérieures suffisent aujourd'hui à financer une part croissante de l'investissement public, c'est parce qu'on éprouve des difficultés à emprunter et qu'il faut réduire les investissements. Les ménages et les entreprises individuelles assurent un quart de l'épargne, ce qui suffit à financer leurs investissements qui, jusqu'en 1980, représentaient un dixième de l'investissement total.

Les détenteurs ivoiriens de capitaux ont eu tendance jusqu'à maintenant à proposer des prêts à court terme qui pouvaient difficilement servir à financer l'investissement. En outre, les taux d'intérêt pratiqués à l'étranger étaient

assez élevés pour éponger les dépôts jusqu'au moment où la BCEAO a élevé les siens. Enfin, le gouvernement a ouvert une bourse à Abidjan afin d'encourager l'épargne intérieure à participer au financement des entreprises du pays.

### 3.5 Rôle de la coopération technique dans le développement industriel

L'étranger a joué un rôle considérable dans le développement de l'industrie ivoirienne. La plupart des entreprises ont des partenaires étrangers. Pour l'essentiel, les transferts de techniques et de capitaux ont été effectués par ces partenaires. Dans le domaine de l'assistance technique à l'industrie, l'ONUDI participe à l'heure actuelle à quatre projets de coopération technique ayant notamment pour objet l'assistance à la planification du développement industriel (phase IV). Son assistance technique à l'industrie porte également sur l'étude techno-économique de la production de panneaux moulés à partir de fibres de noix de coco et le renforcement du centre de formation du personnel de gestion.

La Banque mondiale, la Caisse centrale de coopération économique (France), la Commonwealth Development Corporation (Royaume-Uni) et la Banque européenne d'investissement (BEI) sont les principaux contributeurs au cinquième projet sur le palmier à huile dont la mise en route est prévue pour 1986. Le coût de ce projet s'élève à 185 millions de dollars et ces donateurs ont accepté de fournir environ 13,4 millions de dollars chacun. Des contrats se montant à 61 millions de dollars font l'objet d'appels d'offres pour la fourniture d'équipements et autres moyens de production; les huileries font l'objet d'autres contrats.

En mars 1986, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a décidé de créer un centre de recherche pour étudier les ressources potentielles de la forêt tropicale, ainsi que la question plus vaste du déboisement sous les tropiques. Le Gouvernement ivoirien a proposé de fournir un emplacement pour un centre qui donnerait plus d'ampleur à un programme de recherche et améliorerait la coopération entre les organismes de recherche de la région.

Grâce à l'aide du Gouvernement norvégien et à la coordination assurée par la FAO, qui apporte en outre son appui technique et logistique, le troisième Centre d'information sur les pêches doit être créé en Côte d'Ivoire pour recueillir des informations sur la demande et l'offre de poisson et de produits halieutiques. Son action pourrait ouvrir de nouveaux débouchés à ces

produits tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région, faciliter le transfert de techniques et attirer de nouveaux investissements. La Côte d'Ivoire met aussi au point un projet d'élevage de crevettes avec le concours financier du Fonds européen de développement et de la France.

Le Japon a fourni pour 1,4 milliard de FCFA d'équipements au Centre régional d'études maritimes, situé à Abidjan. D'autres concours financiers ont été apportés par le PNUD, la France, la Norvège, la République de Corée et la Banque africaine de développement. Un grand nombre de stagiaires de la marine marchande pourront acquérir une formation spécialisée.

L'assistance technique à l'industrie pourrait à l'avenir être axée sur les transformations structurelles qui stimuleraient et amélioreraient les relations interindustrielles. La priorité pourrait être donnée aux secteurs de nature à diversifier l'industrialisation. Le développement des industries du caoutchouc, du bois, des biens intermédiaires, des produits mécaniques et des biens d'équipement simples mériterait une attention particulière. L'accent devrait être mis sur le développement des petites industries et l'amélioration de l'appui institutionnel dans les domaines suivants : financement, services de promotion, formation et accords commerciaux. L'assistance technique s'impose également pour la planification de la main-d'oeuvre et la formation d'un personnel ivoirien capable de gérer des entreprises industrielles.

A l'échelon régional, les entreprises privées du secteur manufacturier se sont montrées prêtes à conclure des accords de coopération avec des firmes de pays voisins. La coopération entre pays de la région (qui existe déjà dans le cas de la production du ciment et des transports maritimes) pourrait inciter l'industrie à créer de nouveaux produits qui n'auraient aucune chance de voir le jour dans un seul pays.

Appendice A

TABLEAUX STATISTIQUES

Tableau A-1. Produit intérieur brut par genre d'activité économique, 1970-1983

(en milliards de FCFA)

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Agriculture, chasse, sylviculture et pêche	113	118	125	159	193	240	285	380	456	530	572	627	643	709
Industries extractives	1	1	2	2	2	2	2	3	7	5	4	27	55	83
Industries manufacturières	55	61	71	78	108	109	131	165	185	216	260	274	289	288
Electricité, gaz et eau	5	5	6	6	9	13	14	17	18	23	70	a/ 88	a/ 98	a/ 97 a/
Bâtiment et travaux publics	28	33	32	34	38	55	74	109	145	160	190	157	144	136
Commerce de gros et de détail, restauration et hôtellerie	85	77	79	96	160	149	268	448	447	404	...	...	...	...
Transports, entrepôts et communications	32	37	42	52	64	72	86	98	135	143	160	172	180	182
Banques, assurances, immobilier et services fournis aux entreprises	28	33	38	44	49	56	67	97	126	160	809	b/ 813	b/ 915	b/ 984 b/
Services marchands et non marchands	42	45	46	55	67	80	99	106	138	174				
PIB, non compris les droits de douane	387	410	440	527	688	777	1 025	1 422	1 657	1 816	2 064	2 157	2 314	2 479
PIB aux prix d'acquisition	415	440	472	566	739	835	1 114	1 539	1 783	1 945	2 222	2 323	2 493	2 649

Source : Ministère du plan (Côte d'Ivoire), les comptes de la nation, budgets économiques.

a/ Y compris le raffinage du pétrole.

b/ Y compris le commerce.

Tableau A-2. Taux de croissance annuelle par secteur, 1976-1983  
(en pourcentage)

	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982 <u>a/</u>	1983 <u>b/</u>
Agriculture, élevage, pêche et exploitation forestière	3,1	-3,0	4,9	1,2	7,8	7,8	4,0	1,1
Industrie	14,1	8,4	-1,3	5,9	9,0	-2,2	-0,5	-3,5
Electricité et eau	0,9	26,7	9,0	35,1	5,3	4,6	-6,0	2,5
Bâtiment et travaux publics	23,9	29,0	23,0	-2,4	-12,7	-19,7	-15,7	-10,2
Transports	13,4	5,2	6,3	12,2	7,6	-6,5	-5,0	-2,9
Autres services marchands	10,7	-1,7	16,9	-0,3	7,8	-0,7	-4,0	-4,8
Services non marchands	9,0	6,6	7,1	7,9	5,3	3,5	1,4	5,0
Taux de croissance du PIB	12,0	4,7	9,9	1,9	5,2	0,2	-3,3	-1,1
Importations de biens et de services	23,1	25,7	14,9	-2,7	0,2	-6,7	-2,8	-11,2
Ressources totales	14,9	10,3	11,2	0,7	3,8	-1,8	-3,1	-4,4
Demande intérieure finale,	15,6	18,3	13,3	...	0,9	-3,2	-6,0	-5,4
dont : consommation des ménages	12,2	9,9	10,1	-1,3	4,5	0,8	-3,5	-3,8
investissements	22,4	42,7	22,3	-9,6	-12,7	-11,6	-9,1	-13,4
Exportations de biens et de services	15,0	-7,8	6,6	2,6	13,3	2,8	6,2	-1,5
Total	14,9	10,3	11,2	0,7	3,8	-1,8	-3,1	-4,4

a/ Chiffres estimatifs.

b/ Prévisions.

Source : Ministère de l'économie et des finances, Projet de loi de finances pour la gestion, 1984 : Rapport économique et financier.

Tableau A-3. Emploi dans les activités artisanales et traditionnelles, 1980

Branche d'activité	Total	Milieu rural et villes de - 10 000 h	Villes de + 10 000 h	Dont Abidjan
Charbon de bois, bois de chauffe	15 000	15 000	...	...
Décorticage, boulangerie, biscuiterie	3 200	1 400	1 800	1 000
Abattage	500	500	...	...
Fumage de poisson	24 000	20 000	4 000	2 500
Boissons et glaces alimentaires	700	400	300	200
Extraction d'huiles	500	400	100	...
Attieké, transf. racines et tubercules	500	300	200	100
Egrenage du coton, filature, tissage	6 200	6 000	200	...
Couture, confection	32 000	9 000	23 000	11 800
Matelas, coussins, tapis	500	...	500	300
Teinture, impression	1 000	...	1 000	200
Travail du cuir, chaussures	600	200	400	200
Industries du bois (caisses, emballages, charpente, menuiserie)	7 500	2 700	4 800	3 000
Réparation pneus, chambres à air	1 100	400	700	400
Céramique	2 200	2 200	...	...
Matériaux de construction (en banco, tressés ou en matière végétale, produits en béton)	1 500	1 000	500	300
Récupération de métaux	500	200	300	200
Construction, réparation de matériel de transport (bateaux, autos, cycles)	11 300	3 800	7 500	4 200
Autres industries mécaniques (construction métallique, réparations, etc.)	4 900	1 700	3 200	1 900
Artisanat d'art				
Instruments de musique et divers	1 000	1 000	...	...
Vanniers	500	300	200	100
Sculpteurs (bois et ivoire)	900	600	300	200
Peintres, relieurs	400	200	200	100
Bijoutiers	1 600	400	1 200	800
<b>Ensemble des activités industrielles</b>	<b>103 100</b>	<b>52 700</b>	<b>50 400</b>	<b>27 500</b>

Source : Plan quinquennal de développement 1981-1985, tome II, vol. I, p. 402.



Tableau A-4. Taux de croissance annuelle de la valeur ajoutée manufacturière réelle, 1975-1983  
(en pourcentage calculé sur la base des prix de 1980 exprimés en dollars constants)

Code CITI - Désignation	75/76	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	81/82	82/83	83/84	**/**
311 Industries alimentaires	3,8	5,5	24,1	2,8	35,1	-6,0	3,2	-11,3	...	8,6
313 Fabrication de boissons	22,8	30,0	-13,2	17,7	7,5	-16,0	-7,1	9,0	...	3,4
314 Industrie du tabac	6,8	17,7	4,3	-9,3	13,6	-10,0	5,6	-3,2	...	2,3
321 Industrie textile	0,0	0,0	-15,2	3,4	8,7	7,0	-7,5	8,1	...	0,1
322 Fabrication d'articles d'habillement à l'exclusion des chaussures	14,5	12,7	11,3	0,0	26,6	-34,0	-33,3	6,8	...	-2,7
323A Articles en cuir <u>a/</u>	13,3	13,8	10,3	-21,2	7,5	0,0	19,0	-26,9	...	1,0
331 Articles en bois, à l'exclusion des meubles	14,5	9,5	-3,6	-14,3	-12,3	-37,0	-39,7	-5,3	...	-15,2
332 Meubles, à l'exclusion des meubles métalliques	13,5	13,6	10,4	8,1	25,0	-10,0	-83,3	-6,7	...	-13,2
342 Imprimerie et édition	5,6	9,3	6,1	-1,1	16,3	...	...	...	...	6,4
351 Industrie chimique	-2,5	6,1	-18,9	-6,1	7,5	4,0	40,4	-35,6	...	-0,8
352 Fabrication d'autres produits chimiques	8,3	13,5	23,7	26,0	8,7	3,0	41,7	-35,6	...	12,8
353 Raffineries de pétrole	6,2	3,9	5,7	-21,4	13,6	-26,0	10,8	-1,2	...	-3,5
354 Fabrication de divers dérivés du pétrole et du charbon	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
355 Industrie du caoutchouc	15,4	12,0	10,7	-3,2	11,1	-1,0	-17,2	13,4	...	3,6
356 Ouvrages en matière plastique	13,6	12,2	12,0	2,2	5,3	16,0	-31,9	40,5	...	5,3
361 Grès, porcelaines et faïences	12,0	8,3	11,0	5,9	-6,5	46,0	-15,1	-27,4	...	4,8
362 Industrie du verre	12,2	9,1	11,7	6,0	40,8	57,0	-42,0	1,1	...	11,2
369 Autres produits minéraux non métalliques	11,1	8,6	10,5	7,1	11,1	3,0	-21,4	-45,7	...	-0,4
371A Sidérurgie <u>b/</u>	33,8	1,1	26,1	-32,4	33,3	-59,0	-63,4	13,3	...	-18,5
381 Fabrication d'ouvrages en métaux	15,7	15,3	-33,8	8,9	2,0	-11,0	-21,3	-1,4	...	-6,3
382 Machines, à l'exclusion des machines électriques	13,7	13,3	11,2	14,6	-56,1	-36,0	190,6	-18,8	...	-3,2
383 Machines électriques	9,3	11,9	24,2	12,2	8,7	9,0	-18,3	-11,2	...	6,8
384 Matériel de transport	-13,2	6,8	33,3	-15,5	40,8	9,0	-38,5	-49,3	...	-1,8
385 Instruments professionnels et scientifiques	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
390 Autres industries manufacturières	14,0	12,3	12,3	9,8	11,1	13,0	-42,5	24,6	...	4,2
300 ENSEMBLE DES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	4,6	7,9	2,4	-0,2	16,7	-6,1	-9,9	-11,5	...	1,1

Source : Base de données de l'ONUDI; renseignements communiqués par le Bureau de statistique de l'ONU et estimations du Secrétariat de l'ONUDI.

\*\*/ Tendence entre les première et dernière années pour lesquelles on dispose de données.

Note : Comme la rubrique "ensemble des industries manufacturières" ne rend compte que des éléments connus, elle ne correspond pas nécessairement à la position 300 de la CITI.

a/ 3230 et 3240.

b/ 3710 et 3720.

**Tableau A-5. Evolution de l'emploi dans les principaux secteurs de l'activité économique, 1975 et 1985**

Secteur		1975	1985	Taux moyen de croissance annuelle (en %)
Primaire	Moderne	64 200	76 000	1,7
	Traditionnel	1 975 000	2 716 000	3,2
	Total	2 039 200	2 792 000	3,2
Secondaire	Moderne	92 070	137 700	4,1
	Non structuré	120 450	209 130	5,7
	Total	212 520	346 830	5,0
Services	Moderne	209 000	351 000	5,3
	Non structuré	258 350	448 180	5,7
	Total	467 350	799 180	5,5
Total	Secteur moderne	365 270	564 700	4,5
	Secteur non structuré et traditionnel	2 353 800	3 373 310	3,7
	Total général	2 719 070	3 938 010	3,8

Source : Ministère des relations extérieures de la République française, Bilan national de l'emploi en Côte d'Ivoire, 1982.

SECTION 1	Achats à d'autres secteurs								
	Agriculture, sylviculture, pêche, 1-4	Produits pétroliers, 14	Produits chimiques et caoutchouc, 15-16	Matériel mécanique et électrique, 20	Autres secteurs industriels, 5-13, 17-19, 21	Electricité, gaz, eau, bâtiment et travaux publics, 22, 23	Transports et communications, 24	Services, 25-33	Total
Cultures vivrières, chasse (1), pêche (4)	35,5	1,9	2,0	1,8	5,8	...	0,8	1,1	4
Produits agricoles pour les industries exportatrices	0,3	4,7	16,2	2,7	10,0	0,6	0,9	2,8	3
Sylviculture	...	5,4	2,1	11,3	3,6	0,4	26,1	8,9	5
Minerais et minéraux (5)	...	0,9	0,3	0,8	0,4	0,1	0,1	2,4	6
Transformation des céréales en farines (6)	20,7	2,7	0,2	1,0	14,3	1,6	0,8	2,1	4
Conserves et préparations alimentaires (7)	69,0	0,8	0,4	4,4	9,9	1,1	1,2	2,7	7
Autres produits aliment. (8-10)	21,4	4,5	3,9	4,8	29,1	2,8	1,8	8,8	7
Textiles (11)	12,2	2,3	8,6	3,1	30,6	2,9	3,8	5,9	6
Industrie du cuir et de la chaussure (12)	...	...	2,0	0,1	1,3	0,1	0,1	0,4	1
Industrie du bois (13)	11,0	3,2	0,9	2,4	8,7	1,1	1,4	3,8	3
Produits pétroliers (14)	...	14,2	2,6	2,8	94,9	0,5	0,3	3,6	11
Produits chimiques (15), caoutchouc (16)	5,0	0,8	29,0	2,6	6,8	1,6	1,3	5,4	5
Matériaux de construction, verre (17)	...	0,5	0,2	0,6	15,8	1,1	0,3	1,4	1
Matériel de transport (19)	...	0,7	1,0	0,7	38,8	0,6	0,8	4,7	4
Machines, matériel électrique (20)	...	0,5	2,9	11,2	14,5	0,7	0,9	4,1	3
Autres industries (18 et 21)	0,1	0,2	1,8	0,5	12,0	0,4	0,4	2,4	1
Electricité, gaz, eau (22)	...	5,2	1,0	3,8	1,4	1,6	1,2	4,6	1
Bâtiment et travaux publics (23)	...	16,6	12,4	41,9	95,4	78,5	12,3	54,8	31
Transports et communications (24)	...	60,8	9,2	3,6	32,6	4,8	37,3	33,5	11
Commerce (27)	...	6,3	0,9	4,3	17,0	9,2	82,9	51,8	17
Services (25-26, 28-33)	1,1	11,5	8,6	26,4	37,0	45,5	26,6	157,0	31
Total	176,3	143,1	106,2	130,8	479,9	155,2	201,3	362,2	177

Source : Ministère de la planification, Les comptes de la nation, 1980.

a/ Y compris 357,6 milliards de francs CFA correspondant à des services administratifs four

Annexe A-6. Ressources et emploi de biens et de services, par branche d'activité, 1980

(en milliards de FCFA)

										Ventes à d'autres secteurs			
Services, 25-33	Total		Salaires	Excédent d'exploitation	Impôts nets	Valeur ajoutée	Importations (droits de douane compris)	Marges commerciales	Ressources totales	Agriculture, sylviculture, pêche, 1-4	Industries manufacturières, 5-21	Electricité, gaz, eau, bâtiment et travaux publics, 22-23	Transports et communications, 24
8	1,1	48,9	5,3	324,6	0,4	330,1	39,5	53,2	473,6	35,5	60,0	...	...
9	2,8	38,2	39,5	194,8	-6,7	226,3	54,4	163,0	433,6	0,3	66,8	...	...
1	8,9	57,8	5,7	19,4	24,7	59,8	0,2	0,9	118,8	...	12,7	...	...
1	2,4	5,1	1,9	3,1	0,7	5,7	95,8	0,3	106,9	...	95,9	6,8	...
8	2,1	42,8	0,6	3,0	0,6	14,2	20,7	9,4	87,0	7,2	11,9	...	...
2	2,7	9,5	5,7	19,4	...	25,1	27,2	20,3	163,9	...	2,4	...	...
8	8,8	76,4	1,7	17,2	15,1	54,1	52,8	40,2	224,1	3,4	28,0	...	...
8	5,9	69,5	7,1	16,5	4,0	37,5	42,8	34,4	184,2	1,3	30,9	...	0,1
1	0,4	4,1	1,0	1,0	2,4	2,2	9,1	5,2	20,6	...	0,5	...	...
4	3,8	32,6	0,2	0,9	7,5	18,5	4,5	1,3	56,8	...	7,4	17,1	...
3	3,6	118,9	2,8	1,6	5,0	9,5	47,8	63,6	240,1	12,0	31,0	21,7	60,8
3	5,4	52,6	6,9	7,0	2,4	16,9	95,4	41,9	206,9	20,3	53,9	13,4	9,2
3	1,4	19,9	2,7	2,1	1,4	6,2	28,0	8,7	63,7	0,7	15,1	40,1	0,2
8	4,7	47,3	10,8	8,4	3,2	22,3	108,1	32,6	210,4	5,1	41,6	6,3	29,2
9	4,1	34,9	8,3	10,0	3,7	22,1	194,9	61,5	313,5	15,8	35,1	45,8	3,6
4	2,4	17,9	5,1	5,4	1,9	12,4	78,2	17,2	125,8	1,7	43,5	26,5	3,2
2	4,6	18,8	11,3	17,5	5,6	34,4	2,2	...	55,5	0,5	11,8	2,8	3,6
3	54,8	311,9	80,4	47,5	21,1	148,9	4,1	...	465,9	0,6	2,8	77,3	1,3
3	33,5	181,9	93,6	61,8	4,3	159,7	57,4	...	399,0	27,8	13,2	13,5	37,3
9	51,8	172,5	105,7	151,8	123,7	381,1	...	-553,6	...	...	...	...	...
6	157,0	314,0	292,7	33,4	52,9	405,0	128,9	...	848,0	12,8	47,8	59,4	33,5
3	362,2	1 755,2	749,0	946,4	273,9	1 992,0	1 092,0	0,1	4 798,3	145,0	612,3	330,7	182,0

	Ventes à d'autres secteurs						Utilisations finales				
	Agriculture, sylviculture, pêche, 1-4	Industries manufacturières, 5-21	Electricité, gaz, eau, bâtiment et travaux publics, 22-23	Transports et communications, 24	Services, 25-33	Total	Consommation finale, dont :	Consommation propre	Investissements	Exportations f.o.b.	Total
473,6	35,5	60,0	...	...	0,9	96,4	373,8	253,6	...	0,9	377,2
433,6	0,3	66,8	...	...	0,2	67,3	18,2	4,2	...	329,7	366,4
118,8	...	12,7	...	...	...	12,7	5,9	4,8	...	100,2	106,1
106,9	...	95,9	6,8	...	...	102,7	...	...	...	0,1	4,3
87,0	7,2	11,9	...	...	0,3	19,4	66,7	...	...	0,9	67,7
163,9	...	2,4	...	...	1,4	4,0	97,3	...	...	62,6	160,2
224,1	3,4	28,0	...	...	4,3	35,8	158,0	...	...	24,3	188,4
184,2	1,3	30,9	...	0,1	12,4	44,6	105,2	1,6	...	30,7	139,7
20,6	...	0,5	...	...	0,4	0,9	18,6	...	...	1,0	19,7
56,8	...	7,4	17,1	...	4,9	29,4	3,6	...	...	23,9	27,4
240,1	12,0	31,0	21,7	60,8	17,8	143,4	44,3	...	...	49,1	96,7
206,9	20,3	53,9	13,4	9,2	9,5	106,3	78,2	...	...	16,3	99,7
63,7	0,7	15,1	40,1	0,2	1,1	57,1	3,8	...	...	2,6	6,6
210,4	5,1	41,6	6,3	29,2	9,7	91,9	40,7	...	70,4	7,1	118,5
313,5	15,8	35,1	45,8	3,6	30,6	130,9	62,9	...	107,1	12,1	182,6
125,8	1,7	43,5	26,5	3,2	19,4	94,4	17,7	...	...	5,6	31,5
55,5	0,5	11,8	2,8	3,6	18,9	37,6	17,1	...	...	0,8	17,9
465,9	0,6	2,8	77,3	1,3	35,8	117,7	1,0	...	346,1	1,0	348,2
399,0	27,8	13,2	13,5	37,3	109,5	201,4	123,6	...	...	74,0	197,6
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
848,0	12,8	47,8	59,4	33,5	209,2	362,7	475,6	a/	...	9,7	485,2
798,3	145,0	612,3	330,7	182,0	487,4	1 757,6	1 712,2	264,2	523,6	752,6	3 062,6

Tableau A-7. Evolution du chiffre d'affaires par branche manufacturière, 1970-1981/82  
(en milliards de FCFA)

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1975/76	1976/77	1977/78	1978/79	1979/80	1980/81	1981/82
Grains et farines	7 916	8 621	9 064	11 239	19 482	27 287	31 441	38 180	39 947	69 261	112 848	165 168	152 848
Conservations et préparation alimentaire	13 107	13 319	14 130	16 025	26 129	29 689	38 735	56 986	82 246	75 283	69 902	84 576	93 499
Boissons et glaces alimentaires	4 393	5 366	5 757	6 273	7 707	9 750	11 730	16 388	21 674	28 465	30 564	34 688	36 741
Corps gras alimentaires	4 723	6 454	7 464	10 932	26 439	27 206	22 269	26 365	35 556	36 988	43 908	45 062	54 311
Autres industries alimentaires et tabac	3 671	4 576	5 364	6 719	7 873	10 323	15 814	22 744	24 925	32 079	39 701	48 032	50 340
Textiles et habillement	13 429	16 068	20 378	23 596	29 813	40 015	44 454	61 483	70 290	83 764	99 177	103 461	129 010
Industrie du cuir et de la chaussure	1 461	1 665	1 844	1 941	2 328	2 691	3 028	2 906	3 281	4 837	6 533	7 027	7 772
Industrie du bois	10 252	9 747	10 298	15 606	23 000	21 272	25 854	33 196	40 162	44 123	47 842	49 849	54 683
Raffinage du pétrole et dérivés	5 714	6 617	9 475	10 954	30 305	34 553	40 231	52 751	54 645	68 562	97 620	131 974	176 200
Industries chimiques	9 248	9 543	11 780	13 626	20 339	24 229	27 278	33 595	42 155	51 030	61 534	62 051	72 083
Industrie du caoutchouc	1 556	1 659	1 674	2 803	3 463	2 652	3 799	4 423	5 475	6 248	8 268	8 841	8 590
Matériaux de construction	3 851	4 430	5 325	5 998	6 780	10 227	11 126	14 194	18 341	21 727	23 916	25 571	26 963
Sidérurgie et première transformation des métaux	337	324	347	1 620	1 794	1 900	2 480	3 842	5 025	5 262	2 946	3 556	828
Matériel de transport	4 122	6 327	7 541	9 647	12 161	15 462	17 191	24 522	27 455	28 881	28 200	26 604	27 642
Autres industries mécaniques et élect.	5 196	7 752	10 038	9 973	12 907	16 414	20 638	25 992	31 094	37 544	44 545	43 607	47 578
Industries diverses	2 510	3 308	3 822	4 600	6 641	7 984	8 895	10 982	13 407	15 341	19 803	20 193	22 904
<b>Total</b>	<b>91 486</b>	<b>105 776</b>	<b>124 301</b>	<b>151 552</b>	<b>237 161</b>	<b>281 654</b>	<b>324 963</b>	<b>428 549</b>	<b>515 678</b>	<b>609 395</b>	<b>737 247</b>	<b>860 260</b>	<b>961 932</b>

Source : Chambre d'industrie, L'industrie ivoirienne en 1982.

Tableau A-8. Exportations par branche industrielle, 1974-1982  
(en milliards de FCFA)

	1974	1975	1975-76	1976-77	1977-78	1978-79	1979-80	1980-81	1981-82	Pourcentage des expor- tations dans les ventes en 1981-1982
Grains et farine	3,3	6,3	7,4	6,8	4,9	30,6	70,2	119,9	101,0	66
Conservation et préparation alimentaire	24,9	28,0	36,0	51,3	75,1	66,1	60,6	72,9	81,3	87
Boissons et glaces alimentaires	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	...
Corps gras alimentaires	16,7	17,1	10,9	11,2	13,4	14,2	18,1	13,9	21,9	40
Autres industries alimentaires et tabac	0,8	1,0	1,0	1,1	1,1	1,1	5,4	11,1	6,0	11
Textiles et habillement	11,2	11,4	10,5	20,1	17,5	27,0	28,9	31,0	38,5	30
Industrie du cuir et de la chaussure	0,3	0,5	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,7	1,5	19
Industrie du bois	14,5	10,8	14,0	17,6	19,0	16,1	21,4	23,5	26,9	49
Raffinage du pétrole et dérivés	9,8	14,9	12,4	15,1	22,3	32,2	55,5	80,2	93,0	52
Industries chimiques	5,0	4,4	4,8	5,7	6,2	6,6	8,7	8,6	8,2	11
Industrie du caoutchouc	2,7	1,9	3,0	3,0	4,1	4,7	6,4	6,8	7,3	85
Matériaux de construction	0,8	1,2	0,9	0,7	...	...	...	0,9	1,9	6
Sidérurgie et première transformation des métaux	...	...	...	...	...	...	0,2	0,3	...	...
Matériel de transport	3,0	4,2	2,3	2,2	2,0	1,8	1,6	1,4	0,6	2
Autres industries mécaniques et électriques	3,7	1,2	1,2	1,4	1,5	2,0	3,3	3,0	4,3	10
Industries diverses	3,0	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,7	0,7	1,1	5
<b>Total</b>	<b>99,8</b>	<b>103,6</b>	<b>105,3</b>	<b>137,0</b>	<b>168,0</b>	<b>203,3</b>	<b>281,8</b>	<b>375,2</b>	<b>393,8</b>	<b>41</b>
Pourcentage des exportations dans les ventes	42	37	32	32	33	33	38	44	41	

Source : Chambre d'industrie, L'industrie ivoirienne en 1982.

Tableau A-9. Répartition des exportations et des importations selon  
le degré de transformation des produits, en 1975 et 1983, et  
taux de croissance pour les périodes 1975-1980 et 1980-1983

CLASSE	EXPORTATIONS				IMPORTATIONS			
	POURCENTAGE DU TOTAL		TAUX DE CROISSANCE (EN POURCENTAGE)		POURCENTAGE DU TOTAL		TAUX DE CROISSANCE (EN POURCENTAGE)	
	1975	1983	1975-1980	1980-1983	1975	1983	1975-1980	1980-1983
A : Produits bruts à transformer	61,05	57,99	22,88	-12,49	15,66	17,20	10,58	-21,51
B : Produits ayant à subir une transformation complémentaire	15,41	14,77	19,79	-7,96	10,28	8,92	17,48	-11,06
C : Produits bruts destinés à la consommation finale	3,25	2,73	8,44	-21,40	4,28	5,75	20,18	-8,96
D : Produits transformés destinés à la consommation finale	20,28	24,51	14,12	-1,20	69,78	68,12	26,34	-10,98
Sommes des classes A, B, C et D, en milliers de dollars courants		1975 1 181 569		1983 2 062 862		1975 1 126 523		1983 1 805 333
Total des échanges pour les classes 0 à 9 de la CTCI milliers de dollars courants		1 181 569		2 067 671		1 126 523		1 813 508

Sources : Base de données de l'ONUDI; renseignements communiqués par le Bureau de statistique de l'ONU et estimations du Secrétariat de l'ONUDI.

Note : Les calculs ont été établis sur la base des prix courants exprimés en dollars. Les sommes des classes devraient être identiques aux totaux indiqués pour les échanges. Les écarts ou les valeurs nulles sont imputables à l'insuffisance des statistiques commerciales du pays, en particulier pour les rubriques correspondant aux divisions à 3, 4 et 5 chiffres de la CTCI.



Tableau A-10. Structure des échanges de produits manufacturés, 1975, 1982 et 1983\*

Code CTCI DESIGNATION DES BIENS ECHANGES	EXPORTATIONS			1983 (en milliers de dollars EU)	IMPORTATIONS			1983 (en milliers de dollars EU)
	1975 En pourcentage des expor- tations totales de produits manufacturés	1982	1983		1975 En pourcentage des impor- tations totales de produits manufacturés	1982	1983	
01 Viande et préparations de viande	0,024	0,053	0,047	417	0,964	1,653	1,180	16 507
02 Produits laitiers et oeufs	0,040	0,150	0,095	841	2,307	3,643	3,647	50 996
032 Poisson n.d.a. et produits à base de poisson	2,618	4,816	5,859	51 958	0,206	0,240	0,240	3 355
0422 Riz glacé ou poli, mais sans autre préparation	0,006	0,000	0,007	60	0,111	6,460	6,744	94 306
046 Semoule et farine de froment ou de méteil	0,005	0,003	0,021	183	0,071	0,120	0,118	1 645
047 Semoule et farine de céréales, autres que de froment ou de méteil	0,003	0,001	0,003	29	0,032	0,087	0,093	1 307
048 Produits à base de céréales et féculé de fruits et de légumes	0,106	0,618	0,540	4 788	0,748	0,664	0,688	9 616
052 Fruits séchés	0,013	0,012	0,108	959	0,007	0,009	0,010	134
053 Préparations et conserves de fruits	7,136	2,151	1,250	11 086	0,065	0,061	0,063	886
055 Préparations et conserves de légumes, de racines et de tubercules	0,036	0,014	0,007	65	0,425	0,524	0,489	6 842
06 Sucre, préparations à base de sucre et miel	0,073	2,871	1,883	16 695	3,325	0,228	0,292	4 088
0713 Extraits ou essences de café et préparations similaires de café	2,504	4,388	4,303	38 156	0,011	0,013	0,029	406
0722 Poudre de cacao, non sucrée	0,194	0,049	0,114	1 007	0,000	...	0,000	0
0723 Beurre de cacao et pâte de cacao	15,173	11,722	11,441	101 453	0,000	0,000	0,000	2
073 Chocolat et préparations alimentaires connexes	0,002	1,147	1,123	9 962	0,078	0,036	0,041	569
074 Thé et maté	0,000	0,000	0,005	46	0,047	0,115	0,118	1 646
081 Nourriture destinée aux animaux	1,512	0,856	1,099	9 749	0,117	0,130	0,167	2 340
09 Préparations alimentaires diverses	0,032	0,961	1,908	16 919	0,554	1,437	1,641	22 945
11 Boissons	0,170	1,127	0,122	1 086	2,241	1,786	1,442	20 163
122 Tabac manufacturé	0,640	2,126	0,352	3 122	0,465	0,341	0,223	3 116
2219 Farine de graines oléagineuses	0,000	...	0,000	0	0,000	0,000	0,000	3
231 Caoutchouc brut, synthétique et régénéré (à l'exclusion du sous-groupe 2311 de la CTCI)	0,001	0,000	0,001	9	0,037	0,041	0,019	273
243 Bois équarri ou dégrossi	8,761	6,770	7,780	68 995	0,000	0,000	0,000	0
251 Pâte à papier et déchets de papier	0,029	0,026	0,023	200	...	0,005	0,004	55
2627 Laine ou poils, cardés ou peignés	...	...	...	...	...	0,026	0,009	127
2628 Laine en mèches (tops)	...	...	0,000	1	0,000	0,000	...	...
2629 Déchets de laine et d'autres poils d'origine animale n.d.a.	...	...	...	...	0,000	0,000	...	...
263 Coton	3,876	5,890	9,353	82 938	0,027	0,001	0,002	24

Tableau A-10. Suite

Code CTCI DESIGNATION DES BIENS ECHANGES	EXPORTATIONS			1983 (en milliers de dollars EU)	IMPORTATIONS			1983 (en milliers de dollars EU)
	1975 En pourcentage des expor- tations totales de produits manufacturés	1982	1983		1975 En pourcentage des impor- tations totales de produits manufacturés	1982	1983	
266 Fibres synthétiques et artificielles	0,014	0,000	0,000	0	0,058	0,159	0,180	2 513
267 Déchets de textiles, y compris les chiffons	0,001	0,005	0,002	13	0,170	0,015	0,031	437
332 Produits dérivés du pétrole	15,146	25,777	22,065	195 672	1,150	5,067	6,307	88 195
4 Huiles et graisses d'origine animale ou végétale	11,377	4,574	5,336	47 316	0,300	0,211	0,280	3 920
411 Huiles et graisses d'origine animale	0,048	0,030	0,014	120	0,134	0,011	0,004	60
421 Huiles végétales fixes, fluides (y compris le groupe 422 de la CTCI)	11,266	4,521	5,308	47 071	0,155	0,183	0,248	3 462
431 Huiles et graisses préparées d'origine animale ou végétale	0,063	0,024	0,014	124	0,011	0,016	0,028	398
5 Produits chimiques	4,539	3,349	5,092	45 159	11,652	13,272	13,654	190 940
51 Eléments chimiques et composés	0,246	0,295	0,344	3 053	2,811	2,628	2,673	37 379
52 Goudron et produits chimiques dérivés du charbon, du pétrole et du gaz naturel	0,001	0,002	0,002	14	0,025	0,035	0,053	741
53 Produits pour teinture et tannage, et colorants	0,176	0,151	0,156	1 383	0,904	0,908	0,769	10 749
54 Produits médicaux et pharmaceutiques	0,128	0,104	0,073	644	2,433	3,489	3,959	55 368
55 Huiles essentielles et produits utilisés en parfumerie	0,729	1,035	1,335	11 840	0,877	0,735	0,746	10 429
56 Engrais manufacturés	0,695	0,598	1,921	17 038	1,254	0,936	1,022	14 296
57 Explosifs et articles de pyrotechnie	0,003	0,004	0,001	5	0,098	0,129	0,106	1 482
58 Matières plastiques, cellulose régénérée et résines	0,130	0,583	0,492	4 364	1,670	2,234	2,481	34 699
59 Matières et produits chimiques n.d.a.	2,431	0,576	0,769	6 819	1,580	2,178	1,845	25 797
6 Articles manufacturés classés d'après la matière première	13,728	12,844	12,082	107 145	28,682	24,606	22,927	320 630
61 Articles manufacturés en cuir n.d.a. et fourrures apprêtées	0,005	0,023	0,007	60	0,163	0,149	0,145	2 025
62 Caoutchouc manufacturé n.d.a.	0,2·7	0,095	0,089	786	2,403	1,714	1,506	21 064
63 Articles manufacturés en bois et en liège (à l'exception des meubles)	2,542	2,497	2,679	23 758	0,103	0,073	0,075	1 045
64 Papier, carton et articles manufacturés en papier et en carton	0,277	0,851	0,964	8 550	3,514	3,031	3,160	44 194
65 Filés, tissus, articles textiles façonnés	6,258	5,338	5,041	44 700	6,401	5,854	4,288	59 968
66 Articles minéraux non métalliques manufacturés n.d.a.	2,324	1,629	1,757	15 581	4,012	4,092	3,549	49 626
67 Fer et acier	0,626	0,756	0,601	5 331	5,545	4,237	4,060	56 772
68 Métaux non ferreux	0,413	0,217	0,139	1 230	1,252	1,276	1,262	17 648
69 Articles manufacturés en métal n.d.a.	0,995	1,438	0,806	7 149	5,289	4,181	4,883	68 288

Tableau A-10. Suite

Code CTCI DESIGNATION DES BIENS ECHANGES	EXPORTATIONS			1983 (en milliers de dollars EU)	IMPORTATIONS			1983 (en milliers de dollars EU)
	1975 En pourcentage des expor- tations totales de produits manufacturés	1982	1983		1975 En pourcentage des impor- tations totales de produits manufacturés	1982	1983	
7 Machines et matériel de transport	10,087	6,599	5,596	49 627	38,438	31,473	32,183	450 061
71 Machines, à l'exception des machines électriques	3,186	3,519	2,261	20 048	18,420	10,683	10,153	141 991
72 Machines et appareils électriques	0,993	1,204	0,927	8 837	6,739	8,007	7,201	100 740
73 Matériel de transport	5,907	1,875	2,338	20 736	13,279	14,783	14,826	207 330
8 Articles manufacturés divers	2,155	2,099	2,383	21 130	7,711	7,582	7,120	100 416
81 Appareils sanitaires et appareils de plomberie, de chauffage et d'éclairage	0,035	0,044	0,016	138	0,505	0,425	0,330	4 613
82 Meubles	0,113	0,039	0,032	286	0,510	0,561	0,439	6 135
83 Articles de voyage, sacs à main et articles similaires	0,079	0,052	0,040	355	0,140	0,120	0,117	1 631
84 Vêtements	0,631	0,731	0,812	7 200	1,262	0,556	0,563	7 876
85 Chaussures	0,439	0,547	0,564	5 003	1,007	0,707	0,727	10 170
86 Instruments professionnels et scientifiques et instruments de contrôle	0,218	0,246	0,321	2 939	1,367	1,261	1,261	17 633
89 Articles manufacturés divers n.d.a.	0,639	0,440	0,587	5 208	2,920	3,952	3,744	52 358
TOTAL, ARTICLES MANUFACTURES	438 470	939 389	886 781	902 392	1 612 149	1 398 462	1 398 462	
TOTAL POUR LES SECTIONS 5 A 8 DE LA CTCI MOINS LA DIVISION 68 a/	131 963	231 772	221 826	769 122	1 219 703	1 044 400	1 044 400	
TOTAL DES ECHANGES POUR LES SECTIONS 0 A 9 de la CTCI	1 181 569	2 287 949	2 067 671	1 126 523	2 183 727	1 813 508	1 813 508	

Note : Les indicatifs et les désignations des produits sont ceux qui sont employés dans la première version révisée de la CTCI.

\*/ Le présent tableau se fonde sur une liste spéciale de 148 divisions à 3 ou 4 chiffres de la CTCI recouvrant un éventail très large de degrés de transformation.

a/ La définition des produits manufacturés la plus souvent employée ne comprend que les sections 5 à 8 de la CTCI, moins la division 68. Cette définition ne vise que les produits considérés comme exclusivement manufacturés, c'est-à-dire ceux qui ont subi une transformation très poussée.

Sources : Base de données de l'ONUDI; renseignements communiqués par le Bureau de statistique de l'ONU.

Talieu A-11. Destination des exportations de produits manufacturés, par branche d'activité marchande, 1983\*

Code CTCI DESIGNATION DES BIENS EXPORTES	Ensemble total du monde (milliers de dollars EU)	Pays en dévelop- pement (en %)	Pays développés à économie de marché				Pays dévelop- pés à économie planifiée (en %)
			Total (en %)	Etats-Unis (en %)	CEE (en %)	Japon (en %)	
01 Viandes et préparations de viande	417	17,35	10,37	0,26	0,87	0,00	0,00
02 Produits laitiers et oeufs	841	91,28	0,72	0,00	164,88	0,00	0,02
032 Produits a.d.a. et produits à base de poisson	51 958	0,13	99,83	0,00	0,00	0,00	0,00
0421 Pâtes glacées ou polies, mais sans autre préparation	60	89,55	1,65	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Semoule et farine de froment ou de méteil	183	99,99	0,00	0,00	0,42	0,00	0,00
0422 Semoule et farine de céréales, autres que de froment ou de méteil	29	65,43	8,10	2,44	130,55	0,00	0,00
048 Produits à base de céréales et féculé de fruits et de légumes	4 788	98,84	0,82	0,00	19,92	0,00	0,00
052 Fruits séchés	959	0,15	99,48	2,71	031,01	0,00	0,00
053 Préparations et conserves de fruits	11 086	10,09	89,87	0,00	0,19	0,00	0,00
062 Préparations et conserves de légumes, de racines et de tubercules	65	18,48	32,23	686,23	026,92	0,00	0,00
072 Sucre, préparations à base de sucre et miel	16 695	28,47	71,49	0,00	95,25	0,00	0,00
073 Extraits ou essences de café et préparations similaires de café	38 156	56,83	43,17	0,88	0,75	0,08	0,00
0731 Poudre de cacao, non sucrée	1 007	35,04	64,96	483,56	602,70	422,64	0,00
0732 Poudre de cacao et pâte de cacao	101 453	0,07	91,16	1,00	8,45	0,00	8,77
0733 Chocolats et préparations alimentaires connexes	9 962	3,70	96,30	0,00	0,00	0,00	0,00
074 Thé et maté	46	98,69	1,06	0,00	885,28	0,00	0,00
081 Nourriture destinée aux animaux	9 749	1,38	98,62	0,48	1,97	0,00	0,00
09 Préparations alimentaires diverses	16 919	98,54	1,42	0,00	0,43	0,00	0,00
11 Boissons	1 086	75,50	6,99	0,00	79,67	0,00	0,00
122 Tabac manufacturé	3 122	71,11	27,71	0,00	0,01	0,00	0,00
2219 Farine de graines oléagineuses	0	13,75	86,25	796,74	163,19	0,00	0,00
231 Caoutchouc brut, synthétique et régénéré (à l'exclusion du sous-groupe 2311 de la CTCI)	9	50,28	49,02	154,60	874,27	0,00	0,00
243 Bois équarri ou dégrossi	68 995	11,38	88,41	0,00	0,29	0,00	0,03
251 Pâte à papier et déchets de papier	200	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2628 Laine en mèches (tops)	1	100,00	0,00	0,00	678,83	024,64	0,00
263 Coton	82 938	28,77	57,76	0,00	0,00	0,00	0,00

Tableau A-11. Suite

Code CTCI DESIGNATION DES BIENS EXPORTES	Ensemble total du monde (milliers de dollars EU)	Pays en dévelop- pement (en %)	Total (en %)	Pays développés à économie de marché			Pays dévelop- pés à économie planifiée (en %)
				Etats-Unis (en %)	CEE (en %)	Japon (en %)	
266 Fibres synthétiques et artificielles	0	88,11	11,89	0,00	772,20	0,00	0,00
267 Déchets de textiles, y compris les chiffons	13	79,21	12,66	588,87	547,57	303,83	0,00
332 Produits dérivés du pétrole	195 672	64,97	13,32	0,60	15,69	0,06	0,04
4 Huiles et graisses d'origine animale ou végétale	47 316	32,33	67,58	0,00	0,00	0,24	0,07
411 Huiles et graisses d'origine animale	120	2,48	97,52	0,00	0,65	0,00	0,00
421 Huiles végétales fixes, fluides (y compris le groupe 422 de la CTCI)	47 071	32,49	67,49	2,38	65,11	0,00	0,00
431 Huiles et graisses préparées d'origine animale ou végétale	124	0,30	72,05	179,96	054,96	0,06	27,66
5 Produits chimiques	45 159	89,37	9,05	0,00	3,88	0,00	0,00
51 Eléments chimiques et composés	3 053	41,71	57,49	0,00	0,00	0,00	0,00
52 Goudron et produits chimiques dérivés du charbon, du pétrole et du gaz naturel	14	100,00	0,00	0,00	413,00	0,00	0,00
53 Produits pour teinture et tannage, et colorants	1 383	74,27	4,59	0,00	0,72	0,00	0,01
54 Produits médicinaux et pharmaceutiques	644	98,36	1,56	34,41	281,02	0,00	0,00
55 Huiles essentielles et produits utilisés en parfumerie	11 840	79,70	17,25	0,00	0,00	0,00	0,00
56 Engrais manufacturés	17 038	100,00	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00
57 Explosifs et articles de pyrotechnie	5	75,06	24,94	10,15	284,39	1,37	0,00
58 Matières plastiques, cellulose régénérée et résines	4 364	99,53	0,36	0,04	3,50	0,00	0,00
59 Matières et produits chimiques n.d.a.	6 819	96,62	2,92	39,65	467,49	0,54	0,00
6 Articles manufacturés classés d'après la matière première	107 145	59,26	34,57	0,00	0,00	0,00	0,00
61 Articles manufacturés en cuir n.d.a. et fourrures apprêtées	60	65,39	7,06	27,71	82,24	35,94	0,00
62 Caoutchouc manufacturé n.d.a.	786	88,23	11,07	272,23	259,33	0,00	0,00
63 Articles manufacturés en bois (à l'exception des meubles)	23 758	41,87	58,10	1,71	0,21	0,00	0,00
64 Papier, carton et articles manufacturés en papier et en carton	8 550	23,23	5,34	0,62	220,99	0,18	0,00
65 Filés, tissus, articles textiles façonnés	44 700	55,96	43,28	0,00	0,02	0,00	0,00
66 Articles minéraux non métalliques manufacturés n.d.a.	15 581	99,89	0,07	0,15	2,60	0,00	0,00
67 Fer et acier	5 331	88,34	11,53	0,00	0,75	0,00	0,00
68 Métaux non ferreux	1 230	96,54	3,26	5,00	204,97	0,01	0,00
69 Articles manufacturés en métal n.d.a.	7 149	60,92	37,51	38,57	147,12	0,84	0,04

Tableau A-11. Suite

Code CTCI DESIGNATION DES BIENS EXPORTES	Ensemble total du monde (milliers de dollars EU)	Pays en dévelop- pement (en %)	Total (en %)	Pays développés à économie de marché			Pays dévelop- pés à économie planifiée (en %)
				Etats-Unis (en %)	CEE (en %)	Japon (en %)	
7 Machines et matériel de transport	49 622	71,06	28,36	3,16	11,79	0,10	0,00
71 Machines, à l'exception des machines électriques	20 048	59,28	39,62	4,05	13,26	0,02	0,00
72 Machines et appareils électriques	8 837	58,57	40,69	4,29	22,72	0,09	0,00
73 Matériel de transport	20 736	87,76	12,22	4,39	37,92	0,09	0,00
8 Articles manufacturés divers	21 130	56,42	43,15	0,00	0,15	0,00	0,00
81 Appareils sanitaires et appareils de plomberie, de chauffage et d'éclairage	138	76,84	23,06	0,04	34,19	0,00	0,00
82 Meubles	286	64,09	16,90	0,00	2,21	0,00	0,00
83 Articles de voyage, sacs à main et articles similaires	355	97,78	2,13	0,27	788,45	0,00	0,00
84 Vêtements	7 200	11,67	88,33	0,00	0,04	0,00	0,00
85 Chaussures	5 003	99,58	0,07	15,88	10,15	0,16	0,00
86 Instruments professionnels et scientifiques et instruments de contrôle	2 939	53,39	46,55	3,90	31,05	0,30	0,00
TOTAL, ARTICLES MANUFACTURES	886 781	42,78	49,20	5,73	30,13	3,02	1,02
TOTAL POUR LES SECTIONS 5 A 8 DE LA CTCI MOINS LA DIVISION 68 a/	221 826	67,55	28,98	,97	24,35	0,05	0,00
TOTAL DES BIENS EXPORTES POUR LES SECTIONS 0 A 9 DE LA CTCI	2 067 671	21,14	72,55	45	50,88	2,61	3,02

Note : Les indicatifs et les désignations des produits sont ceux qui sont employés dans la première version révisée de la CTCI.

\*/ Le présent tableau se fonde sur une liste spéciale de 148 divisions à 3 ou 4 chiffres de la CTCI recouvrant un éventail très large de degrés de transformation.

a/ La définition des produits manufacturés la plus souvent employée n'englobe que les sections 5 à 8 de la CTCI, moins la division 68. Cette définition ne vise que les produits considérés comme exclusivement manufacturés, c'est-à-dire ceux qui ont subi une transformation très poussée.

Sources : Base de données de l'ONUDI; renseignements communiqués par le Bureau de statistique de l'ONU.

Note : Etant donné que la destination ou l'origine de certains produits n'est pas toujours précisée dans les statistiques commerciales nationales, il se peut que la somme des pourcentages soit inférieure à cent.

Tableau A-12. Origine des importations de produits manufacturés, par branche d'activité marchande, 1983\*

Code CTCI DESIGNATION DES BIENS EXPORTES	Ensemble total du monde (milliers de dollars EU)	Pays en dévelop- pement (en %)	Total (en %)	Pays développés à économie de marché			Pays dévelop- pés à économie planifiée (en %)
				Etats-Unis (en %)	CEE (en %)	Japon (en %)	
01 Viande et préparations de viande	16 507	9,60	86,88	0,04	275,35	0,00	0,00
02 Produits laitiers et oeufs	50 996	0,03	90,16	0,01	0,40	0,13	9,52
032 Poisson n.d.a. et produits à base de poisson	3 355	53,77	44,31	63,11	0,10	0,01	0,16
0422 Riz glacé ou poli, mais sans autre préparation	94 306	97,75	2,25	0,25	0,78	0,00	0,00
046 Semoule et farine de froment ou de méteil	1 645	0,49	99,50	0,45	78,87	0,02	0,00
047 Semoule et farine de céréales, autres que de froment ou de méteil	1 307	0,04	99,95	5,84	714,33	0,11	0,00
048 Produits à base de céréales et féculé de fruits et de légumes	9 616	1,26	98,24	0,06	0,56	0,00	0,00
052 Fruits séchés	134	40,91	47,01	26,18	458,58	0,95	0,38
053 Préparations et conserves de fruits	886	7,74	86,78	3,84	646,84	0,36	0,00
055 Préparations et conserves de légumes, de racines et de tubercules	6 842	1,92	94,65	0,14	56,73	0,00	1,03
06 Sucre, préparations à base de sucre et miel	4 088	4,26	95,33	0,00	9,89	0,00	0,00
0713 Extraits ou essences de café et préparations similaires de café	406	0,04	99,54	0,06	0,00	0,00	0,00
0722 Poudre de cacao, non sucrée	0	0,00	100,00	0,00	119,84	0,00	0,00
0723 Beurre de cacao et pâte de cacao	2	0,00	100,00	14,04	001,58	0,00	0,00
073 Chocolat et préparations alimentaires connexes	569	0,19	89,15	0,02	8,01	0,01	0,00
074 Thé et maté	1 646	94,45	2,78	0,00	81,78	0,00	0,00
08 <sup>a</sup> Nourriture destinée aux animaux	2 340	42,02	57,58	8,77	717,22	1,89	0,00
09 Préparations alimentaires diverses	22 945	0,35	98,93	0,26	45,16	0,01	0,00
11 Boissons	20 163	15,93	83,93	0,31	13,91	0,00	0,03
122 Tabac manufacturé	3 116	5,72	93,98	0,00	0,10	0,00	0,00
2219 Farine de graines oléagineuses	3	0,00	100,00	216,19	935,89	35,42	0,00
231 Caoutchouc brut, synthétique et régénéré (à l'exclusion du sous-groupe 2311 de la CTCI)	273	11,64	88,15	0,00	3,60	0,00	0,00
243 Bois équarri ou dégrossi	0	0,00	100,00	0,00	270,77	0,00	0,00
251 Pâte à papier et déchets de papier	55	0,00	100,00	0,00	228,82	0,00	0,00
2627 Laine ou poils, cardés ou peignés	127	0,00	100,00	0,00	5,32	0,00	0,00
263 Coton	24	71,40	28,60	35,38	139,28	484,72	0,00

Tableau A-12. Suite

Code CTCI DESIGNATION DES BIENS EXPORTES	Ensemble total du monde (milliers de dollars EU)	Pays en dévelop- pement (en %)	Total (en %)	Pays développés à économie de marché			Pays dévelop- pés à économie planifiée (en %)
				Etats-Unis (en %)	CEE (en %)	Japon (en %)	
266 Fibres synthétiques et artificielles	2 513	0,00	100,00	17,28	0,09	0,00	0,00
267 Déchets de textiles, y compris les chiffons	437	0,00	99,99	510,23	995,29	0,19	0,00
332 Produits dérivés du pétrole	88 195	62,49	37,50	0,16	4,03	0,00	0,00
4 Huiles et graisses d'origine animale ou végétale	3 920	5,20	94,48	0,01	1,53	0,00	0,00
411 Huiles et graisses d'origine animale	60	0,00	100,00	217,94	891,40	0,00	0,00
421 Huiles végétales fixes, fluides (y compris le groupe 422 de la CTCI)	3 462	5,65	94,05	0,03	4,99	0,00	0,00
431 Huiles et graisses préparées d'origine animale ou végétale	398	2,06	97,39	440,17	679,11	105,29	0,00
5 Produits chimiques	190 940	3,11	90,38	0,54	14,37	0,99	1,23
51 Eléments chimiques et composés	37 379	2,31	94,90	0,00	1,98	0,00	1,94
52 Goudron et produits chimiques dérivés du charbon, du pétrole et du gaz naturel	741	0,00	100,00	16,15	068,61	82,67	0,00
53 Produits pour teinture et tannage, et colorants	10 749	7,89	89,43	1,43	420,59	0,00	0,32
54 Produits médicaux et pharmaceutiques	55 368	1,08	84,05	0,50	14,87	0,00	0,00
55 Huiles essentielles et produits utilisés en parfumerie	10 429	1,91	96,96	48,70	38,27	0,00	0,02
56 Engrais manufacturés	14 296	3,25	86,31	0,10	9,56	0,00	10,41
57 Explosifs et articles de pyrotechnie	1 482	0,00	95,21	39,87	864,39	121,87	3,60
58 Matières plastiques, cellulose régénérée et résines	34 699	5,45	92,72	7,05	56,53	0,29	0,09
59 Matières et produits chimiques n.d.a.	25 797	4,20	93,74	68,50	693,44	36,32	0,03
6 Articles manufacturés classés d'après la matière première	320 630	16,89	77,20	0,00	0,35	0,00	1,57
61 Articles manufacturés en cuir n.d.a. et fourrures apprêtées	2 025	9,68	56,16	66,06	578,70	151,88	0,00
62 Caoutchouc manufacturé n.d.a.	21 064	6,83	89,25	0,10	4,22	0,01	1,46
63 Articles manufacturés en bois et en liège (à l'exception des meubles)	1 045	4,39	90,79	965,66	546,52	15,27	1,25
64 Papier, carton et articles manufacturés en papier et en carton	44 194	6,64	92,59	3,01	59,16	2,76	0,53
65 Filés, tissus et articles textiles façonnés	59 968	28,11	52,17	0,48	38,48	1,14	3,33
66 Articles minéraux non métalliques manufacturés n.d.a.	49 626	40,81	56,53	2,45	81,34	6,59	1,98
67 Fer et acier	56 772	9,37	87,27	0,10	22,57	0,04	1,28
68 Métaux non ferreux	17 648	23,51	76,34	18,80	263,98	5,26	0,00
69 Articles manufacturés en métal n.d.a.	68 288	4,32	92,81	40,96	447,62	83,42	1,13



Tableau A-12. Suite

Code CTCI DESIGNATION DES BIENS EXPORTES	Ensemble total du monde (milliers de dollars EU)	Pays en dévelop- pement (en %)	Total (en %)	Pays développés à économie de marché			Pays dévelop- pés à économie planifiée (en %)
				Etats-Unis (en %)	CEE (en %)	Japon (en %)	
7 Machines et matériel de transport	450 061	6,71	90,20	4,15	22,06	2,06	0,32
71 Machines, à l'exception des machines électriques	141 991	2,08	94,20	3,27	48,34	7,11	0,22
72 Machines et appareils électriques	100 740	3,61	90,44	4,63	136,74	37,33	0,47
73 Matériel de transport	207 330	11,39	87,35	1,37	33,69	3,00	0,32
8 Articles manufacturés divers	100 416	9,26	82,01	0,03	3,03	0,04	0,81
81 Appareils sanitaires et appareils de plomberie, de chauffage et d'éclairage	4 613	12,21	80,81	8,63	115,13	1,11	3,92
92 Meubles	6 135	0,61	96,04	0,21	8,41	0,51	0,00
83 Articles de voyage, sacs à main et articles similaires	1 631	17,64	34,83	2,87	267,55	5,11	1,49
84 Vêtements	7 876	26,26	64,56	0,08	67,69	0,00	1,23
85 Chaussures	10 170	29,20	56,39	11,78	112,85	24,20	0,17
86 Instruments professionnels et scientifiques et instruments de contrôle	17 633	1,36	88,59	6,47	225,73	20,09	2,31
TOTAL, ARTICLES MANUFACTURES	1 398 462	18,38	77,30	4,57	60,08	5,55	1,04
TOTAL POUR LES SECTIONS 5 A 8 DE LA CTCI MOINS LA DIVISION 68 a/	1 044 400	9,14	85,69	5,57	65,47	7,37	0,92
TOTAL DES IMPORTATIONS POUR LES SECTIONS 0 A 9 DE LA CTCI	1 813 508	29,58	65,89	3,98	51,13	4,49	0,82

Note : Les indicatifs et les désignations des produits sont ceux qui sont employés dans la première version révisée de la CTCI.

\*/ Le présent tableau se fonde sur une liste spéciale de 148 divisions à 3 ou 4 chiffres de la CTCI recouvrant un large éventail de degrés de transformation.

a/ La définition des produits manufacturés la plus souvent employée ne comprend que les sections 5 à 8 de la CTCI, moins la division 68. Cette définition ne recouvre que les produits considérés comme exclusivement manufacturés, c'est-à-dire ceux qui ont subi une transformation très poussée.

Sources : Base de données de l'ONUDI; renseignements communiqués par le Bureau de statistique de l'ONU.

Note : Etant donné que la destination ou l'origine de certains produits n'est pas toujours précisée dans les statistiques commerciales nationales, il se peut que la somme des pourcentages soit inférieure à cent.

Tableau A-13. Consommation apparente moyenne de certains produits manufacturés, 1981-1983

Classement par groupe et produit (CITI)	Consommation	Importations	Exportations	Production	Taux de croissance
	apparente par millier d'habitants 1981-1983	(en pourcentage de la consommation apparente) 1981-1983	de la consommation apparente) 1981-1983	annuelle moyenne 1981-1983	de la consommation apparente 1975-1983
<b>PRODUITS ALIMENTAIRES</b>					
Sucre non raffiné (311801)	10,48	0,0	73,0	155 667	20,62
Sucre raffiné (311804)	8,68	10,1	1,8	68 333	2,85
Poudre de cacao (311907)	2,02	0,0	6,7	18 521	1,23
Beurre de cacao (311910)	0,42	1,0	352,5	16 424	-4,88
Chocolat et produits à base de chocolat (311913)	0,38	5,8	183,8	8 960	41,04
Aliments préparés pour animaux (312201)	3,76	5,0	0,0	30 667	12,63
<b>HUILES ET GRAISSES</b>					
Huiles et graisses d'origine animale non transformées (311507)					
Huiles d'origine végétale (311510)*	19,40	0,6	52,1	252 333	15,57
<b>TEXTILES</b>					
Laine filée, pure et mélangée (321103)	0,00	101,4	1,4	0	-25,91
Coton filé, pur et mélangé (321109)	1,90	7,6	12,2	17 072	13,50
Etoffes de coton tissé (321128)	15 543,08	20,3	14,7	126 000 000	2,63
Etoffe de laine tissée (321134)	7,51	100,2	0,2	0	5,14
Etoffe de tricot (321301)					
<b>CHAUSSURES</b>					
Chaussures, à l'exclusion des chaussures en caoutchouc (324000)	901,50	26,3	9,5	6 440 000	-2,78
<b>BOIS ET PRODUITS EN BOIS</b>					
Feuilles de placage (331110)	7,52	0,1	39,5	90 000	24,08
Panneaux de particules (331122)	0,56	12,2	15,4	5 000	3,58
<b>PAPIER ET PRODUITS EN PAPIER</b>					
Pâte de bois mécanique (341101)	28,42	0,0	0,0	244 000	2 026,28
Pâtes autres que la pâte de bois (341104)	0,00	100,0	0,0	0	161,07
Pâte de bois soluble (341107)	0,00			0	
Pâte de bois au sulfate et à la soude (341110)	2,57	0,4	0,0	22 000	191,96
Pâte de bois au bisulfite (341113)	0,59	0,8	0,0	5 000	275,23

Tableau A-13. Suite

Classement par groupe et produit (CITI)	Consommation apparente par millier d'habitants 1981-1983	Importations (en pourcentage de la consommation apparente)		Production annuelle moyenne 1981-1983	Taux de croissance de la consommation apparente 1975-1983
		1981-1983	1981-1983		
Pâte de bois mi-chimique (341116)	0,00			0	
Papier journal (341119)	0,26	100,2	0,2	0	13,65
Autres papiers destinés à l'impression et l'écriture (341122)	0,87	100,7	0,7	0	-9,25
Papier et carton Kraft (341125)	3,69	100,2	0,2	0	7,32
Autres papiers et carton (341131)	2,48	100,2	0,2	0	50,17
PRODUITS CHIMIQUES INDUSTRIELS					
Méthanol (alcool méthylique (351121))	0,00	109,2	9,2	0	-24,99
Glycérine (351125)					
Chlore (351145)	0,01	100,4	0,4	0	8,42
Acide sulfurique (351147)	0,34	81,8	3,5	627	66,68
Acide nitrique (351149)	0,00	105,7	5,7	0	4,78
Oxyde de zinc (351154)	0,00	100,5	0,5	0	-2,61
Oxydes de titane (351155)	0,03	106,0	6,0	0	-1,16
Oxydes de plomb (351157)	0,01	100,0	0,0	0	-16,14
Ammoniac (351158)					
Soude caustique (351159)					
Cendre de soude (351166)					
Peroxyde d'hydrogène (351171)					
Carbures de calcium (351173)					
Colorants synthétiques (351174)	0,10	101,3	1,3	0	1,87
Extraits tannants d'origine végétale (351175)					
Engrais azotés (351201)	1,23	92,7	14,8	2 333	0,12
Engrais phosphatés (351204 + 351207)	1,10	104,9	33,2	2 667	6,01
Engrais potassiques (351210)	3,07	100,1	0,1	0	4,00
Insecticides, fongicides, etc. (351218)	0,91	70,6	22,8	4 081	-4,53
Caoutchouc synthétique (351301)	0,03	128,1	28,1	0	7,67
Bourre et câble non cellulose (351304)	0,11	100,0	0,0	0	18,99
Cellulose régénérée (351331)					

Tableau A-13. Suite

Classement par groupe et produit (CITI)	Consommation apparente par millier d'habitants 1981-1983	Importations (en pourcentage de la consommation apparente)		Production annuelle moyenne 1981-1983	Taux de croissance de la consommation apparente 1975-1983
		1981-1983	1981-1983		
<b>PRODUITS DERIVES DU PETROLE</b>					
Essence à moteur (353007A)	29,66	33,9	28,5	241 000	4,10
Kérosène (353013A)	19,95	10,7	9,3	169 000	22,03
Huiles légères (353019A)	30,05	12,8	57,2	372 667	-5,92
Huiles résiduaires (353022A)	35,47	33,8	118,6	562 667	-7,83
Huiles lourdes (353025A)					
Gaz de pétrole liquéfié (353037A)	2,21	52,6	5,3	10 000	12,75
<b>VERRE ET CIMENT</b>					
Bouteilles et récipients en verre (362010B0)					
Ciment (369204)	184,11	50,3	12,3	980 333	-0,38
<b>FER ET ACIER</b>					
Fonte brute (371007 + 371010)	0,60	100,0	0,0	0	6,11
Fils machines (371028)	1,46	100,0	0,0	0	18,50
Profilés (371035)	0,96	105,7	5,7	0	-4,84
Tôles fortes, de plus de 4,75 mm d'épaisseur (371040)	0,36	104,6	4,6	0	-0,69
Tôles moyennes, de 3 à 4,75 mm d'épaisseur (371043)	0,16	100,3	0,3	0	-4,30
Tôles fines, de moins de 3 mm d'épaisseur (371046 + 371049 + 371052)	3,21	100,3	0,3	0	4,25
Tôles étamées (371055)	2,63	102,4	2,4	0	6,20
Matériaux de voie ferrée (371067) a/	0,17	274,3	174,3	0	-40,63
Fils simples (371070)					
Tubes sans soudure (371076) a/	1,37	123,0	23,0	0	62,87
Tubes soudés (371079)					
Moulages en fonte, à l'état brut (371085)					
Pièces de forge en acier (371088)					

Tableau A-13. Suite

Classement par groupe et produit (CITI)	Consommation	Importations	Exportations	Production	Taux de croissance
	apparente par millier d'habitants 1981-1983	(en pourcentage de la consommation apparente) 1981-1983	1981-1983	annuelle moyenne 1981-1983	de la consommation apparente 1975-1983
<b>METALLS NON FERREUX</b>					
Cuivre raffiné, non travaillé (372004)					
Barres, profilés et fils de section pleine en cuivre (372010 et 372013)	0,09	100,0	0,0	0	21,17
Tôles, planches, feuilles et bandes en cuivre (372016)	0,00	105,4	5,4	0	-14,52
Tubes et tuyaux en cuivre (372019)	0,02	100,5	0,5	0	0,94
Aluminium non travaillé (372022)					
Barres, profilés et fils de section, pleine, etc., en aluminium (372025 et 372028)	0,07	100,2	0,2	0	26,6
Tôles, planches, feuilles, bande, etc., en aluminium (372031)					
Tubes et tuyaux en aluminium (372034)	0,02	101,3	1,3	0	-5,48
Plomb, raffiné, non travaillé (372037)					
Zinc, non travaillé (372043)	0,47	100,0	0,0	0	13,99
Tôles, planches, feuilles et bandes en zinc (372046)	0,00	103,0	3,0	0	-26,15
Etain, non travaillé (372049)					

Sources : Groupe des statistiques et des enquêtes de l'ONUDI.

Calculs établis sur la base de données communiquées par le Bureau de statistiques de l'ONU et d'estimations du Secrétariat de l'ONUDI.

Note : La division 311510\* de la CITI englobe les divisions 311510, 311513, 311516, 311519, 311522, 311525, 311528, 311531, 311534 et 311537. Les taux de croissance ont été calculés sur la base des données annuelles disponibles pour la période indiquée.

a/ Pas de données pour 1983.

Tableau A-14. Finances publiques, 1975-1985  
(en milliards de FCFA)

	1975	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
<b>Budget ordinaire</b>								
Budget primitif	127	277	338	376	421	435	429	418
Budget rectifié	127	305	338	378	411	435	405	...
<b>Recettes prévues</b>								
Impôts directs	23	63	85	105	96	104	109	105
Impôts indirects	96	204	238	255	306	312	300	294
Autres	7	10	15	16	18	19	20	18
<b>Dépenses prévues</b>								
Dettes	1	2	3	3	3	3	3	3
Pouvoirs publics	3	6	6	6	7	7	6	6
Services	67	148	186	209	240	259	235	242
Dépenses communes	29	63	68	73	79	74	80	71
Transferts, interventions	26	59	75	85	92	92	105	97
<b>Budget d'investissement</b>								
<b>Recettes prévues</b>								
Ressources intérieures,	28	153	205	152	53	40	40	36
dont CSSPPA a/	9	65	161	109	18	...	...	...
Ressources extérieures	27	87	107	120	239	184	202	51
<b>Dépenses prévues</b>								
Développement économique		70				69	65	33
Soutien du dév. économique		63				67	71	21
Développement social		37				48	46	22
Développement culturel		39				29	33	5
Accompagnement du développement		29				27	24	7

a/ Caisse de stabilisation des produits agricoles.

Source : Bulletin de l'Afrique noire, Ministère de l'économie et des finances, budget spécial d'investissement et d'équipement.

Tableau A-15. Production et consommation d'énergie, 1972-1983

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
<u>Electricité (millions de kWh)</u>												
Production :												
- hydraulique	226	168	277	383	343	222	167	730	1 352	1 730	1 728	977
- thermique	466	628	577	579	771	1 020	1 251	853	391	148	221	989
totale	692	796	854	962	1 114	1 242	1 418	1 583	1 744	1 878	1 950	1 966
Consommation :												
- basse tension	253	302	296	350	375	435	485	633	705	728	805	838
- haute tension	310	359	382	440	513	597	674	769	869	892	898	934
<u>Produits pétroliers</u>												
Production (milliers de tonnes)									400	480	650	1 100
Consommation :												
- pétrole, essence, gas-oil (milliers de m3)	497	531	513	558	666	729	814	851	858	825	863	812
- mazout (millions de tonnes)	158	183	201	213	269	361	418	332	211	135	137	338

Sources : BCEAO, statistiques économiques et monétaires, rapports 1982 et 1983; Organisation des Nations Unies, Annuaire des statistiques mondiales de l'énergie, divers numéros.

Tableau A-16. Population active, 1975, 1980 et 1985

Milieu	Population 1975		Population 1980		Population 1985 <u>a/</u>		Taux de croissance annuel moyen 1980 - 1985
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	
Milieu rural	2 259 660	65,0	2 538 595	57,2	2 705 966	49,2	1,3
Milieu urbain	1 214 416	35,0	1 896 356	42,8	2 791 830	50,8	8,0
- dont Abidjan	567 721	16,3	975 868	22,0	1 530 630	27,8	9,4
<b>Total</b>	<b>3 474 076</b>	<b>100,0</b>	<b>4 434 951</b>	<b>100,0</b>	<b>5 497 805</b>	<b>100,0</b>	<b>4,4</b>

Source : France, Ministère des relations extérieures, Bilan national de l'emploi en Côte d'Ivoire, 1982.

a/ Projections.



Tableau A-17. Ressources humaines : formation, 1970-1981

	1970	1975	1979	1980	1981
<b>Taux d'analphabétisme (%)</b> (15 ans et plus) :					
- Hommes				55,2	
- Femmes				76,0	
<b>Taux d'inscription (%) :</b>					
- premier degré	63	64	76		
- deuxième degré	9	13	20		
- troisième degré	0,9	1,2	2,2	2,9	2,8
<b>Nombre d'élèves (milliers) :</b>					
- premier degré	503	673	954		
- deuxième degré (gén.)	65	104	174		
- deuxième degré (techn.)	5	23	40	38	39
- troisième degré	4,4	7,2	14,4	19,6	18,7
<b>Dont :</b> lettres et arts					
droit				6,9	6,3
sciences sociales				3,7	5,2
commerce, administration				2,6	0,7
sciences				1,1	0,7
médecine				1,6	1,3
ingénieurs-architectes				1,3	1,4
techniques				1,0	1,8
				1,4	0,8

Source : UNESCO : Annuaire statistique, 1984.

**Tableau A-18. Crédits à l'économie, 1980-1983**  
(en millions de FCFA, au 31 décembre)

	Crédits à court terme				Crédits à moyen et à long terme			
	1980	1981	1982	1983	1980	1981	1982	1983
Agriculture, sylviculture et pêche	23 345	24 944	26 860	28 220	11 408	10 083	13 746	13 655
Industries extractives	4 410	6 518	8 312	5 360	4 150	14 038	15 284	14 258
Industries manufacturières	95 351	104 361	114 659	124 687	89 139	98 780	86 177	91 021
Electricité, gaz et eau	1 627	2 331	3 921	13 215	23 493	25 744	26 132	22 777
Bâtiments et travaux publics	41 002	31 163	39 090	45 713	10 567	9 312	8 374	7 681
Commerce de gros et de détail, restauration, hôtellerie	217 978	291 233	267 622	290 411	29 236	19 556	22 985	22 999
Transport, entrepôts et communications	24 437	23 899	27 462	33 221	30 439	34 487	33 130	32 637
Assurances, immobilier et services aux entreprises	30 812	15 857	15 375	22 788	50 807	64 099	58 038	54 372
Services fournis à la collectivité, services sociaux et personnels	10 045	9 615	11 733	15 482	20 514	21 808	23 723	25 532
<b>Total</b>	<b>449 007</b>	<b>509 921</b>	<b>515 034</b>	<b>579 097</b>	<b>269 753</b>	<b>297 907</b>	<b>287 589</b>	<b>284 932</b>

Source : BCEAO, Rapport annuel.

Appendice B

Projets de coopération technique de l'ONUDI ayant été approuvés  
(c'est-à-dire pour lesquels les autorisations d'engagement  
de dépenses ont été émises) ou se trouvant en cours d'exécution

République de Côte d'Ivoire

Appui organique Code spécial de l'activité	Indicatif du projet	Désignation du projet
IO/PLAN (31.2.A)	TF/IVC/82/001	Expert associé (relevant du projet DP/IVC/83/005)
IO/PLAN (31.2.A)	DP/IVC/83/005**	Assistance au développement industriel - phase IV (prolongement du projet DP/IVC/79/006)
IO/AGPO (31.7.A)	SI/IVC/84/801	Etude techno-économique en vue de la production de panneaux moulés en fibres de coco
IO/TRNG (31.5.A)	DP/IVC/85/003	Renforcement du Centre ivoirien de gestion des entreprises

\* Projet de grande envergure (autorisation d'engagement de dépenses dont le total atteint ou dépasse 150 000 dollars).

\*\* Autorisation d'engagement de dépenses dont le total atteint ou dépasse un million de dollars.

Appendice C : principales entreprises industrielles

Tableau C-1. Les principales entreprises industrielles de Côte d'Ivoire en 1985

On trouvera ci-après une liste non exhaustive des sociétés les plus importantes du point de vue des capitaux investis ou des effectifs employés :

Allibert : 1967; cap. 350 millions de francs CFA; articles en matière plastique et en cuir.

BATA SA ivoirienne : 1963; cap. 450 millions de francs CFA; fabrication et vente de chaussures et d'articles en matière plastique.

Blohorn SA : 1971; cap. 5 034 000 francs CFA; exploite un complexe industriel de transformation des graines oléagineuses; produit de l'huile de palme et des dérivés (savon, margarine et glycérine, notamment).

Compagnie africaine de préparations alimentaires (CAPRAL) : 1959; cap. 2,4 milliards de francs CFA; produit du café Nescafé.

Compagnie ivoirienne de l'aluminium (IVOIRAL) : 1961; cap. 388 700 000 francs CFA; produits en aluminium.

Compagnie ivoirienne pour le développement des textiles (CIDT) : 1974; cap. 7,2 milliards de francs CFA, dont 55 % sont détenus par l'Etat; développe la production et l'égrenage du coton.

Compagnie des scieries africaines (SCAF) : 1918; cap. 740 millions de francs CFA; bois de débit, contreplaqué, maisons en bois préfabriquées et panneaux de particules.

La Cotonnière ivoirienne (COTIVO) : 1972; cap. 3,5 milliards de francs CFA; exploite un complexe textile à Agboville.

Esso Côte d'Ivoire SA : 1965; cap. 300 millions de francs CFA; distribue des produits pétroliers.

Ets R. Gonfreville (ERG) : 1921; cap. 2 186 000 000 francs CFA; préparation de cotonnades (filature, tissage, teinture, impression); fabrication de vêtements.

Ets Jean Abile-Gal (JAG) : 1959; cap. 1,2 milliard de francs CFA; torréfaction du café et production de café soluble; traitement du cacao.

Filatures, tissages, sacs Côte d'Ivoire SA (FILTISAC) : 1965; cap. 656 millions de francs CFA; participation de l'Etat 25 %; fabrique des sacs et de la toile de jute.

La Forestière équatoriale : 1928; cap. 353 millions de francs CFA; holding finançant divers projets d'exploitation forestière et de développement.

Grands moulins d'Abidjan (GMA) : 1963; cap. 2 milliards de francs CFA; production de farine et d'aliments pour animaux.

Industrie de transformation des produits agricoles (API) : 1968; cap. 900 millions de francs CFA; commercialisation de produits à base de cacao, transformation des fèves de cacao.

Industries métallurgiques de la Côte d'Ivoire (IMCI) : 1967; cap. 400 millions de francs CFA; opérations de laminage, production de métal et fabrication de produits métallurgiques.

Produits de cacao de la Côte d'Ivoire (PROCACI) : cap. 1,55 milliard de francs CFA, dont 60 % sont détenus par l'Etat; transformation des fèves de cacao.

Société africaine de fabrication des automobiles Renault (SAFAR) : 1961; cap. 500 millions de francs CFA; assemblage de véhicules Renault.

Société africaine de plantations d'hévéas (SAPH) : 1956; cap. 3 364 millions de francs CFA, dont 60,4 % sont détenus par l'Etat; exploite des plantations d'hévéas d'une superficie totale de 24 000 ha.

Société des ananas de la Côte d'Ivoire (SALCI) : 1951; cap. 1 226 millions de francs CFA; exploite une plantation et une conserverie d'ananas à Oro.

Société des brasseries de Bouaké (SBB) : 1971; cap. 600 millions de francs CFA; fabrique, met en bouteilles et commercialise de la bière et des boissons non alcoolisées.

Société des caoutchoucs de Grand-Bereby (SCGB) : 1979; cap. 21 602 millions de francs CFA; exploite des plantations d'hévéas et traite le latex; l'Etat contrôle 94,8 % du capital.

Société des ciments d'Abidjan (SCA) : 1965; cap. 600 millions de francs CFA, dont 40 % sont détenus par l'Etat; produit du ciment.

Société de conserves de Côte d'Ivoire (SCODI) : 1960; cap. 300 millions de francs CFA. Conserverie de thon.

Société d'étude et de développement de la culture bananière : 1959; cap. 334 millions de francs CFA; produit des bananes et des citrons verts.

Société d'études et de réalisation pour l'industrie caféière et cacaoyère (SERIC) : 1969; cap. 540 millions de francs CFA; s'emploie à développer les industries du café et du cacao.

Société d'exploitation de produits de la Côte d'Ivoire (SEPC) : 1927; cap. 720 millions de francs CFA; produit du bois et fabrique des matériaux de construction et des meubles.

Société de galvanisation de tôles en Côte d'Ivoire (TOLES-IVOIRE) : 1969; cap. 864 500 000 francs CFA; fabrique des tôles ondulées galvanisées et d'autres matériaux pour toitures.

Société de gestion financière de l'habitat (SOGEFIHA) : 1963; cap. 2 792 millions de francs CFA; développement du parc immobilier urbain et rural.

Société des impressions sur tissus de Côte d'Ivoire (ICODI) : 1961; cap. 2 550 000 francs CFA; tissus imprimés; l'Etat détient 30 % du capital.

Société industrielle textile de Côte d'Ivoire (SOTEXI) : 1967; cap. 350 millions de francs CFA; blanchiment, teinture et impression de tissus à Abidjan.

Société ivoirienne de ciments et matériaux (SICM) : 1962; cap. 504 millions de francs CFA; produit du ciment.

Société ivoirienne d'emballages métalliques (SIEM) : 1960; cap. 1 180 millions de francs CFA; fabrication de boîtes.

Société ivoirienne d'engrais (SIVENG) : 1965; cap. 2 152 millions de francs CFA; exploite une usine d'engrais à Abidjan.

Société ivoirienne de montage et d'exploitation automobile (SIMEA) : 1968; cap. 500 millions de francs CFA; assemblage et production de véhicules automobiles.

Société ivoirienne de raffinage (SIR) : 1962; cap. 13 milliards de francs CFA, dont l'Etat détient 47,5 %; raffinerie de pétrole.

Société ivoirienne des tabacs (SITAB) : cap. 2 394 millions de francs CFA, dont la SONAFI détient 14 %; fabrique des cigarettes et des cigares.

Société de limonaderies et brasseries d'Afrique (SOLIBRA) : 1955; cap. 1,5 milliard de francs CFA; fabrique de la bière, de la limonade et de la glace à Adidjan, Bouaflé et Yopougou.

Société nationale ivoirienne de travaux : 1963; cap. 2 272 millions de francs CFA, dont 55 % sont détenus par l'Etat; entreprise de construction et de travaux publics.

Société nouvelle SIFCA : 1964; cap. un milliard de francs CFA; traite le cacao et le café.

Société Plantations et huileries de Côte d'Ivoire : 1954; cap. 250 millions de francs CFA, dont 77 % sont détenus par le groupe Blohorn; produit de l'huile de palme dans ses propres plantations.

Société tropicale des alumettes (SOTROPAL) : 1959; cap. 240 millions de francs CFA; manufacture d'alumettes.

Union Carbide-Côte d'Ivoire (UCCI) : 1969; cap. 838 200 000 francs CFA; fabrication de piles sèches et préparation du manganèse.

UNIWAX : 1967; cap. 1 milliard de francs CFA; impression de tissus à la réserve.

Source : Africa South of the Sahara, Europa Publications Ltd., 1986.

Tableau C-2. Principales entreprises industrielles du point de vue de la valeur ajoutée en Côte d'Ivoire, 1981-1983  
(VAM supérieure à un milliard de francs CFA, valeurs indiquées en millions de FCFA)

	Branche industrielle	1981	1982	1983
CECI	Electricité	39 926	35 574	38 734
CIDT	Coton	12 018	10 554	26 796
SITAB	Tabac	11 663	13 477	16 548
PALMINDUSTRIE	Huile végétale	8 152	10 497	12 854
BLOHORN-HSL	Huile végétale	7 814	8 724	12 441
SODESUCRE	Sucre	14 473	-	11 864
SOLIBRA	Boissons	9 278	9 130	9 394
GONFREVILLE	Textiles	9 098	10 300	7 373
CAPRAL	Traitement du café	4 606	5 282	6 228
COTIVO	Textiles	4 281	5 118	4 674
UTEXI	Textiles	3 855	4 797	4 404
BRACODI	Boissons	5 311	5 301	4 387
SAPH	Caoutchouc	3 460	3 172	4 204
UNICAFE	Traitement du café	3 791	3 844	3 830
CARENA	Constructions navales	2 538	3 467	3 722
FRITURAF	Huile végétale	1 879	2 771	3 472
NOVALIM	Autres agro-industries	3 065	2 720	3 200
SIVENG	Graisses	1 597	2 774	3 095
UNIWAX	Textiles	2 994	3 466	2 625
SACO	Traitement du cacao	3 592	2 794	2 600
PROCADI	Traitement du cacao	1 424	1 112	2 587
GMA	Céréales	3 315	1 902	2 167
SICM	Produits en métal	1 717	1 939	2 130
SCA	Ciment	1 523	2 066	2 129
UCCI	Matériel électrique	2 670	2 874	2 114
SOCITAS	Vêtements	1 775	2 222	1 979
SOTEXICODI	Textiles	-	-	1 920
SICM	Ciment	1 472	1 617	1 835
SCODI	Transformation du poisson	1 164	1 393	1 786
SIVOA	Air comprimé	1 164	1 257	1 764
SAEC	Peintures	2 043	1 728	1 702
BATA	Chaussures	1 603	1 647	1 687
FILTISAC	Cuir	1 625	2 203	1 519
SAFAR	Assemblage d'automobiles	965	1 197	1 431
SOBOCI	Boissons	1 207	1 654	1 404
MECANEMBAL	Emballages métalliques	1 248	1 632	1 336
SICABLE	Articles électriques	902	1 052	1 272
TOLES-IVOIRES	Produits en métal	1 828	1 746	1 195
SII	Edition	945	1 137	1 158
IVOIRAL	Produits en métal	787	1 104	1 126
UTPA	Traitement du café	1 485	832	1 118
DECORTICAF	Traitement du café	932	1 079	1 101
SIBM	Ciment	940	1 080	1 090
SOTROPAL	Alumettes	1 178	1 145	1 072
CHOCODI	Traitement du cacao	1 007	812	1 041
SOTACI	Produits en métal	698	1 002	1 037
ABI	Matériel mécanique	1 071	1 035	1 033
NIAM	Produits en métal	953	832	1 000

Source : Centrale des bilans, 1983.

Tableau C-3. Les dix-sept entreprises agro-industrielles les plus importantes en Côte d'Ivoire, 1983-1984

Entreprise	Branche industrielle	Chiffre d'affaires (en millions de francs CFA)	Production (en tonnes)	Investissement (en millions de francs CFA)	Effectifs employés
HSL Blohorn	Huile végétale	42 711	116 748	n.d.	1 300
SITAB	Tabac	32 300	179,2 (paquets)	6 115	890
Palminindustrie	Huile de palme	26 500	244 375	80 000	14 510
Sodesucre	Sucre	21 200	110 114	214 000	4 875
Solibra	Boissons	19 000	1 030 000 hl	15 500	1 900
Capral	Café instantané	17 640	6 320	5 300	396
Saco	Traitement du cacao	17 200	27 000	16 000	303
Novalim	Autres ind. aliment.	13 300		4 000	452
Scodi	Transf. du poisson	11 509	20 517	2 300	783
PFCI	Transf. du poisson	9 500	16 500	n.d.	300
Bracodi	Boissons	9 200	250 000 hl	6 850	995
Procadi	Traitement du cacao	8 900	23 000	4 600	476
Api	Traitement du cacao	8 100	10 000	2 800	212
GMA	Céréales	6 570	166 000	2 164	223
Chocodi	Traitement du cacao	6 300	6 000	1 400	129
Trituraf	Huile végétale	5 000	61 300	3 500	380
Unicafé	Café	4 450	43 680	12 000	324

Source : Ministère de la coopération (République française), Industrialisation des pays d'Afrique sub-saharienne, le cas de la Côte d'Ivoire, Société pour le développement économique et social (SEDES), juin 1986.



Tableau C-4. Les dix principales entreprises industrielles de la Côte d'Ivoire dans le textile et l'habillement, 1983/84

Entreprise	Branche industrielle	Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	Production	Investissements (en millions de FCFA)	Effectifs employés
CIDT	Coton	43 600	87 000 t	14 000	3 327
Erg	Filage, tissage et impression	19 400	64 millions/m	12 900	3 000
Sotexicodi	Impression	13 600		5 300	415
Uniwx	Impression	12 000	11,5 millions/m	4 900	890
Cotivo	Filage, impression	10 223	22,1 millions/m	7 300	1 600
Utexi	Filage, tissage	6 500		6 800	1 238
Socitas	Vêtements	3 800	4,1 millions/m	4 500	392
Filtisac	Cuir	2 500	7,5 millions de sacs	2 500	704
BBCI	Vêtements	2 300	800 000 unités	630	226
Sofitex	Filage, tissage	1 700	2 millions/m	650	95

Source : Ministère de la coopération (République française), Industrialisation des pays d'Afrique sub-saharienne, le cas de la Côte d'Ivoire, Société pour le développement économique et social (SEDES), juin 1986.

Tableau C-5. Les huit principales entreprises industrielles dans le secteur du bois en Côte d'Ivoire, 1983/84

Entreprise	Branche industrielle	Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	Investissements (en millions de FCFA)	Effectifs employés
Scierie Agnibi-lekrou	Transformation primaire	4 600	1 900	534
SIFCI	Transf. primaire	4 500	2 700	1 050
SCAF	Transf. secondaire	4 200	1 700	1 047
CIB	Transf. primaire	4 000	1 700	610
Scierie Jacob	Transf. primaire	2 900	2 500	1 200
EFBA	Transf. primaire	2 600	2 100	484
Tribois	Transf. primaire	2 500	1 000	215
SITB	Transf. secondaire	2 500	1 500	300

Source : Ministère de la coopération (République française), Industrialisation des pays d'Afrique sub-saharienne, le cas de la Côte d'Ivoire, Société pour le développement économique et social (SEDES), juin 1986.

Tableau C-6. Les onze principales entreprises industrielles dans le secteur des produits chimiques et des produits apparentés en Côte d'Ivoire, 1983/84

Entreprise	Branche industrielle	Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	Production	Investissements (en millions de FCFA)	Effectifs employés
SIR	Raffinerie	176 100	1 615 807 t	22 500	883
SMB	Asphalte	155 700	167 100 t	6 000	103
Siveng	Engrais	9 493	73 898 t	6 881	310
Sifal	Huile	6 600	18 400 t	400	53
SCCI	Composés	5 000	12 000 t	1 000	50
Lubtex	Huile	5 000	15 000 t	330	39
Shell Chimie	Insecticides	4 000	5 600 000 t	935	53
Cosmivoire	Savon	2 900	9 200 t	928	124
Seward	Cosmétiques	2 800	1 800 t		102
Allibert	Matières plastiques	2 400	3 400 t	1 500	264
Sivoa	Air comprimé	2 158	1 350 000 m3	370	102

Source : Ministère de la coopération (République française), Industrialisation des pays d'Afrique sub-saharienne, le cas de la Côte d'Ivoire, Société pour le développement économique et social (SEDES), juin 1986.

Tableau C-7. Les quinze principales entreprises industrielles dans les branches mécanique, métallurgique et électrique en Côte d'Ivoire 1983/84

Entreprise	Branche industrielle	Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)	Production	Investissements (en millions de FCFA)	Effectifs employés
SIEM	Produits en métal	7 400	195 millions	2 800	440
SAFAR	Assemblage d'automobiles	7 046	2 633 véhicules	1 500	262
CARENA	Constructions navales	6 150	-	3 286	600
STAR AUTO	Assemblage d'automobiles	6 000	130 camions	-	240
UCCI	Matériel électrique	4 500	piles	1 750	412
TOLES IVOIRE	Produits en métal	4 200	10 000 t	1 300	145
IVOIRAL	Produits en métal	3 200	1 600 t	1 720	144
ABI	Produits en métal	3 168	articles divers	1 600	320
SOTACI	Produits en métal	3 160	11 300 t	1 623	94
WONDER CI	Matériel électrique	2 900	12 000 piles	-	225
MAC	Assemblage de cycles	2 500	24 700 cycles	-	177
NELCI	Matériel électrique	2 500	radio-cassettes	2 500	150
NIAM	produits en métal	2 200	art. ménagers	1 114	650
SERIA	Produits en cuivre	2 000	art. en cuivre	590	140
SICABLE	Matériel électrique	2 800	câbles	1 832	94

Source : Ministère de la coopération (République française), Industrialisation des pays d'Afrique sub-saharienne, le cas de la Côte d'Ivoire, Société pour le développement économique et social (SEDES), juin 1986.

Bibliographie choisie

- Aubertin, C., Le programme sucrier ivoirien, une industrialisation régionale volontariste, ORSTOM, Paris, 1983.
- Aubertin, C., Histoire et création d'une région "sous développée", le Nord ivoirien, ORSTOM, Abidjan, 1983.
- Banque africaine de développement, Rapport annuel, 1982, Abidjan, 1983.
- Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, Rapport, 1983.
- Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, Statistiques économiques et monétaires, Dakar, plusieurs années.
- Binet, F., Ministère des relations extérieures de la République française, Bilan national de l'emploi en Côte d'Ivoire, Paris, 1982.
- Bresson, Y., Programme de la distribution des revenus et de l'emploi en Côte d'Ivoire, BIT, 1980.
- Bulletin de l'Afrique noire, divers numéros.
- Camus, D., Les finances des multinationales en Afrique, l'Harmattan, Paris, 1983.
- Centre de recherche sur le développement, Université de Neuchâtel, Côte d'Ivoire : développement et crise, Neuchâtel, 1985.
- Chambre d'industrie de Côte d'Ivoire, L'industrie ivoirienne en 1982, Abidjan.
- Chambre d'industrie de Côte d'Ivoire, Bulletin mensuel, Abidjan.
- Chevassu J. et Valette, A., Caractéristiques structurelles de la croissance industrielle de la Côte d'Ivoire, ORSTOM, Abidjan, 1976.
- "Côte d'Ivoire, une économie en convalescence", Afrique industrie N° 317, 15 février 1985.
- Dessalien C. et Hauser A., Attitudes à l'égard de l'emploi, les jeunes déscolarisés sans qualification, ORSTOM, Abidjan, 1978.
- La documentation africaine, L'économie ivoirienne en 1982, Ediafric, Paris.
- Dutheil de la Rochère, J., L'Etat et le développement économique de la Côte d'Ivoire, Paris, 1976.
- Hauser, A., Les demandeurs d'emploi d'Abidjan, ORSTOM, Abidjan, 1982.
- Hobkhoo, A. et Zglinicki, J-P., L'importance du complexe agricole dans le développement de l'économie ivoirienne : une étude à partir du tableau inter-industriel.
- Fonds monétaire international, Statistiques financières internationales, Washington, 1985.

Katombe, T.-T. et Sarr, B., Banque africaine de développement, La zone franc : quelques implications sur les économies des pays africains membres, Abidjan, 1980.

"La nouvelle politique industrielle de la Côte d'Ivoire", Marchés tropicaux, 15 février 1985.

Lecallo, D., Ministère des relations extérieures de la République française, Les entreprises publiques en Côte d'Ivoire, 1982.

Ministère de la coopération (République française), Industrialisation des pays d'Afrique sub-saharienne, le cas de la Côte d'Ivoire, Société pour le développement économique et social (SEDES), juin 1986.

Ministère de l'économie et des finances de la République de Côte d'Ivoire, Projet de loi de finances pour la gestion 1984, rapport économique et financier.

Ministère de l'économie et des finances de la République de Côte d'Ivoire, Budget spécial d'investissement et d'équipement, année 1985, rapport de présentation.

Ministère de l'économie, des finances et du plan de la République de Côte d'Ivoire, La Côte d'Ivoire en chiffres, 1980-1981, Paris.

Ministère de l'économie, des finances et du plan de la République de Côte d'Ivoire, Revue économique et financière ivoirienne, Abidjan.

Ministère de l'industrie, République de Côte d'Ivoire, Répertoire des industries et activités de Côte d'Ivoire.

Ministère du plan, République de Côte d'Ivoire, Les comptes de la nation 1970-1980, Abidjan, 1970.

Ministère du plan, République de Côte d'Ivoire, Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 1971-1975, Abidjan, 1971.

Ministère du plan, République de Côte d'Ivoire, Plan quinquennal de développement économique, social et culturel, 1981-1985, Abidjan, 1983.

Ministère du plan, République de Côte d'Ivoire, Plan quinquennal de développement économique, social et culturel, 1976-1980, Abidjan, 1977.

Pegatienan Hiey, J., Systèmes et structures de production de l'industrie manufacturière - implications pour une politique des revenus, Cahiers ivoiriens de recherche économique et sociale, Nos 24-25, mars-juin 1980, Abidjan.

Produktionsknoten in der Elfenbeinküste, Hinweise für deutsche Investoren, Nachrichten für Aussenhandel, Francfort-sur-le-Main, 1984.

Reichwein, F., Weltwirtschaft am Jahreswechsel 1984-1985, Elfenbeinküste, Mitteilungen der Bundestelle für Aussemhandelsinformation, février 1985.

Jeune Afrique Economie, Réorientation de la stratégie industrielle - Côte d'Ivoire, Nos 53-54, décembre 1984-janvier 1985.

République de Côte d'Ivoire, La réglementation du commerce extérieur.

République de Côte d'Ivoire, L'expérience ivoirienne de planification.

République de Côte d'Ivoire, Le système bancaire ivoirien.

Schwartz, A., Le complexe agro-industriel d'hévéas de la Socatci à Grand-Bereby, ORSTOM, Abidjan, 1976.

Statistisches Bundesamt, Wiesbaden, Länderbericht, Elfenbeinküste, 1984.

Traore, A., L'importance des grands produits agricoles d'exportation dans le développement économique et social de la Côte d'Ivoire et rapports agriculture-industrie dans la perspective de développement autocentré dans les conditions de l'Afrique tropicale.

den Tuinder Bastiann, A., Ivory Coast, the Challenge of Success, Banque mondiale, Johns Hopkins University Press, Baltimore, 1978.

Commission économique pour l'Afrique (ONU), Etude des conditions économiques et sociales en Afrique, 1981-1982 (1983) et 1982-1983 (1984).

Département du commerce des Etats-Unis d'Amérique, Marketing in Ivory Coast, 1985.

Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, 1986, Washington.

\* \* \* \* \*